

LE TEMPS QU'IL FERA

Généralement nuageux avec légères chutes de neige très dispersées; un peu plus froid; vents de l'ouest de 15 à 25 milles. Minimum et maximum à Trois-Rivières 15 et 25; La Tuque 10 et 15.

(Bulletin plus complet en page 15)

Charbonnerie St-Laurent Cie Ltee

42e ANNEE — No 58

Le Nouvelliste

TROIS-RIVIERES, MARDI, LE 9 JANVIER 1962



CINQ CENTS

L'hon. Paul Comtois lira le discours du trône

Ouverture de la session à Québec

Principaux bills: loi électorale et société d'investissements

par Paul-Emile PLOUFFE

Une nouvelle session s'ouvrira à Québec, cet après-midi. Ce sera la deuxième session régulière de la vingt-sixième législature mais la troisième depuis l'avènement du gouvernement de l'hon. Jean Lesage, si l'on tient compte de la session spéciale du mois de septembre 1960.

Les travaux législatifs qui débiteront aujourd'hui garderont les chambres à l'oeuvre jusqu'au mois de juin, prévoit-on.

Le programme législatif du gouvernement sera exposé dans le discours du trône qui sera lu cet après-midi par Son Excellence l'hon. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur de la province. Mais on sait déjà du premier ministre lui-même que les principaux lois qui seront présentées porteront sur la réforme de la loi électorale et la création d'une société d'investissements destinée à financer l'établissement d'une sidérurgie au Québec.

L'élément le plus nouveau dans le cadre fonctionnel de la session sera sans doute la publication d'un journal des débats.

L'ouverture de la session sera marquée d'une cérémonie habituelle riche en traditions et en couleurs. Le lieutenant-gouverneur, l'hon. Comtois, qui présidera pour la première fois à l'ouverture des chambres depuis qu'il a été nommé vice-roi pour le Québec, passera en revue une garde d'honneur devant le Parlement, pendant qu'une salve de vingt coups de canon tonnera du haut de la Citadelle.

Après la revue des cent membres de la Garde d'honneur, M. Comtois sera accueilli à l'entrée du Parlement par l'hon. Lesage et les deux hommes, suivis des ministres et autres personnalités se dirigeront à la salle du Conseil législatif où aura lieu la lecture du discours du trône. Ils défilent entre deux rangées de policiers provinciaux coiffés du chapeau blanc.

C'est dans une salle entièrement renouée que législateurs et invités se réuniront pour entendre le lieutenant-gouverneur dévoiler le programme législatif du gouvernement libéral.

Budget d'un milliard? Certains observateurs sont d'avis que la nouvelle session supplantera la précédente quant à la durée. La dernière s'était ouverte en novembre 1960 et avait pris fin le 10 juin 1961. Il y avait eu un ajournement à Noël et un autre à Pâques. Chacun avait duré une douzaine de jours.

On prévoit également que la session qui débute aujourd'hui sera aussi chargée de mesures législatives que la première session régulière et que le budget dépassera un milliard de dollars pour la première fois dans l'histoire de la province de Québec.

L'an passé, le budget du gouvernement pour l'application de mesures par lesquelles les libéraux réalisaient plus de quatre milliards de dollars.

Le budget de 1962, qui sera présenté par le lieutenant-gouverneur, sera aussi chargé de mesures législatives que la première session régulière et que le budget dépassera un milliard de dollars pour la première fois dans l'histoire de la province de Québec.

Le budget de 1962, qui sera présenté par le lieutenant-gouverneur, sera aussi chargé de mesures législatives que la première session régulière et que le budget dépassera un milliard de dollars pour la première fois dans l'histoire de la province de Québec.

Le budget de 1962, qui sera présenté par le lieutenant-gouverneur, sera aussi chargé de mesures législatives que la première session régulière et que le budget dépassera un milliard de dollars pour la première fois dans l'histoire de la province de Québec.

Le budget de 1962, qui sera présenté par le lieutenant-gouverneur, sera aussi chargé de mesures législatives que la première session régulière et que le budget dépassera un milliard de dollars pour la première fois dans l'histoire de la province de Québec.

Le budget de 1962, qui sera présenté par le lieutenant-gouverneur, sera aussi chargé de mesures législatives que la première session régulière et que le budget dépassera un milliard de dollars pour la première fois dans l'histoire de la province de Québec.

Le budget de 1962, qui sera présenté par le lieutenant-gouverneur, sera aussi chargé de mesures législatives que la première session régulière et que le budget dépassera un milliard de dollars pour la première fois dans l'histoire de la province de Québec.

Le budget de 1962, qui sera présenté par le lieutenant-gouverneur, sera aussi chargé de mesures législatives que la première session régulière et que le budget dépassera un milliard de dollars pour la première fois dans l'histoire de la province de Québec.

Le budget de 1962, qui sera présenté par le lieutenant-gouverneur, sera aussi chargé de mesures législatives que la première session régulière et que le budget dépassera un milliard de dollars pour la première fois dans l'histoire de la province de Québec.

Le budget de 1962, qui sera présenté par le lieutenant-gouverneur, sera aussi chargé de mesures législatives que la première session régulière et que le budget dépassera un milliard de dollars pour la première fois dans l'histoire de la province de Québec.

Le budget de 1962, qui sera présenté par le lieutenant-gouverneur, sera aussi chargé de mesures législatives que la première session régulière et que le budget dépassera un milliard de dollars pour la première fois dans l'histoire de la province de Québec.

Le budget de 1962, qui sera présenté par le lieutenant-gouverneur, sera aussi chargé de mesures législatives que la première session régulière et que le budget dépassera un milliard de dollars pour la première fois dans l'histoire de la province de Québec.

Le budget de 1962, qui sera présenté par le lieutenant-gouverneur, sera aussi chargé de mesures législatives que la première session régulière et que le budget dépassera un milliard de dollars pour la première fois dans l'histoire de la province de Québec.

Le budget de 1962, qui sera présenté par le lieutenant-gouverneur, sera aussi chargé de mesures législatives que la première session régulière et que le budget dépassera un milliard de dollars pour la première fois dans l'histoire de la province de Québec.

Le budget de 1962, qui sera présenté par le lieutenant-gouverneur, sera aussi chargé de mesures législatives que la première session régulière et que le budget dépassera un milliard de dollars pour la première fois dans l'histoire de la province de Québec.

Le budget de 1962, qui sera présenté par le lieutenant-gouverneur, sera aussi chargé de mesures législatives que la première session régulière et que le budget dépassera un milliard de dollars pour la première fois dans l'histoire de la province de Québec.

Le budget de 1962, qui sera présenté par le lieutenant-gouverneur, sera aussi chargé de mesures législatives que la première session régulière et que le budget dépassera un milliard de dollars pour la première fois dans l'histoire de la province de Québec.



L'hon. Paul Comtois



(Téléphoto UPI)

UN MEMBRE D'UNE EQUIPE DE SECOURISTES examine les débris de l'escalier de Jean-Paul Sartre après qu'une bombe au plastique ait démolí l'appartement de l'écrivain gauchiste. Cette sorte de bombes est l'arme favorite des terroristes de droite français. Sartre n'était pas chez lui au moment de l'explosion, et personne n'a été blessé.

Visite du ministre des Travaux publics Changements radicaux sous peu à la prison de Bordeaux?

MONTREAL (PC) — Le ministre provincial des Travaux publics, M. René St-Pierre, et son adjoint, M. H.-A. Gauvin, ont visité la prison de Bordeaux, hier, ce qui a donné naissance à la rumeur que des changements radicaux sont sur le point d'être annoncés à cette institution pénitentiaire. Le gouverneur par intérim, M. Léon Lambert, a déclaré que les visiteurs ont visité l'institution de "fond en comble". La prison de Bordeaux, on se le rappelle, a été le théâtre d'une émeute au jour de l'An. Le procureur général, M. Georges-Emile Lapalme, s'en était pris au ministère des Travaux publics à la suite de l'émeute, disant que ces désordres auraient pu être réprimés en 10 minutes si ce ministère avait fourni une nouvelle génératrice et un système d'éclairage indépendant comme le lui avait demandé les dirigeants de la prison. M. St-Pierre a répondu que rien n'avait été fait au cours des 16 dernières années à la prison de Bordeaux et "que ça prendrait un miracle pour changer la situation en une seule journée."

Vol de banque de \$4,000,000

Mandat d'arrestation contre GEORGES LEMAY

MONTREAL (PC) — La police était hier en possession d'un mandat d'arrestation au nom de Georges Lemay, 35 ans, propriétaire d'une des demeures luxueuses dans lesquelles elle a fait des descentes au cours de la semaine dernière alors qu'elle était à la recherche d'indices sur le vol de banque au cours duquel aurait été subtilisé un butin se montant à un total de \$4,000,000. La police a également déclaré que d'autres mandats d'arrestation seraient lancés sous peu. Lemay a été accusé de vol avec effraction pour un montant de \$30,000. On pense qu'il serait en ce moment aux Etats-Unis et la police a déclaré qu'une procédure d'extradition sera entamée contre lui dès qu'il aura été arrêté.

Neuf autres personnes, à savoir six hommes et trois femmes, sont toujours détenues tandis que la police continue ses investigations. La police a découvert environ \$10,000 en espèces, en plus d'une certaine quantité de bijoux, fourrures et appareils ménagers au cours de descentes spectaculaires qui ont eu lieu vendredi dernier à Montréal ainsi que dans un certain nombre de résidences luxueuses de Laurentides, au nord de Montréal. Une cachette fut découverte derrière des panneaux de bois couvrant le long d'un mur dans une chambre à coucher dans le chalet de Lemay, chalet qui se trouve dans une île à 45 milles au nord de Montréal. C'est une demeure confortable avec piscine privée. Le vol que la police est en train d'essayer de résoudre a eu lieu pendant la fin de semaine du 1er juillet dernier. Les voleurs pénétrèrent dans la chambre forte en perçant un trou dans un mur en béton armé de quatre pieds d'épaisseur pour ensuite défoncer 377 coffres de sûreté. On a estimé que le butin total était entre \$800,000 et \$4,000,000.

Bandits écroués

MONTREAL (PC) — Un groupe de quatre hommes arrêtés jeudi dernier à la suite d'un vol dans une banque, ont été écroués hier. Ils sont accusés au total de 16 méfaits, dont un vol à main armée, une tentative de vol à main armée, un complot, des activités de receleurs et la possession illégale de marchandises et d'armes. Georges Baubien, Pierre Hébert, Claude Levasseur et Yvon Savard seront officiellement mis en accusation aujourd'hui. Une cinquième personne, Campbell Ashton, a été abattue par la police au cours des recherches de cette dernière dans un immeuble du nord de Montréal peu après un vol de \$20,500 dans un succursale de la Banque Royale du Canada située dans l'est de la ville. Tout cet argent a été récupéré.

Enquête actuellement en cours

L'attentat contre Sukarno, l'oeuvre d'agents hollandais?

DJAKARTA (Reuters) — Le président de l'Indonésie, Achmed Sukarno, a prétendu hier qu'une enquête permettrait d'établir et de conclure que des agents hollandais étaient responsables de la tentative d'assassinat dont il a été victime et au cours de laquelle, dimanche soir, trois personnes ont été tuées et 28 autres blessées. Le président, à son retour de Macassar où a eu lieu l'incident, a déclaré aux représentants de l'agence de presse indonésienne qu'un rapport plus complet serait publié quand l'enquête en cours serait terminée.

Un total de 28 morts et disparus

Intenses recherches pour retrouver les survivants

DUNKERQUE, France (Reuters) — Des navires ont accéléré les recherches pour retrouver les survivants d'un cargo soviétique qui a plongé au fond du Pas-de-Calais dimanche soir, à la suite d'une collision avec un cargo britannique, causée par le brouillard. Le nombre des morts et des disparus s'élève à 28. On a retrouvé 17 cadavres et 11 marins manquant encore à l'appel. Seuls cinq de ces hommes ont été sauvés du Sabac qui jaugeait 2,811 tonnes. Le cargo a presque été coupé en deux au moment de la collision avec le Dorington Court, qui jauge 6,233 tonnes, et dont seul le gouvernail a été abîmé. Lorsque le Sabac a coulé, des membres de l'équipage ont sauté par-dessus bord mais les hommes qui étaient couchés en dessous ont été prisonniers dans leurs couchettes. Trois des survivants, le capitaine Milo Calovic, le premier officier Radovan Zavoric et le mécanicien Rado Hromin, ont été menés dans un hôpital de Dunkerque où on rapporte que leur état est satisfaisant. M. Zanovic a déclaré aux journalistes qu'il dormirait lorsqu'une "terrible collision" a secoué le navire. "Je me suis précipité sur le pont principal... le navire a sombré en moins de cinq minutes". Les trois hommes ont été pris à bord du Hampton Ferry qui fait régulièrement la traversée de la Manche. Ils avaient passé plus de deux heures dans les eaux glacées du Pas-de-Calais. Le Dorington Court a pris à son bord trois autres survivants, dont l'un est mort plus tard. Il les a fait débarquer à Douvres avant de rentrer à Londres. Le Sabac se rendait de Rotterdam au Pirée.

Aucun acte de violence rapporté

Succès de la grève générale en Algérie

ALGER (PA) — L'Organisation Armée Secrète a de nouveau manifesté son influence hier en organisant une grève générale de deux heures à Alger et à Oran. Cette grève a été marquée d'un grand succès. Les boutiques ont fermé leurs portes dans la plus grande partie d'Alger et d'Oran et des milliers d'Européens se sont amassés dans les rues, devant d'importantes forces de sécurité, en criant des mots d'ordre anti-gouvernementaux. Aucun acte de violence n'a été rapporté, et la police a également remarqué une nette réduction des échanges de coups de feu et des attaques à la grenade qui ont fait de nombreuses victimes la semaine dernière. L'OAS a ordonné la grève pour soutenir les protestations du personnel des hôpitaux qui déclaraient être trop étroitement surveillés par la police. Des fonctionnaires français ont accusé certains employés des hôpitaux d'avoir aidé, comme complices, aux fuites d'activistes arrêtés et qui se trouvaient dans ces établissements pour y être soignés. A Oran, les boueux se sont joints à la grève. La municipalité a requisitionné les ouvriers mais les a laissés partir après qu'ils eurent demandé un congé pour leur travail un jour de grève. A Montpellier, en France, un employé des chemins de fer, âgé de 27 ans, s'en est tiré avec une condamnation à cinq ans de prison avec sursis. Il était accusé d'avoir abîmé un appartement avec du plastique et d'atteinte à la sécurité de l'Etat. Il s'agit d'Edouard Goulard.

Macmillan à Bonn

BONN (Reuters) — M. Macmillan, premier ministre britannique, est arrivé hier soir à Bonn par avion pour y avoir des entretiens aujourd'hui avec M. Conrad Adenauer, chancelier d'Allemagne occidentale.

Fausse alerte

QUEBEC (PC) — La police a fait évacuer une station d'autobus de Québec hier après avoir été informée qu'une bombe se trouvait dans cette station. On n'a découvert aucune bombe. Un téléphone a prévenu la police vers 10h20 du matin. HNE qu'une bombe devait exploser à 10h30. La police a fait évacuer la station. Plusieurs phénomènes de ce genre se sont produits récemment à Québec. L'un d'eux a retardé un train qui se dirigeait sur Montréal pendant une heure pendant qu'on fouillait les bagages.

Un accident de la route fait trois morts près de Sherbrooke

SHERBROOKE (PC) — Une terrible tragédie routière a coûté la vie à trois enfants en bas âge sur la route No 1 conduisant à Stanstead, Québec. Les petites victimes sont Kenneth Smith, 12 ans, et ses deux sœurs, Jeffie, 8 ans, et Linda, 9 ans. Ils sont les enfants de M. et Mme Orald Smith, demeurant à Judd's Mills. L'accident est survenu vers les 4 heures trente alors que M. Daniel Aldrich, 29 ans, de Greenlay, voyageait en compagnie de son épouse et se dirigeait vers Stanstead. Les jeunes Smith glissaient en traine sauvage sur une côte à proximité de la route No 1. La tragédie s'est produite lorsque le toboggan déboucha brusquement sur la route devant l'automobile conduite par Aldrich. Ce dernier tenta désespérément de les éviter et dirigea son véhicule dans le fossé. La chaussée glissante ne lui permit pas de freiner. Malgré cette tentative, l'auto happa les cinq enfants qui avaient pris place dans la traine. Kenneth fut retrouvé mort et coincé sous le véhicule. Jeffie et Linda passèrent sous l'auto et furent tuées sur le coup. Une troisième fillette, Diane, 10 ans, fut projetée à quelques mètres plus loin. Elle repose en ce moment à l'hôpital de Sherbrooke où elle souffre d'une fracture au cou et d'une fracture de la jambe. Son état n'inspire cependant aucune inquiétude.

Un souhait de l'hon. Jean Lesage

Un partage fédéral-provincial plus équitable des revenus

Le premier ministre Jean Lesage a exprimé hier son souhait de voir s'établir une répartition plus équitable des revenus entre les provinces et le gouvernement fédéral. M. Lesage était le premier conférencier de l'année au déjeuner hebdomadaire du Canadian Club de Montréal. En présence d'un millier de personnes, le premier ministre s'est exprimé dans les deux langues nationales et a souligné les réalisations sociales et culturelles de son gouvernement en mettant l'accent sur ces dernières. Le premier ministre a également souligné que cette époque et celle de relèvement et de reconstruction d'après-guerre aient à présent revivues. Les besoins de cette période troublée ont fait place, dans tout le Canada, à d'autres aussi importants bien que plus pacifiques. "La population du Québec veut jouir de services gouvernementaux meilleurs, favoriser l'aménagement rationnel de ses richesses naturelles, encourager le développement industriel de son territoire, stimuler le progrès de son agriculture, elle veut aussi se donner un régime de sécurité sociale qui tienne mieux compte des charges de famille et elle désire des services de santé plus conformes à ses besoins. "Elle souhaite enfin — et ce souhait, cette exigence, devraient le dire, est pour nous d'une importance capitale — elle souhaite hausser le niveau de l'éducation et de la culture dans la province."

Un partage fédéral-provincial plus équitable des revenus

Le premier ministre Jean Lesage a exprimé hier son souhait de voir s'établir une répartition plus équitable des revenus entre les provinces et le gouvernement fédéral. M. Lesage était le premier conférencier de l'année au déjeuner hebdomadaire du Canadian Club de Montréal. En présence d'un millier de personnes, le premier ministre s'est exprimé dans les deux langues nationales et a souligné les réalisations sociales et culturelles de son gouvernement en mettant l'accent sur ces dernières. Le premier ministre a également souligné que cette époque et celle de relèvement et de reconstruction d'après-guerre aient à présent revivues. Les besoins de cette période troublée ont fait place, dans tout le Canada, à d'autres aussi importants bien que plus pacifiques. "La population du Québec veut jouir de services gouvernementaux meilleurs, favoriser l'aménagement rationnel de ses richesses naturelles, encourager le développement industriel de son territoire, stimuler le progrès de son agriculture, elle veut aussi se donner un régime de sécurité sociale qui tienne mieux compte des charges de famille et elle désire des services de santé plus conformes à ses besoins. "Elle souhaite enfin — et ce souhait, cette exigence, devraient le dire, est pour nous d'une importance capitale — elle souhaite hausser le niveau de l'éducation et de la culture dans la province."

Un souhait de l'hon. Jean Lesage

Un partage fédéral-provincial plus équitable des revenus

Le premier ministre Jean Lesage a exprimé hier son souhait de voir s'établir une répartition plus équitable des revenus entre les provinces et le gouvernement fédéral. M. Lesage était le premier conférencier de l'année au déjeuner hebdomadaire du Canadian Club de Montréal. En présence d'un millier de personnes, le premier ministre s'est exprimé dans les deux langues nationales et a souligné les réalisations sociales et culturelles de son gouvernement en mettant l'accent sur ces dernières. Le premier ministre a également souligné que cette époque et celle de relèvement et de reconstruction d'après-guerre aient à présent revivues. Les besoins de cette période troublée ont fait place, dans tout le Canada, à d'autres aussi importants bien que plus pacifiques. "La population du Québec veut jouir de services gouvernementaux meilleurs, favoriser l'aménagement rationnel de ses richesses naturelles, encourager le développement industriel de son territoire, stimuler le progrès de son agriculture, elle veut aussi se donner un régime de sécurité sociale qui tienne mieux compte des charges de famille et elle désire des services de santé plus conformes à ses besoins. "Elle souhaite enfin — et ce souhait, cette exigence, devraient le dire, est pour nous d'une importance capitale — elle souhaite hausser le niveau de l'éducation et de la culture dans la province."

Un partage fédéral-provincial plus équitable des revenus

Le premier ministre Jean Lesage a exprimé hier son souhait de voir s'établir une répartition plus équitable des revenus entre les provinces et le gouvernement fédéral. M. Lesage était le premier conférencier de l'année au déjeuner hebdomadaire du Canadian Club de Montréal. En présence d'un millier de personnes, le premier ministre s'est exprimé dans les deux langues nationales et a souligné les réalisations sociales et culturelles de son gouvernement en mettant l'accent sur ces dernières. Le premier ministre a également souligné que cette époque et celle de relèvement et de reconstruction d'après-guerre aient à présent revivues. Les besoins de cette période troublée ont fait place, dans tout le Canada, à d'autres aussi importants bien que plus pacifiques. "La population du Québec veut jouir de services gouvernementaux meilleurs, favoriser l'aménagement rationnel de ses richesses naturelles, encourager le développement industriel de son territoire, stimuler le progrès de son agriculture, elle veut aussi se donner un régime de sécurité sociale qui tienne mieux compte des charges de famille et elle désire des services de santé plus conformes à ses besoins. "Elle souhaite enfin — et ce souhait, cette exigence, devraient le dire, est pour nous d'une importance capitale — elle souhaite hausser le niveau de l'éducation et de la culture dans la province."

Un partage fédéral-provincial plus équitable des revenus

Le premier ministre Jean Lesage a exprimé hier son souhait de voir s'établir une répartition plus équitable des revenus entre les provinces et le gouvernement fédéral. M. Lesage était le premier conférencier de l'année au déjeuner hebdomadaire du Canadian Club de Montréal. En présence d'un millier de personnes, le premier ministre s'est exprimé dans les deux langues nationales et a souligné les réalisations sociales et culturelles de son gouvernement en mettant l'accent sur ces dernières. Le premier ministre a également souligné que cette époque et celle de relèvement et de reconstruction d'après-guerre aient à présent revivues. Les besoins de cette période troublée ont fait place, dans tout le Canada, à d'autres aussi importants bien que plus pacifiques. "La population du Québec veut jouir de services gouvernementaux meilleurs, favoriser l'aménagement rationnel de ses richesses naturelles, encourager le développement industriel de son territoire, stimuler le progrès de son agriculture, elle veut aussi se donner un régime de sécurité sociale qui tienne mieux compte des charges de famille et elle désire des services de santé plus conformes à ses besoins. "Elle souhaite enfin — et ce souhait, cette exigence, devraient le dire, est pour nous d'une importance capitale — elle souhaite hausser le niveau de l'éducation et de la culture dans la province."

Table with 2 columns: Category and Price. Includes items like Annonces classées, Arts, sciences, musique, Bandes illustrées, etc.

Table with 2 columns: Name and Address. Includes names like CARBONNEAU, GAUTHIER, LABISSONNIERE, etc.



LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE de la paroisse St-Madeleine profitait de la paroisse de la bénédiction des enfants, samedi après-midi, pour leur distribuer des friandises à la porte de l'église. On voit ici des membres de la Société donnant quelques sacs de bonbons à un groupe d'enfants.

**Au cours de la dernière année**

**Le Centre de Service Social a répondu aux demandes de plus de 12,000 familles**

Au cours des douze mois écoulés, le Centre de Service Social a répondu aux demandes de plus de 12,000 familles aux prises avec des problèmes sociaux ou psychologiques. Il s'agit d'une augmentation considérable sur l'année précédente et, selon l'analyse des statistiques mensuelles, la progression s'accroît encore considérablement dans l'avenir. Telle est, en résumé, la situation présentée par le secrétaire général de l'organisme, M. Jules Perron, M.A., lors d'une rencontre entre la direction et le personnel au début de l'année 1962.

C'est dire que le diocèse de Trois-Rivières est fortement touché par l'incidence des problèmes sociaux puisqu'en 1961, environ 1 famille sur quatre ou cinq a dû faire appel à l'agence sociale qui les dépassaient. Les problèmes les plus rencontrés sont ceux de difficultés scolaires, de problèmes de santé, de problèmes de logement, de problèmes de chômage, de problèmes de divorce, de problèmes de dévotion.

Dans les 6 bureaux du Centre de Service Social: Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan, Grand-Mère, La Tuque et Louiseville, 80 personnes spécialement formées dans les sciences de l'homme s'occupent de soulager les familles en difficulté. Travailleur social, aide sociale psychologique, conseillers d'orientation, médecins, psychiatres s'unissent pour apporter aux familles éprouvées, sous la direction du pasteur, les éléments de charité et de technique sociale nécessaires à leur réhabilitation. Le public consulte facilement l'agence puisqu'il est ouvert de 9 heures à 5 heures, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures, le samedi, et de 9 heures à 12 heures, le dimanche.

**L'Opinion du passant**

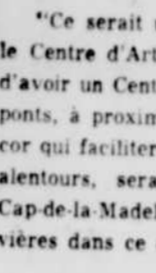
"M. le maire J.-A. Mongrain a parlé de l'achat de l'île St-Christophe par la ville de Trois-Rivières et la construction d'un Centre d'Art, conjointement par Trois-Rivières et le Cap-de-la-Madeleine. Qu'en pensez-vous?"

M. Rosaire Gaudet, Trois-Rivières



"Ce serait peut-être une bonne affaire. Je trouve le site excellent. Il est évident que l'on ne peut pas tout construire sur la rue des Forges. Entre les deux ponts, en pleine nature, ce serait un endroit excellent pour notre Centre d'Art."

Mme Frank Paquet, Cap-de-la-Madeleine



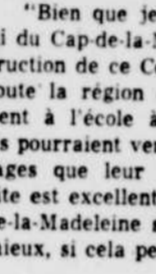
"Ce serait une excellente idée que de bâtir le Centre d'Art à cet endroit. Il est nécessaire d'avoir un Centre d'Art. Son site, entre les deux ponts, à proximité des deux villes, dans un décor qui faciliterait l'établissement d'un parc alentour, serait idéal. L'action conjointe du Cap-de-la-Madeleine et de la cité de Trois-Rivières dans ce domaine est à souhaiter."

M. Roland Martel, Trois-Rivières



"Je suis pleinement en faveur de la construction d'un Centre d'Art. Il est temps que l'on fasse quelque chose dans ce domaine, depuis les années qu'on en parle. Le site proposé par le maire Mongrain serait excellent. L'île St-Christophe est bien située et encore pourvue d'éléments naturels. On pourrait aménager un parc autour du Centre et ce serait un endroit idéal. L'action conjointe entre Trois-Rivières et le Cap-de-la-Madeleine permettrait certainement de le réaliser plus tôt."

M. Léopold Cossette, St-Maurice



"Bien que je ne sois pas de Trois-Rivières, ni du Cap-de-la-Madeleine, je crois que la construction de ce Centre d'Art pourrait servir pour toute la région environnante. Nos jeunes viennent à l'école à Trois-Rivières assez souvent, ils pourraient venir également profiter des avantages que leur offrirait le Centre d'Art. Son site est excellent. Que Trois-Rivières et le Cap-de-la-Madeleine s'unissent pour le réaliser, tant mieux, si cela permet de l'avoir plus tôt."

**Dans le district de Trois-Rivières**

**1,633 causes inscrites en Cour supérieure en 1961**

En Cour supérieure du district de Trois-Rivières, 1,633 causes furent inscrites en 1961. 211 avaient déjà été inscrites précédemment puis abandonnées avant d'être enregistrées. Les juges de cette Cour, les honorables juges Léon Lajoie, doyen, Jean-Louis Marcland et Roger Laroche, se composent en particulier de réclames à la suite d'accidents de toutes sortes et surtout d'automobiles. 40 requêtes en séparation de corps furent adressées et la plupart d'entre elles furent accordées. En janvier, 123 inscriptions, deux séparations de corps, et une action en dommages-intérêt de \$73,296.27. Il s'agit de la seconde en importance inscrite dans l'année.

Février: 104 inscriptions, deux séparations de corps, une annulation de mariage et la principale action: \$11,684.24. Un mois relativement tranquille. Dame D. Auger obtint gain de cause contre M. N. Morin. La Cour lui accorda la plus importante réclamation: \$26,301.93.

Mars: 142 inscriptions, cinq séparations de corps, deux actions d'annulation de mariage, \$64,411 et \$2,039.18 et une annulation de mariage. Les causes en annulation de mariage sont ordinairement très rares. La seconde plus importante réclamation: \$9,129.50 est accordée à M. T. Beaulieu contre M. M. Mshu à la suite d'un accident.

Avril: 159 inscriptions, quatre séparations de corps, l'action la plus importante: \$37,972.65; deux autres actions étaient supérieures à \$15,000. Une personne ne demande et obtient la garde de son enfant.

Mai: 124 inscriptions, quatre séparations de corps, une action de \$14,806.24. Rien de saillant.

Juin: 122 inscriptions, deux séparations de corps, Valère Lachance présente une première requête en certiorari contre S.H. le juge Léon Giguère, le 6 juin. On se rappelle qu'il présentait une requête semblable contre le juge Jules Provancher de la Cour municipale au cours du mois d'octobre. Principale action: \$16,926.50.

Juillet: Le mois des injonctions. La Cour en enregistrera quatre en dix jours. Il s'agit d'un record qui est loin d'être battu. C'est encore le mois des surprises.

Le 5: M. Urban Brucher demande l'annulation d'un règlement municipal. Il s'agit d'une requête rare. Le règlement est relatif à la taxe d'eau.

Le 14: Première injonction. Bruno St-Germain contre A.-H. Lacharité. La requête sera rejetée le 21 décembre.

Le 17: Le Canadian International Paper prend injonction contre un certain nombre de ses fournisseurs à la suite de troubles survenus dans les camps du Haut St-Maurice. (Voir: 1,633 causes page 15)

**Au rôle de 1961**

**Seize causes inscrites aux Assises criminelles**

Les Assises se sont ouvertes le 23 octobre. Seize causes se sont inscrites. A date, onze ont été entendues. Quatre ont été renvoyées à l'an prochain ou renvoyées aux Sessions de la Paix à la demande des prévenus.

Le 6 novembre: Gérard St-Jean est acquitté d'une accusation: la tentative de corruption de deux agents de police à Shawinigan.

Le 6: Raphaël Goulet est aussi acquitté d'une semblable accusation.

Le 9: Camille Doyon de Québec est reconnu coupable de conduite dangereuse après avoir été accusé d'avoir par suite de sa négligence criminelle, causé la mort de David Laycock. Le 28, il est condamné à 1 mois de prison et \$300 d'amende. Son permis est suspendu pour deux ans.

Le 20: Valmore Rock se reconnaît coupable d'avoir incité deux jeunes à mettre le feu à une maison qui lui appartenait dans la ville de Nicolet. Cet acte a eu l'effet d'une ombre. Le 28, il est condamné à 15 mois de prison.

Le 20: Jacques Pelletier se reconnaît coupable de faux. Son dossier est chargé, le 28, il est condamné à deux ans de prison.

Le 30: Le Dr Jean-Soch Gingras est accusé d'avoir par suite de sa négligence criminelle, causé la mort de M. Philippe Cloutier. Le jury ne parvient pas à faire l'unanimité et la cause est renvoyée aux prochaines Assises. (Voir: Seize causes page 15)

**AVIS**

Les officiers de l'Association Chrétienne de Secours Mutuel Inc. sont: MM. JEAN RICHARD, prés., LÉO PAPIILLON, sec., ALBERT BLAIN, tres. M. Jean Richard, occupé par intérim le poste de gerant de la Ferme L'Oasis, propriétaire de l'Association. Seuls ces officiers sont autorisés à transiger pour et au nom de l'Association. Léo Papillon, sec.

**Projet de loi à la Législature**

**Société intéressée à distribuer du gaz naturel dans la région**

QUEBEC (PC) — Une société commerciale intéressée dans la transmission et distribution du gaz naturel, la Québec Gas Transmission Lines Inc., demandera à la Législature l'adoption d'une loi autorisant à acquérir de gré ou par expropriation, droits de passages, servitudes et terrains nécessaires pour la distribution du gaz naturel dans plusieurs comtés de la province de Québec. Les comtés où la compagnie veut étendre ses services sont ceux qui se trouvent au sud du St-Laurent jusqu'à la frontière des États-Unis, jusqu'aux comtés de Mégantic, Frontenac et Lotbinière, et au nord du fleuve dans les comtés de Vaudreuil-Soulanges, St-Maurice, Trois-Rivières, Champlain, Lavolette, Portneuf et tous les comtés de la ville de Québec.

**Deux légers feux en fin de semaine**

Deux légers feux sont survenus dans la région de Trois-Rivières en fin de semaine.

Le premier, vers 1 h 45 samedi après-midi au Cap-de-la-Madeleine, s'est déclaré dans le brûleur à l'huile de la maison de Mme Antonio Dubord alors qu'elle se trouvait absente depuis quelque temps. La résidence, située au 46 rue Loranger, n'a pratiquement pas été endommagée et les pompiers du Cap-de-la-Madeleine, ont vite fait de le maîtriser.

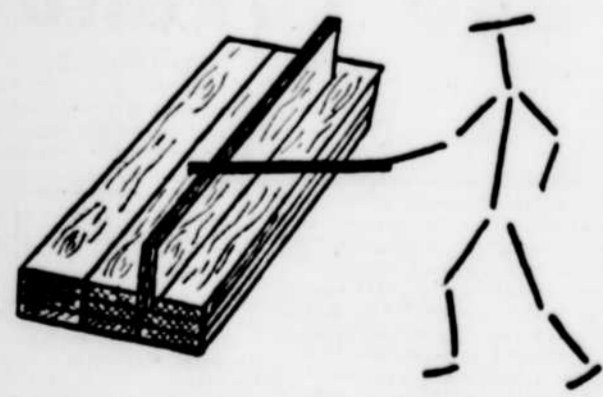
Vers 11 h 45 samedi soir, 8 pompiers se sont rendus sur les lieux d'un incendie qui venait de éclater au 3035 rue Père Bressani, propriété de M. Alide Gellinas. Il ne s'agissait que de légers troubles de cheminée et les dommages matériels sont minimes.

Le lieutenant Wilson Massicotte et le sergent Paul Gendron étaient en charge du détachement.



**BOIS D'OEUVRE**

- Tiré des forêts du Québec
- Utilisé depuis des générations
- Usiné pour répondre à de nombreux usages



CLASSIFICATEUR LICENCE

vous est offert selon

- Des qualités certifiées
- Des dimensions conformes aux normes de la Canadian Lumber Standards.
- Des normes adoptées par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.
- Des normes explicitées dans le Code National de la construction.

Venez constater et rendez-vous chez **PRUANEAU INC.**

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION  
2400, BELLEFLEURILLE  
TROIS-RIVIERES FR 5-7747

**L'exécutif régional fera rapport de son travail**

Le Dr Maurice Campbell, président du Bureau des Gouverneurs et président honoraire du groupement régional Jeune Commerce de la Mauricie, recevra les gouverneurs ainsi que l'exécutif régional et les membres du conseil, à un souper qui aura lieu à 6 h. 30 ce soir au Château de Bois des Trois-Rivières.

Ce sera la première rencontre entre le Bureau des Gouverneurs et les membres du conseil régional Jeune Commerce de la Mauricie.

Le souper sera suivi d'une réunion, au cours de laquelle l'exécutif régional fera part du travail accompli à date par son groupement et de son programme d'ici la fin du terme.

Les gouverneurs qui sont d'anciens Jeune Commerce feront bénéficier le groupement de leurs conseils.

C'est également à cette occasion, que le Dr Maurice Campbell fera la remise de la bourse d'art oratoire intermédiaire au gagnant pour l'année 1961, soit Jean-Claude de Lachance.



(Photo Le Nouvelliste) LE QUARTIER GENERAL de la Marine Royale du Canada vient d'annoncer la nomination du lieutenant Robert Grenier, R.C.S.C., au poste d'officier commandant des Cadets de la Marine Royale, section "Radisson" des Trois-Rivières. Le lieutenant Grenier remplacera le lieutenant Marc Boucher, R.C.S.C. (rel.) qui fut officier commandant durant les trois dernières années.

**Rétraction des hémorroïdes sans aucun malaise:**

**Découverte d'une substance cicatrisante qui soulage la douleur et élimine l'émersion tout en rétractant les hémorroïdes.**

Montréal, Qué. (P.M.) — La science vient enfin de mettre au point une nouvelle substance cicatrisante qui agit avec une efficacité sans pareille dans le traitement des hémorroïdes. Cette substance à une double action: elle réduit l'enflure tout en soulageant la douleur et la démangeaison. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce remède peu coûteux dont l'emploi ne comporte aucun inconvénient.

Pour vérifier le nouveau traitement, les médecins ont suivi plusieurs centaines de cas d'hémorroïdes dont certains duraient depuis une vingtaine d'années. Ils ont noté dans tous les cas une amélioration rapide: soulagement de la douleur doublé de la rétraction des enflures.

Ces résultats ont été obtenus sans médicaments anesthésiques, sans opérations, sans douleur, sans Bio-Dyne, nouvelle substance cicatrisante.

On trouve le nouveau remède en onguent ou suppositoires, sous le nom de PREPARATION H. En vente dans toutes les pharmacies, sans ordonnance, avec garantie de remboursement en cas de non-satisfaction.

**Octroi de lettres patentes**

La dernière livraison de la Gazette officielle de Québec renferme un avis de l'incorporation de Mich-O-Tomobile Life, dans le but d'exercer le commerce de véhicules-automobiles et faire affaires comme garagiste.

Les lettres patentes constituant la nouvelle société ont été accordées par le lieutenant-gouverneur de la province à M. et Mme Marcel Michaud ainsi qu'à M. Arthur Gravel, c.a. Le capital total de la compagnie est de \$40,000 divisé en quatre cents actions de cent dollars chacune.

Le siège social de la compagnie est situé à Trois-Rivières.

**Légers incendies**

Deux légers incendies se sont déclarés, dimanche, dans la ville de Trois-Rivières, ne causant pratiquement aucun dommage.

Le premier est survenu vers 10h55, hier matin, au 942 rue Père Frédéric, alors qu'un court-circuit menaçait de communiquer les flammes aux murs de l'immeuble propriété de M. Léopold Grenier.

Le capitaine Lucien Adam et le sergent Roland Alarie, ayant sous leurs ordres huit sapeurs du poste No 2, circonscritèrent l'incendie et l'éteignirent en moins de dix minutes.

L'autre incendie a éclaté dans la cheminée du 1576 rue Ste-Julie, vers 5h15 de l'après-midi. Néanmoins, on ne déplore aucune perte en dommages matériels sur l'immeuble qui est une propriété de M. Joseph Pelletier.

Le lieutenant Joseph Cartier ainsi que le sergent Damien Houde, en tête de 7 sapeurs, ont pris le contrôle de l'élément destructeur quelques minutes après leur arrivée.

**AUJOURD'HUI "CHEZ CLAIRETTE" COMMENCE LA PLUS GRANDE VENTE DE TISSUS IMPORTES**

JAMAIS VUE

Le stationnement n'est pas un problème à la Maison de Clairette. Il y a un droit spécial pour stationner votre voiture à l'arrière de notre maison, rue Niverville.

**DES 1,000 VERGES DE COTONNADE DE BOUSSAC**

rayonne, soie, lainages et divers tissus mixtes.

Réduits aussi bas que **\$1.00 et \$1.89 la verge**

Mme Clairette Leclerc

**LES PLUS BEAUX LAINAGES**

De 46 pouces de large Réduits à **\$2.98 la verge**

**Un Groupe de Superbes Robes**

Balance de parade de modes valent jusqu'à \$85.00

REDUIT POUR **\$35.00 et \$39.95**

**A LA TURQUOISE**

VOUS OFFRE DES CADEAUX ET BIJOUX

Réduits à **\$200 et \$100** nous liquiderons tout

Des vêtements non terminés quelques-uns des balances d'ateliers **\$1500**

BALANCE DE MANTEAUX **\$2995 et \$4500**

VALANT JUSQU'A \$89.95

**AU BONNET ROSE**

**CHAPEAUX** De \$7.95 à \$18.95 REDUITS A **\$5 - \$7 - \$9**

**FOULARDS** EN GRAND SPECIAL **\$200**

EN TRES GRAND SPECIAL CHAPEAUX DE LAINE **\$500**

**GANTS ET BOURSES 20% DE RABAIS**

**Maison de Clairette Enr.**

490, rue BONAVENTURE FR. 4-1354

**HUILE A CHAUFFAGE**  
GROS ET DETAIL  
**YVON CLOUTIER**  
SERVICE → **FR 5-0586**  
JOUR ET NUIT

# Le Nouvelliste

Trois-Rivières, mardi, le 9 janvier 1962

**TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES**  
Nouveaux réajustements et réparations de vos transmissions — Travail fait rapidement et soigneusement par des experts.  
Jusqu'à 14 MOIS pour payer  
**Transmission Automatique Service Ltée**  
601, NOTRE-DAME — CAP — FR. 5-0741

**Pour l'année en cours**

## Les propriétaires percevront la taxe d'eau



(Photo Le Nouvelliste)

LE CENTRE UNIVERSITAIRE DES RECHERCHES historiques annonçait, hier après-midi, au Séminaire St-Joseph, l'ouverture de sa première session de cours qui débutera le 17 janvier. Sur la photo, prise à cette occasion, dans le bureau de Mgr Albert Tessier, P.D., nous remarquons les principaux directeurs de ce centre. De gauche à droite, assis, Mgr Tessier, M. Denis Vaugois, directeur des études du centre, M. l'abbé Louis Martel, professeur, M. l'abbé Gilles Boulet, professeur, M. l'abbé Yves Dostaler, professeur, Debout, M. Luc-André Biron, archiviste de la Cité de Trois-Rivières, M. l'abbé Jean Panetton, professeur, M. Jacques Lacoursière, secrétaire du centre, M. Yvon Thériault et Me André Bureau, conseiller juridique.

Le programme académique tracé

### Le Centre universitaire de Recherches Historiques sera inauguré le 17 janvier

L'exécutif du Centre universitaire des Recherches Historiques s'était réuni, hier après-midi, dans le bureau de Mgr Albert Tessier, P.D., au séminaire St-Joseph, pour annoncer le début des activités de ce centre. Les cours organisés par le Centre universitaire des Recherches Historiques (CURH) débuteront le 17 janvier prochain. Ils s'adressent à tous les adultes intéressés ainsi qu'aux étudiants en pédagogie et autres. A date, ces cours sont reconnus par l'École normale Supérieure de l'Université de Montréal.

### Deux condamnations et causes remises à la Cour des Sessions

Roland Bellefleur accusé de meurtre à une maison privée à St-Alexis-des-Monts reviendra le 18 janvier pour subir son procès. Il s'agit d'une vieille cause. Hier, il n'était pas présent à cause de la tempête.

Joseph-Alban Latigne, de Louiseville, s'est reconnu coupable à une accusation de vol par effraction pour un montant de \$6 communi au Garage Clément et Fils de cette même ville. Son dossier compte deux condamnations pour des offenses semblables.

Il est membre de l'armée régulière depuis un mois et demi. S. H. le juge Maurice Langlois s'attendra son cas et rendra sa sentence le 12. Il s'agit d'un jeune de 22 ans.

Un individu a été condamné à payer une amende de \$100 pour avoir illégalement possédé de la bière. Un autre pour avoir mis en circulation un billet contrefait de \$10, reviendra le 10 janvier pour connaître sa sentence. Après qu'il eut avoué sa culpabilité, son procureur, Me Real Leprieu, déclara au tribunal que son client avait agi par mégarde en repassant un billet qu'il s'était fait "passer" lui-même. L'accusé en est à sa première comparution en Cour.

Louis Georges Faya a nié sa culpabilité à une accusation de possession illégale de parties d'automobile. Son procès a été fixé au 19 janvier. Il en est de même dans le cas de Donat Arguel, Jean-Paul Hudon, Denis Fraser et Joachim Bedard.

Une délégation rencontre le conseil

### Les épiciers veulent ouvrir leurs portes plus tard le soir

Une forte délégation d'épiciers de notre ville s'est présentée devant le conseil de ville, hier soir, pour demander un amendement au règlement des heures de fermeture des magasins et à obtenu que nos édiles reconsidèrent la question. Dans leur requête, les épiciers demandent un amendement dans le but de pouvoir fermer leurs établissements plus tard dans la soirée. C'est l'échevin Fernand Gouneau qui a donné un avis de motion dans ce sens et a suggéré que jusqu'à lundi prochain, on demande au directeur de la police municipale de bien vouloir tolérer que les épiciers du coin demeurent ouverts plus tard que 9 h. 30, tel qu'indiqué dans le règlement municipal.

Une vingtaine d'épiciers formaient la délégation qui groupait des bouchers-licenciés, des bouchers, des licenciés et des restaurateurs. Mgr Albert Tessier, Laurent Pruneau et René Bertrand se sont fait le porte-parole du groupe pour expliquer la situation. Selon eux, le règlement adopté récemment s'applique aux commerçants du centre commercial, mais ne leur rend pas service, pas plus qu'à la population en général.

L'échevin Gérard Bourget a fait remarquer que dans le règlement il n'y avait rien qui restreignait les heures au sujet de l'alimentation et l'échevin André-O. Dumas a ajouté qu'on avait passé un règlement pour tous les commerces, excepté l'alimentation.

7% Placement réalisables à pleine valeur en tout temps  
Cent - Associés  
FR. 5-3544 1371 HART

### Le conseil accepte le principe sur division

par Paul-Emile GUY

La taxe d'eau des locataires des Trois-Rivières sera perçue, en 1962, par les propriétaires. C'est le sens de l'avis de motion qui sera présenté, la semaine prochaine, par le conseil de ville qui a décidé de la chose, hier soir, après une courte discussion en séance du comité permanent.

En somme, les échevins se sont prononcés à 5 contre 2 sur le principe de la collection de la taxe d'eau par les propriétaires.

MM. Gérard Bourget et Léo Thibeault se sont opposés à cette proposition, tandis que MM. Antoine Gauthier, André-O. Dumas, Germain Deschênes, Fernand Gouneau et Louis Allysion se sont dits favorables.

Son Honneur le maire J.-A. Mongrain a résumé la pensée de la majorité du conseil en disant que la même résolution présentée en 1961 par la cité sera de nouveau remise de l'avant immédiatement afin qu'elle soit adoptée au début de l'année. Nos édiles ne veulent pas être mis en face de mêmes difficultés que l'an dernier. Bien plus, le premier magistrat a souligné, en regard du nouveau rôle d'évaluation qui sera adopté, qu'on pourra amender le règlement si le conseil jugeait bon de baisser le taux de la taxe d'eau.

Sur ces remarques, l'échevin Bourget a dit que cette proposition ne lui convenait pas. Il a fait remarquer que ça allait bien auparavant, lorsque les locataires payaient leurs taxes d'eau à la ville directement et il a demandé qu'on demeure dans le statu quo.

Le maire Mongrain a alors exigé que les échevins se prononcent sur la question et le vote a donné le résultat indiqué plus haut.

Historique  
On se souvient que le conseil de ville avait décidé, lors de la présentation du budget 1961 que la taxe d'eau des locataires serait perçue par les propriétaires dans le but d'économiser. Peu après, la Ligue des Propriétaires de Trois-Rivières s'est prononcée contre la décision de la ville et M. Urbain Boucher, président de la Ligue, a poursuivi la cité de Trois-Rivières en contestant le droit de rétroactivité de Trois-Rivières au sujet de la perception de la taxe d'eau.

Une injonction fut prise contre la cité pour l'empêcher de percevoir la taxe d'eau, mais en vain. (Voir: Les propriétaires page 3)

### Conseil en bref

Le conseil de ville a tenu sa première séance de la nouvelle année, hier soir, sous la présidence de Son Honneur le maire J.-A. Mongrain. L'échevin Benoit Giguère était absent.

L'échevin Gérard Bourget a demandé au gerant municipal le résultat de l'enquête menée conjointement par la ville et la Société des Loyers. Ce dernier a répondu que M. Dubé n'avait pas terminé son travail. Le maire a ajouté que le rapport des enquêtes provinciales est entre les mains du ministre Lionel Bertrand.

Le conseil de ville a fait l'adoption de la proposition de l'unionnisme pour demander des souscriptions pour la fourniture des pneus pour 1962.

Le bureau du contentieux de la ville a été autorisé à faire les procédures nécessaires pour faire passer la sentence arbitrale dans le cas du syndicat des services extérieurs.

Les activités de la traversée pour le mois de décembre 1961 ont présenté un surplus de \$475.45 sur le mois correspondant en 1960. Les opérations de toute l'année sont supérieures à celles de l'année 1960 d'un montant de \$32,965.76.

Le bureau de permis de construction pour décembre 1961 signale la construction de 12 unités nouvelles qui représentent un montant de \$1,261,000 contre 24 en 1960 pour un total de \$1,309,000. Le rapport annuel paraîtra bientôt.

Une lettre écrite au gerant municipal par M. Jules Picotte, ex-secrétaire de la municipalité de St-Michel-des-Forges, informe le conseil de Trois-Rivières de l'organisation administrative du nouveau quartier St-Michel.

Nos édiles ont décidé d'honorer les terrains en bordure du boulevard des Forges pour donner une largeur de 100 pieds à cette artère et pour permettre la réalisation d'un rond-point à l'intersection des Récottes.

Un arrêté ministériel a été passé à l'effet d'autoriser la cité à contracter une entente avec la Société Centrale d'Hypothèques et de Loyer au sujet de l'enquête sur la condition du logement.

L'étude du budget 1962 débutera lundi prochain, le 15 janvier, à 2 heures de l'après-midi.



(Photo Le Nouvelliste)

IL NE SERA PLUS désormais nécessaire de sortir de Trois-Rivières pour aller faire une promenade en campagne. Ce paysage pittoresque fait partie du secteur de St-Michel-des-Forges qui vient d'être annexé à la ville depuis le Premier de l'An. Notre cité compte maintenant près de 3,000 citoyens de plus qu'indiqué dans les statistiques officielles du dernier recensement.

Après une enquête d'un an et demi de la Gendarmerie Royale

### Ex-syndic accusé de vol, d'omission de rendre compte et d'abus de confiance

Par Pierre L. DESAULNIERS  
La Gendarmerie Royale vient de mettre à jour les conclusions d'une enquête, commencée il y a un an et demi, à l'égard d'un ex-syndic de faillites à Shawinigan et aujourd'hui gerant de hôtel en Floride, s'est vu accusé, hier aux Sessions, de vol, d'abus de confiance et de

mission de rendre compte. La plainte compte 19 chefs d'accusation et se rapporte à six causes de faillites. A la surprise générale, ce procès est introduit avec une rapidité étonnante.

Le procès qui a duré toute la journée d'hier doit se poursuivre aujourd'hui. A date, la Couronne, qui a confié sa cause à Me

Claude Nolin, de Montréal, a fait entendre 22 témoins. Il appert que la poursuite aurait encore 17 témoins à produire. Les défenses, assumées par Me Rosaire Lajoie, de Shawinigan, n'a pas encore dévoilé son plan d'action.

L'enquête de la Gendarmerie a couvert toute l'administration de ce syndic de faillite, laquelle a échoué entre 1952 et le 31 décembre 1958, alors que son permis lui était retiré à la requête du surintendant des faillites, M. John-S. Larose. Ce dernier déclarait en effet que le permis avait été retiré par le ministre à la suite de rapports très négatifs sur l'administration de l'accusé.

Les faillites qui auraient été victimes de Lajoie sont MM. Maurice Lajoie, de Grand-Mère, Roméo Vaillancourt, de Shawinigan, Jean-Guy Bouchard, du même endroit, Albert Bouchard de La Tuque, Roger Bergeron et René Bouchard dont les domiciles n'ont pas encore été précisés. Ces deux derniers cas seront étudiés aujourd'hui.

L'accusé  
M. John-S. Larose exposa à la Cour que M. Laferrrière avait adressé une première requête pour l'obtention d'un permis de syndic en 1951, mais après enquête, on lui refusait considérant qu'il n'était pas suffisamment compétent. L'année suivante, il retirait sa demande.

L'endosseur de sa requête était Me Léon Lamothe, de Shawinigan. Le surintendant des faillites procéda à une rapide enquête comme c'était la pratique à l'époque et se fia à la déclaration de Me Lamothe à l'effet que M. Laferrrière avait acquis les connaissances nécessaires. Le nom de Me Lamothe reviendra d'ailleurs à quelques reprises au cours du procès. Le bureau de l'accusé se était contigu avec celui de Lavoie. L'accusé obtint donc son permis au cours de l'été 1952.

M. Maurice Bourbeau, second témoin, rapportant les causes de faillites ci-haut nommées, déclara que M. Laferrrière avait été nommé syndic dans chacun des cas et que l'assemblée des créanciers l'avait, chaque fois, confirmé dans ses fonctions. En 1959, il était remplacé par M. Rosaire Drolet, nouveau syndic qui participa à l'enquête. Me Léon Lamothe, non pas celui dont il est question ci-haut, mais le notaire et registraire, donna lecture des frais réclamés par le syndic Laferrrière dans quelques-unes des causes.

Second cas  
Le second cas est celui d'un plâtrier, M. Roméo Vaillancourt, de la Bale Shawinigan. En juin 1956, il faisait l'acquisition de ses biens, soit un camion International 1952, valant à peu près \$800, une Buick 1953 sur la finance et du matériel pour \$200. L'accusé lui réclamait \$250 pour la session.

(Voir: Ex-Syndic page 5)

Deux échevins croisent le fer

### Le mot "patronage" lancé dans un vif débat au conseil du Cap

Les échevins Armand Lemire et Lionel Rheault se sont lancés des pointes assez acerbes lorsqu'une résolution visant à autoriser le gerant à demander des souscriptions publiques pour l'achat de la gazoline a été votée.

L'échevin Rheault a fait inclure à la résolution que les souscriptions soient demandées aux compagnies payant des taxes au Cap. Le gerant Léo Lupien qui a été consulté à cet effet en 1954, la cité achetait ce produit de la compagnie Canadian Oil mais que l'année suivante, on a paré à l'achat Irving Oil.

L'échevin Armand Lemire est alors entré dans le débat pour affirmer qu'aucune compagnie ne fabriquait du gaz au Cap et qu'on demandait des souscriptions pour avoir le meilleur prix. Il a fait remarquer à l'échevin Rheault qu'il aurait dû demander des souscriptions dans le passé et que cette procédure devrait se faire annuellement.

L'échevin Rheault a bondi comme un lion pour expliquer qu'il désirait simplement éclairer son conseil en disant que toutes les compagnies qui fabriquent du gaz sont représentées au Cap.

L'échevin Lemire a alors demandé à son collègue Lionel Rheault s'il voulait faire du patronage mais ce dernier a mis au défi le doyen du conseil de prendre 6 mois et même un an pour prouver s'il voulait favoriser un électeur.

Le maire Desrosiers a mis un terme au débat en expliquant que toutes les compagnies étaient représentées au Cap.

A la requête de l'Association professionnelle des employés de la Tooke

### L'hon. juge Laroche accorde une injonction contre les syndicats nationaux des employés du vêtement

Par Pierre L. DESAULNIERS  
Une injonction intermédiaire vient d'être accordée par l'honorable Roger Laroche, de la Cour Supérieure des Trois-Rivières contre Jean-Noël Godin, Amédée Daigle, Pierre Alidas Paul Dubuc et les Syndicats nationaux des employés du vêtement de la région des Trois-Rivières à la demande de l'Association professionnelle des employés de Tooke Brothers Inc., du Cap-de-la-Madeleine.

L'injonction, rapportable le 23 janvier, a été accordée, hier à 11 h. 30, dans son ordonnance, l'honorable juge Laroche enjoint aux intimés, à leurs agents, cabaleurs, aux corps, groupements, associations, fédérations ou confédérations ou personnes agissant pour eux ou

en relation avec eux: primo, de ne pas tenir d'assemblée, plus particulièrement une assemblée au sous-sol de l'église St-Lazare du Cap-de-la-Madeleine, le 8 janvier 1962 à 8 heures pour suppléer au directeur Association ou négocier à sa place une convention collective au nom des employés de la Tooke Brothers; secundo, de ne pas rencontrer la Tooke Brothers ou ses officiers ou ses employés pour négocier une convention collective de travail; tertio, de ne faire, ni encourager de quelque façon, aucune propagande, actes, manoeuvres, annonce ou publicité aux fins de s'annoncer comme agents d'un syndicat habilité à agir pour les employés de la Tooke Brothers ou tendant à laisser croire que l'Association professionnelle n'est pas habilitée par la loi pour représenter les employés de la Tooke Brothers; quarto, de ne rien faire pouvant empêcher la Tooke Brothers, le directeur de la police du Cap-de-la-Madeleine, de faire régner la paix, d'y suspendre la tenue d'une assemblée ou d'attribution dans les bûts ci-haut décrits.

En résumé, le Syndicat national s'est vu interdire le droit de tenir une assemblée, hier soir, dans le sous-sol de l'église St-Lazare. Et de faire quoique ce soit pour nuire au travail de l'Association professionnelle.

Effectivement, on aurait tenté de tenir une assemblée à l'église St-Lazare, vers 8 heures ou 8 h. 30, le huissier Roméo Gervais a donné lecture de l'ordonnance d'injonction et la signifié en personne à M. Jean-Noël Godin. Les gens ont circulé sur place avant de se disperser définitivement.

Par contre, l'Association professionnelle des employés de la Tooke Brothers Inc., ont tenu leur assemblée tel que prévu au procès-verbal de l'Association, Me Ludovic Lapierre assistait à l'assemblée. Il y fut résolu de poursuivre les procédures et principalement d'adresser une requête dite "Regie Nisi", si on en vient à la conclusion qu'il s'est tenue une assemblée à l'église St-Lazare, malgré l'ordre de la Cour. (Voir: L'hon. juge page 5)

LA PLUS MODERNE AU COEUR DU QUEBEC

**IMPRIMERIE DES FORGES**

4000 Boul. Royal  
Trois-Rivières  
FR 5-4911

**WHIST**  
Organisé par les Frères  
Notre-Dame de la Paix  
CE SOIR à 8 h.  
Au Centre Recreatif  
Entrée: 35¢  
(Il y aura tirage du billet pour le récréatif.)

Reprise sensationnelle de cette industrie houillère

L'industrie du charbon connaît une crise depuis un quart de siècle. Sans doute peut-on en rejeter la responsabilité sur l'apparition de nouveaux concurrents : électricité, pétrole et gaz naturel.

Les plus anciennes mines de l'Angleterre, de la France, de la Belgique, du Luxembourg sont devenues si peu rentables qu'on a dû renoncer à leur exploitation.

En ce qui concerne le Canada, il représente plus de la moitié de toutes les réserves du Canada—effectue un retour sensationnel.

La reprise de l'industrie houillère en Alberta est si prometteuse qu'on prévoit que ses mines devaient fournir au moins vingt-cinq millions de tonnes de charbon annuellement au cours de la prochaine décennie.

Le dernier obstacle franchi

L'ex-premier ministre de la Saskatchewan, M. T.-C. Douglas, aujourd'hui chef du Nouveau Parti, fit voter par la Législature de sa province le premier plan d'assurance-santé au Canada.

Le programme d'assurance-santé voté par la Législature de la Saskatchewan à sa dernière session s'appliquera à 802.000 des 930.000 habitants de la province.

Traits de plume



"Il porte un uniforme d'aluminium brillant... bleu oeil de rouge-gorge... soutaché de nylon blanc et relevé de fermeture-éclair dorée.

Sukarno a la partie belle

C'est une guerre froide qui se poursuit actuellement entre la Hollande et l'Indonésie autour de la possession de la Nouvelle-Guinée hollandaise.

Le sol de la Nouvelle-Guinée est très riche et son sous-sol, encore inexploité, recèle tout probablement d'extraordinaires ressources minérales.

On s'explique facilement l'inquiétude de l'Australie devant la possibilité d'un changement de maître en Nouvelle-Guinée hollandaise.

mière puits de pétrole dans la célèbre région de Leduc, en 1947, marqua le début de la décadence.

Quatre des sénateurs qui sont décédés durant l'année, étaient des libéraux. Il s'agit de MM. Ray Perrin, 63 ans, de Terrebonne, W. D. Fisher, 82 ans, de l'Ontario, ancien ministre fédéral, J.-A. Braddette, 74 ans, de l'Ontario, et Aurèle Léger, 67 ans, du Nouveau-Brunswick.

Les députés qui sont morts durant l'année, étaient plus nombreux. MM. John A. Macdonald, 47 ans, progressiste-conservateur de Kings, Ile-du-Prince-Edouard, Mervyn Hardie, 43 ans, libéral du fleuve Mackenzie

et William Anderson, 55 ans, conservateur de Waterloo-Sud. Parmi les diplomates, sont disparus MM. E.-H. Coleman, 71 ans, ancien ambassadeur du Canada à Cuba et au Brésil, W. D. Herridge, 73 ans, ancien représentant du Canada à Washington, décédé à Ottawa.

La reprise de l'industrie houillère en Alberta est si prometteuse qu'on prévoit que ses mines devaient fournir au moins vingt-cinq millions de tonnes de charbon annuellement au cours de la prochaine décennie.

Si les experts du gouvernement n'ont pas erré, la mise à exécution de ce projet coûtera annuellement \$21-100.000. Rien n'assure que ce chiffre ne sera pas dépassé.

Comment se procurera-t-on cette somme de \$21-100.000? Tout d'abord en ajoutant un pour cent au taux de l'impôt personnel du revenu.

Si vous êtes un indépendant, ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reconnaissez naïvement que les Canadiens français n'ont pas les droits et traitements (non plus) qu'ils méritent, comme vous le dites, qu'ils devraient avoir, mais vous l'acceptez... pour vous c'est NORMAL.

Pour vous, il est normal de payer des impôts, de deux gouvernements et d'entretenir une armée de fonctionnaires, députés, ministres en double exemplaire.

Pour vous, il est normal qu'un gouvernement central à Ottawa, qui est à 80% de langue anglaise et donc méfiant de l'élément français et qui nous considère comme les "vaincus" de toujours, et le fera toujours plus d'ailleurs, de pourcentage de Canadiens français par rapport au Canada, va dangereusement en diminuant!

Pour vous, il est normal que le Québec à lui seul, renferme 15 de tous les chômeurs du Canada entier.

Pour vous, il est normal de payer des impôts, de deux gouvernements et d'entretenir une armée de fonctionnaires, députés, ministres en double exemplaire.

Pour vous, il est normal que le Québec à lui seul, renferme 15 de tous les chômeurs du Canada entier.

Pour vous, il est normal de payer des impôts, de deux gouvernements et d'entretenir une armée de fonctionnaires, députés, ministres en double exemplaire.

Pour vous, il est normal qu'un gouvernement central à Ottawa, qui est à 80% de langue anglaise et donc méfiant de l'élément français et qui nous considère comme les "vaincus" de toujours, et le fera toujours plus d'ailleurs, de pourcentage de Canadiens français par rapport au Canada, va dangereusement en diminuant!

Pour vous, il est normal que le Québec à lui seul, renferme 15 de tous les chômeurs du Canada entier.

Pour vous, il est normal de payer des impôts, de deux gouvernements et d'entretenir une armée de fonctionnaires, députés, ministres en double exemplaire.

Pour vous, il est normal qu'un gouvernement central à Ottawa, qui est à 80% de langue anglaise et donc méfiant de l'élément français et qui nous considère comme les "vaincus" de toujours, et le fera toujours plus d'ailleurs, de pourcentage de Canadiens français par rapport au Canada, va dangereusement en diminuant!

Pour vous, il est normal que le Québec à lui seul, renferme 15 de tous les chômeurs du Canada entier.

Pour vous, il est normal de payer des impôts, de deux gouvernements et d'entretenir une armée de fonctionnaires, députés, ministres en double exemplaire.

Pour vous, il est normal qu'un gouvernement central à Ottawa, qui est à 80% de langue anglaise et donc méfiant de l'élément français et qui nous considère comme les "vaincus" de toujours, et le fera toujours plus d'ailleurs, de pourcentage de Canadiens français par rapport au Canada, va dangereusement en diminuant!

Pour vous, il est normal que le Québec à lui seul, renferme 15 de tous les chômeurs du Canada entier.

Pour vous, il est normal de payer des impôts, de deux gouvernements et d'entretenir une armée de fonctionnaires, députés, ministres en double exemplaire.

Pour vous, il est normal qu'un gouvernement central à Ottawa, qui est à 80% de langue anglaise et donc méfiant de l'élément français et qui nous considère comme les "vaincus" de toujours, et le fera toujours plus d'ailleurs, de pourcentage de Canadiens français par rapport au Canada, va dangereusement en diminuant!

Pour vous, il est normal que le Québec à lui seul, renferme 15 de tous les chômeurs du Canada entier.

Pour vous, il est normal de payer des impôts, de deux gouvernements et d'entretenir une armée de fonctionnaires, députés, ministres en double exemplaire.

Pour vous, il est normal qu'un gouvernement central à Ottawa, qui est à 80% de langue anglaise et donc méfiant de l'élément français et qui nous considère comme les "vaincus" de toujours, et le fera toujours plus d'ailleurs, de pourcentage de Canadiens français par rapport au Canada, va dangereusement en diminuant!

Pour vous, il est normal que le Québec à lui seul, renferme 15 de tous les chômeurs du Canada entier.

Pour vous, il est normal de payer des impôts, de deux gouvernements et d'entretenir une armée de fonctionnaires, députés, ministres en double exemplaire.

Pour vous, il est normal qu'un gouvernement central à Ottawa, qui est à 80% de langue anglaise et donc méfiant de l'élément français et qui nous considère comme les "vaincus" de toujours, et le fera toujours plus d'ailleurs, de pourcentage de Canadiens français par rapport au Canada, va dangereusement en diminuant!

Politiciens, magistrats, journalistes, écrivains, artistes, etc... Les personnalités canadiennes disparues en '61

(Par la Presse Canadienne) Des personnalités dans tous les domaines de l'activité canadienne sont disparues en 1961.

En plus de cinq sénateurs et de trois députés à l'Assemblée législative, le monde politique a perdu notamment M. C. D. Howe, ancien ministre du cabinet libéral, dont la mort à l'âge de 75 ans, est survenue la veille du Jour de l'An 1961.

Quatre des sénateurs qui sont décédés durant l'année, étaient des libéraux. Il s'agit de MM. Ray Perrin, 63 ans, de Terrebonne, W. D. Fisher, 82 ans, de l'Ontario, ancien ministre fédéral, J.-A. Braddette, 74 ans, de l'Ontario, et Aurèle Léger, 67 ans, du Nouveau-Brunswick.

Les députés qui sont morts durant l'année, étaient plus nombreux. MM. John A. Macdonald, 47 ans, progressiste-conservateur de Kings, Ile-du-Prince-Edouard, Mervyn Hardie, 43 ans, libéral du fleuve Mackenzie

et William Anderson, 55 ans, conservateur de Waterloo-Sud. Parmi les diplomates, sont disparus MM. E.-H. Coleman, 71 ans, ancien ambassadeur du Canada à Cuba et au Brésil, W. D. Herridge, 73 ans, ancien représentant du Canada à Washington, décédé à Ottawa.

Personnalités provinciales Le Québec a perdu son lieutenant-gouverneur, M. Onésime Gagnon, ancien ministre du cabinet fédéral et de la législature provinciale, décédé à l'âge de 72 ans, le Dr C.-H. Blakeley, ancien ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, est mort à Moncton, au Nouveau-Brunswick à l'âge de 72 ans.

En Ontario, un ancien premier ministre provincial, M. Harry C. Nixon, qui avait été lieutenant-gouverneur, est décédé à l'âge de 70 ans, le ministre des Mines de l'Ontario, M. James A. Maloney, est mort à 36 ans et l'ancien ministre provincial des Terres et Forêts, M. Harold Robinson Scott, est décédé à l'âge de 66 ans.

Juges réputés M. Albert Sévigny, juge en chef du Québec à sa retraite et ancien ministre-conservateur du Revenu national, est décédé à Québec à l'âge de 80 ans. Le juge Alexandre Tasché, de la Cour supérieure du Québec est

mort à 61 ans et le juge K.-G. Mordon de la Cour d'appel de l'Ontario a rendu l'âme à l'âge de 54 ans.

Journalistes Dans le monde journalistique, on rappelle la mort de M. M.-E. Nichols, un des fondateurs de la Presse Canadienne et ancien directeur-gérant et éditeur du "Province", survenu à Vancouver le 1er mai dernier.

Écologistes Parmi les personnalités écologistes, on déplore la perte de Mgr Martin Lejeune, évêque apostolique du Keewatin, décédé à Montréal à l'âge de 70 ans.

Militaires Le lieutenant-général Sir Richard Turner, un des derniers

généraux de la première guerre mondiale, est mort à Québec à l'âge de 89 ans. Deux autres, titulaires de la Croix Victoria, sont également morts en 1961: il s'agit de M. E.-D. Bellevue, âgé de 78 ans, et du lieutenant-colonel W.-H. Clark-Kennedy, 82 ans, de Montréal.

Le lieutenant-colonel J.-Emile Levesque, 64 ans, ancien maire de Sherbrooke et ancien officier commandant des Fusiliers de Sherbrooke de même que le major-général R.-O.-G. Morton, 66 ans, ancien commandant de l'armée canadienne à Québec, le contre-amiral Brian Spencer, chef des services techniques de la marine, est mort à Ottawa à l'âge de 54 ans.

Écrivains et artistes M. Mazo de la Roche a traversé à l'âge de 72 ans, M. Philip H. Goudreau, globe-trotter et écrivain de Calgary a rendu l'âme également en 1961.

Le président de la compagnie Maclean-Hunter, M. Horace T. Hunter, est décédé chez lui à Toronto à l'âge de 80 ans.

Le chef d'orchestre Jack Kays, musicien bien connu à la télévision, est mort en mars dernier à l'âge de 37 ans. Le monde musical a aussi perdu un baryton canadien prometteur. (Voir: Les personnalités page 15)

Le son de cloche de nos lecteurs...

Indépendance ne veut pas dire communisme

Chez M. Monet, Comment par votre lettre du 4 janvier parue dans Le Nouvelliste avez-vous osé accuser vos frères de race et concitoyens qui ont un désir justifié d'indépendance, de servir les intérêts communs et socialistes?

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

volontairement leur indépendance. Nous sommes capables de disposer de nous-mêmes, de nos richesses naturelles, de notre développement présent et futur, sans nous faire dire quoi faire par des gens qui ne sont pas de notre mentalité et de notre race.

Nous sommes capables d'imposer le français comme seule langue officielle dans toute la province, Montréal compris, et cela à tous les échelons et dans tous les domaines, nous ne ferons pas partir les capitaux étrangers comme vous le pensez, mais au contraire il y aura afflux de capitaux de tous les pays principalement de l'Europe, parce qu'alors notre gouvernement sera en mesure de contrôler et planifier toute l'économie qui deviendra stable et viable, incluant des groupes d'industries lourdes, ainsi que l'exploitation des mines volontairement inexploitées. Les Américains investissent de la même manière qu'ils le font depuis toujours dans des pays pourtant moins sûrs, tels que la France, l'Italie, etc... Notre gouvernement travaillera pour nous seuls et non pas pour plaire au Fédéral.

Non, M. Monet, il est temps de vous réveiller de votre doux sommeil qui vous rend aveugle, et il est temps pour vous de vous en 1962, avec des idées 1975 et soyez certain d'une chose, L'INDEPENDANCE, N'EST PAS LA CARTE COMMUNISTE, et nous Canadiens français, en temps que peuple groupé, solidaire, nous n'avons qu'à demander notre indépendance tout ensemble pour qu'elle nous soit accordée, sans révolutions, sans heurts, car les Nations Unies veillent sur nous.

M. P. Delambert 312, des Rivières Trois-Rivières.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en péril) de la race latine et française en terre d'Amérique.

Vous reprochez à nos frères de ne pas avoir un amas d'illusions et d'arguments sans fondement valable. Je ne suis pas séparatiste, car c'est un mot détestable, et sans faire parti d'aucun mouvement du genre (tout au moins pour l'instant), je me qualifie de sympathisant "indépendantiste", ou si vous préférez en faveur de l'indépendance du peuple canadien français, et de la terre du Québec qui est le seul refuge (en



(Téléphoto UPI)

VUE AERIENNE du tragique accident ferroviaire qui s'est produit lundi près de Haarlem, aux Pays-Bas. Au moins 87 personnes y ont perdu la vie. C'est là un des plus désastres du rail dans l'histoire de la Hollande.

### Le bilan des victimes pourrait augmenter

# Un accident du rail fait 87 morts à Woerden, en Hollande

WOERDEN, Pays-Bas (PC d'après PA-Reuters) — Deux trains remplis de voyageurs des heures d'affluence sont entrés en collision à Woerden, en Hollande, hier, et on rapporte qu'au moins 87 personnes ont été tuées. Le brouillard était dense.

On annonce qu'on a retrouvé 75 cadavres dans les débris et un porte-parole des chemins de fer hollandais a déclaré que certaines voitures déformées par l'accident n'avaient pas été entièrement fouillées par les équipes de secours. Il estime que le nombre des morts sera d'environ 80 personnes.

Des dizaines d'autres voyageurs ont été blessés. Des prêtres, des religieuses, des pompiers, des policiers, des soldats et les voyageurs qui n'ont pas été blessés, prêtent main-forte aux équipes de secours. On rapporte qu'environ 50 médecins sont sur place.

Les cadavres ont été transportés à Utrecht pour être identifiés. Les premières informations concernant le pire désastre ferroviaire qui se soit produit dans les Pays-Bas, ont été publiées dans le train rapide Utrecht-Rotterdam, est entré en collision avec un train qui allait de Rotterdam à Amsterdam et qu'il a ensuite plongé dans le remblai.

Des personnes de la défense passive, tous les cheminots disponibles et les ambulances qui se trouvaient dans la région ont été envoyées sur le lieu de la catastrophe ou de lourdes grues tentent de déblayer. Certains voyageurs blessés ont pu sortir à quatre pattes des wagons.

### Les propriétaires... L'hon. juge...

(suite de la page 3) Cour. Cela équivaudrait à du mépris de Cour.

Le pourquoi de la requête L'Association professionnelle soutient d'une part qu'elle possède la reconnaissance syndicale de la Commission des relations ouvrières pour représenter collectivement les employés de la Tooke Brothers et d'autre part que les Syndicats nationaux du vêtement s'arrogent illégalement la qualité et le pouvoir de négocier une convention collective au nom des employés de la Tooke Brothers sans être autorisés par la loi.

L'Association ajoute que toutes les manœuvres pratiquées depuis quelque temps ont pour but de la dominer et de la faire dominer par une fédération ou une confédération de façon à priver les employés de la Tooke de leur liberté d'adhésion.

### Le Centre...

(suite de la page 3) re portera sur l'aspect social du régime français.

La seconde série dont le professeur sera M. Luc-André Biron, archiviste de la Cité de Trois-Rivières et qui est le seul diplômé canadien des Archives Nationales de Paris, portera sur l'archivistique.

La troisième série de cours qui sera surtout une initiation à la pensée économique, débutera samedi le 3 février à 10 h 30 a.m. M. Robert Levesque, professeur à l'Université de Montréal en sera le titulaire.

M. Jacques Lacoursière nous communique que l'inscription pour se faire avant le 17 janvier. Chaque participant qui réussira son examen final se verra remettre un certificat attestant de son assiduité au cours et de son succès final. Ce certificat pourra avoir un jour, une reconnaissance universitaire en histoire lorsque Trois-Rivières aura enfin son université.

### ANNONCE

## LES SOURDS PEUVENT MAINTENANT ENTENDRE AVEC LA NOUVELLE CAPSULE ELECTRONIQUE SANS CORDON

Chicago (Special) — S. F. Posen, une autorité reconnue en acoustique, annonce l'arrivée sur le marché d'un nouvel appareil capable de corriger la surdité. C'est un appareil minuscule, sans cordon, fil ou tube de plastique, fabriqué d'après les données les plus savantes en électronique. M. Posen dit que ce remarquable correcteur peut procurer une perception normale des sons à ceux qui souffrent d'une légère surdité. L'appareil est facile à pla-

### Ouverture...

(suite de la première page) son qui promet de livrer une lutte acharnée au gouvernement libéral.

### Une innovation

Pour la première fois dans l'histoire du parlementarisme québécois, les discours et les déclarations qui seront faites à l'Assemblée législative seront publiés dans un hors-d'œuvre. Des la première séance, cet après-midi, des sténographes officiels prendront note des déclarations faites en chambre afin de les imprimer dans un journal des débats. Quelques expériences ont été faites, dans le passé, en vue de l'établissement d'un hors-d'œuvre. C'est encore le travail des sténographes qui s'est avéré le plus efficace. Ceux-ci tomberont sous la juridiction du président de la chambre basse. Cette fonction est vacante depuis la nomination de M. Clieche comme ministre des Affaires municipales. M. Richard Hyde, député de Westmount, serait désigné aujourd'hui pour lui succéder.

### L'attentat...

(suite de la première page) Unis, Howard Jones, et d'Union soviétique, N. A. Mikhalov, auraient été au nombre des invités de Sukarno.

En Hollande, le diplomate américain a été l'objet de violentes critiques; les journaux ayant annoncé que des sources dignes de foi avaient révélé qu'il avait crié "Liberté" au cours d'un ralliement anti-hollandais à Bon-thain.

Les autorités néerlandaises ont refusé de commenter les nouvelles diffusées par les journaux et selon lesquelles les Affaires étrangères hollandaises auraient demandé des explications au State Department quant à "l'attitude" du diplomate durant la tournée de propagande de Sukarno.

A Washington, on a dit n'avoir reçu aucune demande en ce sens. A Manille, pendant ce temps, le vice-président des Philippines Emmanuel Pelaez, a annoncé qu'il avait offert les "bons offices" de son pays dans le différend hollandais-indonésien.

A Canberra, le premier ministre Robert B. Menzies a annoncé qu'il avait convoqué son cabinet avec une semaine d'avance jeudi pour discuter de la crise indonésienne.

A Kuala Lumpur, l'opposition a prétendu qu'un pays voisin et membre de l'OTASE se préparait à intervenir dans la guerre pour la Nouvelle-Guinée. L'allusion à l'Australie était très nette.

A Hollande, pendant ce temps, le gouverneur hollandais de la Nouvelle-Guinée occidentale, a qualifié les menaces de Sukarno de "classiques manœuvres de guerre froide ou de guerre de trêve" et a déclaré que l'invasion de l'île pourrait être pour Djakarta une opération "très périlleuse".

### Un partage...

(suite de la première page) les provinces. C'est pourquoi, nous considérons que les sources de revenus du gouvernement fédéral n'ont plus de raison d'être aussi étendues.

La session 1962 de la Législature provinciale, qui s'ouvre aujourd'hui à Québec, verra la mise en application de nombreux projets du gouvernement Lesage. En faisant remarquer à son auditoire d'hier midi qu'il ne lui appartenait pas de donner une sorte "d'avant-première" du discours du trône, le premier ministre a néanmoins tenu à signaler que c'est au cours des prochaines semaines que la Société générale de Financement, annonce-t-il à quelques mois, sera officiellement créée.

Cette société provinciale contribuera à permettre au gouvernement de réaliser une bonne part des projets qu'il carresse depuis au Québec. "nous concentrons tous nos efforts vers la construction d'un monde où il fera bon vivre. Pour ce faire, cependant, il importe que nous disposions de tous les moyens matériels nécessaires. C'est là le désir le plus ardent de toute la population du Québec; c'est aussi celui de son gouvernement."

### Ex-sydic accusé de vol...

(suite de la page 3)

Mais Vaillancourt n'en avait pas. Il offrit son camion. M. Laferrère lui demanda de laisser le véhicule au garage Savard. Il sait que le camion a été vendu mais pas plus.

Il garda son automobile qu'il paya par versements; quant au matériel, il était géré à Thetford Mines. Il ne valait pas le déplacement. On n'y toucha pas de l'avis d'un inspecteur de la faillite, M. Emile Morin. Le 3 juillet, Mme Vaillancourt alla porter à l'ancien syndic une somme de \$25 pour laquelle M. Laferrère lui remit un reçu signé P. Gélinas.

Mlle Gélinas est appelée à la barre. Elle a dit en premier lieu avoir préparé et signé le reçu à la requête de M. Laferrère. Elle déclare qu'on ne tenait pas de feuille de "ledger". Les copies de reçus et les chèques aux fins de mois étaient placés dans une chemise. C'était à la comptabilité.

Quant aux rapports de recettes et débourssés, elle explique quelle préparait la liste des items, laissant les chiffres en blanc. Ils lui étaient dictés par M. Laferrère, mais parfois aussi par Me Lamothe.

M. Oscar Longpré, gérant de la Caisse populaire, produit un chèque au montant de \$500 fait à l'ordre de l'accusé et signé Jean-Paul Robert, portant la mention: Achat de camion. Effectivement, M. Jean-Paul Robert vient déclarer qu'il a acheté le camion de M. Vaillancourt pour une somme de \$500. Il raconte la transaction:

"J'offrais \$500 M. Laferrère me dit qu'il ne peut pas parce que le gars demande \$900; il me dit qu'il va y avoir une enchère à Trois-Rivières. Alors je m'engage à payer \$500 si personne n'offre plus. Le lendemain de l'enchère, me disait qu'on n'avait pas offert plus."

M. Rosaire Drolet déclare qu'il n'y avait pas de compte "in trust" à la mention de cette faillite. Il n'a pas trouvé d'entrée pour ce \$500. Par contre, au mois d'août 1956 et 1957, deux chèques furent remis pour cette faillite: l'un à la Banque Canadienne de Commerce sur un compte intitulé "Roger Laferrère, spécial au montant de \$66.15, l'autre à la Banque Provinciale du Canada sur un compte "Roger Laferrère, administration" au montant de \$16.49. L'enquête n'a pas révélé de projet de relèvement de compte. Par contre, au procès-verbal de l'assemblée des inspecteurs, on note qu'une soumission au montant de \$400 a été faite pour le camion. Un espace en blanc a été laissé pour introduire le nom du soumissionnaire. Le procès-verbal n'est pas signé.

M. Emile Morin, gérant de la Banque Canadienne Nationale et inspecteur dans cette faillite, déclare que le syndic lui a rapporté une offre de \$400 pour le camion, offre qui fut acceptée. Comme créancier, il n'a pas reçu de dividendes, non plus que d'honoraires, comme inspecteur.

L'expert comptable revient à la barre pour déclarer que l'accusé a omis de rendre compte d'une somme de \$390.86. Au titre: recettes il aurait dû y avoir une somme de \$325 (Camion) et de \$65. On a découvert des déboursés pour \$94.16 en incluant les timbres-poste, etc. Le comptable ajoute ce qui aurait dû être le salaire du syndic soit \$39.38. Il note cependant que l'ancien syndic n'a pas fait taxer son compte comme il se doit. Enfin, l'agent de la Gendarmerie Marcel Lapointe, déclare que l'enquête dans les banques n'a pas permis de découvrir de compte "Re: Vaillancourt".

Troisième cas Il s'agit d'un ancien vendeur, M. Jean-Guy Boisvert. Il est maintenant libre de la faillite. Il remit à M. Laferrère une somme de \$300 ou \$350. Il ne se rappelle plus. Il a égaré le reçu. On lui produisit la copie au montant de \$350. Il la reconnut. Il n'avait pas d'autre actif. Bien plus, il avait emprunté cette somme.

Mlle Gélinas est rappelée à la barre. Me Nolin lui signale que dans le rapport des recettes et déboursés de cette faillite, rapport accompagné d'un affidavit assermenté certifiant qu'il est exact et selon les faits, il apparaît que le failli aurait versé un actif de \$200. Le témoin déclare que c'est la le montant "qu'on" lui a indiqué.

Me Nolin lui demande de spécifier qui est ce "on". Elle l'ignore. C'était la plupart du temps M. Laferrère... mais quelques fois aussi Me Lamothe. Elle indiquait parfois les montants sur les rapports sous la dictée d'une calculatrice Olivetti de M. Gaston Bussan pour une somme de \$35. Ce dernier lui accorda un acompte de 10%, plus une allocation d'environ \$30 pour une machine à écrire usagée de marque Royal. Etait-ce celle de la faillite. Me Lajoie demande — témoin s'il n'est pas vrai que la machine usagée lui avait été remise par un commis en l'absence de M. Laferrère, qui serait allé l'échanger quelques jours plus tard en expliquant l'erreur. Le témoin ne s'en souvient plus.

Et sur ce, la Cour adjourne ce spectaculaire procès à ce matin, 10 heures S.H. le juge Maurice Langlois entend la cause.

quatrième cas Albert Boutet était agent distributeur à La Tuque. Il rencontrait des difficultés financières et son procureur Me Chasse lui suggéra de s'adresser à M. Laferrère. C'est son avocat qui fit venir chez le failli, M. Laferrère. La cession eut lieu en mai 1958. M. Boutet céda un camion Dodge 57, un coffre-fort, une machine à écrire, une machine à calculer ainsi que la marchandise en réserve. Il s'agissait de "pataches", peanats, etc. ainsi que de l'avis de 27,000. Il y avait un lien de finance sur le camion.

M. Boutet raconte qu'il se rendit à Shawinigan à l'occasion de l'assemblée des créanciers et qu'il laissa le camion, le coffre et les deux machines à un garage que lui avait indiqué l'accusé. Quant à la marchandise périsissable, elle fut en partie retournée aux fournisseurs, les produits "Humpty Dumpty" furent détruits. Il conserve encore pour \$300 de peanuts puisqu'il n'a pas reçu ordre d'en disposer.

M. Léo Gélinas s'est porté acquéreur du camion pour une somme de \$1500. Il a versé \$500 comptant, sans recevoir de reçu et fit porter \$1000 par la compagnie Niagara Finance. Mais voilà, il a signé le contrat et vient qu'il indique la somme de \$1200. Me Nolin lui en demande l'explication. Il répond qu'on lui dit que la balance couvrait la finance, la taxe et que le restant demeurait comme actif dans la faillite.

M. Paul-André Julien de la Niagara Finance déclare que le contrat intervenu entre sa compagnie et M. Gélinas était de \$1200, \$1000 furent immédiatement versés à M. Laferrère et il présente la signature et les \$200 payaient l'assurance du camion pour deux ans.

M. Rosaire Drolet est rappelé. Il déclare que dans un compte de fidéicommiss, on avait enregistré trois dépôts: \$42.25, \$39.75 et \$1199.38. Un bordereau permet d'établir que ce dernier dépôt a été fait le jour même de la vente du camion. Il s'agit du \$1000 de la compagnie de finance et d'une somme de \$200 moins 62 cents d'échange sur le chèque. Les déboursés s'établissent à \$1164.61 dont \$964.70 à la compagnie Industrial Finance pour le paiement du lien sur le camion.

Comme il reste dans le compte en fidéicommiss une somme de \$116.87 M. Lemire, le comptable, conclut que l'accusé a omis de rendre compte d'une somme de \$240.92. A la demande de Me Lajoie, il signale que les recettes comprennent aussi le \$300, la différence entre le \$1200 enregistré dans l'acte de vente et le \$1500 effectivement versé par M. Gélinas. Ce dernier a en effet produit la preuve comme quoi il avait versé \$500 en argent.

Me Lajoie demande au comptable s'il n'a pas envisagé en établissant son rapport que son client avait pu, dans ce cas-ci, faire des déboursés excédant le 7% prévu par la loi. Ce qui expliquerait la différence. Me Nolin s'objecte parce que dit-il, même si le comptable calcule les honoraires de l'ancien syndic, celui-ci n'avait pas le droit de se payer lui-même. Il appartient au registraire de le taxer selon le travail accompli.

On termine sur la question de la machine à écrire. Le 23 octobre, 1958, M. Laferrère acquirit

# ESCOMPTE 50%

## MERCREDI 9H.A.M. A 1H.P.M. SEULEMENT

### FABRICATION CANADIENNE



# 1.26

Limite : une paire par client

## EN CUIR

### VERITABLE

## SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

### NOUVELLE POLITIQUE!

EN MAGASINANT LE MERCREDI MATIN, VOUS OBTIENDREZ PLUS DE CONFORT... UN MEILLEUR SERVICE... UNE PLUS GRANDE SELECTION, TOUT EN BENEFICIANT DE NOS VENTES A MOITIE PRIX.

## CHAUSSURES

# YELLOW

336 Rue DES FORGES  
TROIS-RIVIERES

753 — 5ième RUE  
SHAWINIGAN

L'enlèvement de la neige

La cité de Grand'Mère conserve la même formule

La première bonne tempête de neige de la saison

SHAWINIGAN — La tempête de neige qui s'est abattue sur notre région au cours de la dernière fin de semaine nous a apporté environ dix pouces de neige. Cette neige a fait la joie des jeunes et des amateurs de ski, mais ce ne fut pas la même chose pour les automobilistes.

A Shawinigan — La cité de Shawinigan a mobilisé une équipe de 18 hommes pour faire le nettoyage des rues, ruelles et trottoirs. Ils se sont mis au travail vers 2 heures la nuit dernière et les derniers sont entrés au garage municipal à la fin de leur travail vers 9 heures hier soir.

Pour effectuer ce nettoyage, ils ont utilisé 9 charrettes, 6 tracteurs bombardiers et 3 autres tracteurs. Au cours de cette tempête, aucune rue n'a été fermée. On sait que la ville de Shawinigan doit entretenir 76 milles de rue.

Un officier du garage municipal nous a rapporté que rien de fâcheux ne s'est produit au cours de ce déneigement. A Shawinigan-Sud — Une dizaine d'hommes ont été nécessaires pour faire l'entretien des rues et routes que la ville de Shawinigan-Sud doit entretenir. Pour ce qui est de la dernière tempête, les hommes sont entrés au travail vers huit heures dimanche matin pour terminer vers 5 heures après-midi.

Dans cette municipalité, on a utilisé quatre charrettes, une niveleuse, deux bédousiers et un pour les trottoirs de la 5e avenue et une souffleuse. La ville de Shawinigan-Sud doit entretenir 43 milles dans la ville et 17 milles de chemins de campagne. Tout comme à Shawinigan, l'équipement mécanique de Shawinigan-Sud n'a pas fait défaut et tout le travail s'est déroulé à vitesse normale.

Les comptes payés s'élevaient à \$24,533.94. Une résolution fut adoptée pour remplir la dernière formalité concernant l'achat des obligations au montant de \$475,000 du règlement No 164-A et c'est le syndicat formé de la

GRAND-MÈRE — Le conseil de ville de Grand'Mère a décidé, hier soir, de laisser tomber son projet d'entretien des rues de la ville par un entrepreneur de la ville par un entrepreneur et a plutôt opté pour continuer formelle en vigueur depuis plusieurs années, mais les camionneurs qui seront engagés seront payés à la verge cube et non à l'heure comme actuellement.

Ainsi on a fixé à 7 cents la verge cube et le transport de la neige par camion; ce qui permettra une moyenne de 40 voyages par jour au \$33.60. Les camions devront être munis d'un panneau à l'arrière et les conducteurs de camion recevront un billet numéroté pour chacun des voyages qu'ils effectueront aux dépôts.

Cette décision est survenue à la suite d'une étude faite par M. Jean-Claude Veillette, ingénieur de la ville, qui a informé le conseil que le coût de l'enlèvement de la neige selon la méthode actuelle coûte à la ville 93 cents tandis que les plus basses soumissions présentées par les entrepreneurs locaux demandaient 12 cents la verge cube. Cette décision fut prise en séance de comité qui a suivi une très courte séance du conseil.

Les comptes payés s'élevaient à \$24,533.94. Une résolution fut adoptée pour remplir la dernière formalité concernant l'achat des obligations au montant de \$475,000 du règlement No 164-A et c'est le syndicat formé de la

Les remboursements de taxes locales ont été consentis à Mme Adam Bourival pour un montant de \$230 et à Michel Grouin pour un montant de \$720. M. Emile Lacroix, secrétaire, fit la lecture du procès verbal de l'assemblée des électeurs tenu sous la présidence de l'échevin Jean-Marie Lafontaine concernant la formation du fonds industriel de \$150,000.

L'échevin Alfred St-Onge a donné un avis de motion qui a pour objet de limiter le nombre d'heures sur les terrains de stationnement de la ville de limiter le stationnement sur les rues de la ville quand il y a nécessité de les déblayer, etc.

Les cours de préparation au mariage ont commencé

SHAWINIGAN — Plusieurs séries de cours de préparation au mariage ont débuté ou débuteront prochainement dans la région. On sait que ces cours s'adressent aux fiancés ou à

ceux qui projettent de se marier au cours de l'année. Ils sont organisés par les différentes sections de la Jeunesse Ouvrière Catholique.

Les cours ont débuté dimanche dans la paroisse St-Marc. Ils se donneront tous les dimanches après-midi à compter de 1h 30 à l'Académie St-Marc.

Grand'Mère, comme au Christ-Roi, à Shawinigan, les cours débuteront le jeudi 18 janvier. A Grand'Mère, ils se donneront au collège Sacré-Coeur et au Christ-Roi, au local de la JOC sur le boulevard St-Sacrement en face de l'usine d'Aluminium Co. of Canada. A ce dernier endroit, les cours seront à 7h 30 tandis qu'à Grand'Mère, ils sont cédulés pour 8 hres.

D'autres cours débuteront le mercredi 17 janvier à 8 hres au collège St-Maurice pour les gens de la paroisse St-Bernard. Pour ce qui est de Shawinigan-Sud et de la paroisse St-Pierre de Shawinigan, les cours débuteront mardi le 16 janvier. A Shawinigan-Sud, ils se donneront au centre de la paroisse d'Ar et à St-Pierre au sous-sol de l'église paroissiale. Aux deux endroits, ce sera à 8 hres.

Ces quatorze cours ont pour titre: les fiançailles; la psychologie masculine et féminine; l'amour et le bonheur dans le mariage; l'accord des personnalités dans les fréquentations; l'administration financière du foyer et les dépenses qu'occasionnent le mariage; la législation civile de l'Église dans le mariage; la cérémonie de mariage; la vocation chrétienne du mariage; anatomie et physiologie; hygiène et santé; les premiers temps du mariage; morale conjugale ou les droits et devoirs des époux et finalement dans l'attente de l'enfant.

Ces cours sont donnés par des prêtres, des médecins, des notaires et des époux qui ont l'expérience de ces cours.



LES AUTORITES DU 62e Régiment de Shawinigan recevaient, comme c'est la coutume, les représentants de l'autorité civile et religieuse de Shawinigan, le 6 janvier dernier. Le domaine de l'industrie était le mieux représenté en nombre alors que l'on remarquait la présence de la majorité des grands des différentes usines. Ci-haut, on remarque de gauche à droite: MM. R.F. Donahoe, de l'Alcan, division de la Shawinigan Chemicals; H.G. Timmis, de la Consolidated Paper, division aluminerie; C.E. Craig, division fabrication; J.A. Alexander, de la Shawinigan Chemicals; le major Armand Lussier, commandant en second du 62e; M. la division Belgo; le brigadier Kilbuck, commandant du 11e group; le Rev. Frère Gilbert Lafontaine, directeur de l'ESIC; M. E.R. Cook, de la C.I.L.; A.W. Wilkinson, de la Shawinigan Carborandum; G.C. Copping, de la Shawinigan Water and Power, et Jean-Paul Gignac, de l'Hydro-Québec.

Un avis de motion donné pour porter à 3 ans le terme du maire et des échevins

SHAWINIGAN-SUD — L'échevin Paul Hébert a donné un avis de motion pour la prolongation d'un règlement pour porter le terme du maire et des échevins de la ville de Shawinigan-Sud. M. Hébert a donné cet avis de motion au cours de la séance du conseil, hier soir, en la salle du conseil de l'hôtel de ville de la municipalité.

Selon la charte de la ville depuis son incorporation au mois de juillet dernier, des élections devaient avoir lieu tous les deux ans. D'après le règlement qui sera adopté prochainement le terme du maire et des échevins sera de trois ans et ceci après les élections obligatoires qui doivent être tenues au mois de novembre prochain. On sait que lors d'une incorporation, des élections doivent être tenues le premier lundi juridique du mois

de novembre de l'année suivant celle de l'incorporation. On sait que le conseil actuellement en fonction à Shawinigan-Sud avait été maintenu dans ses fonctions à la suite d'un avis du conseiller juridique de la municipalité qui a déclaré la mise en nomination du mois de juillet dernier non existante. La nouvelle de l'incorporation arrive le jour même de la mise en nomination pour des élections municipales à Shawinigan-Sud avait été créée de la confusion.

Au cours de la séance du conseil d'hier soir, les échevins ont pris connaissance d'une lettre du conseil de comté de Champlain dans laquelle il retourne le cheques de \$400 que la ville de Shawinigan-Sud lui avait fait parvenir pour sa répartition.

Le conseil de comté avait envoyé un compte au montant de \$3,500 mais les édiles de Shawinigan-Sud ont décidé d'envoyer un cheques de seulement \$400. Dans la lettre reçue par la ville, les échevins ont appris que ce compte avait été diminué de 50% et porté à \$1,750 parce que Shawinigan-Sud n'avait fait partie de ce conseil que durant six mois au cours de 1961.

L'échevin Maurice Laurence a proposé que le cheques de \$400 soit conservé et d'attendre les événements. Aucune somme n'avait été prévue au budget pour (Voir: Un avis page 15)

Feu de cheminée SHAWINIGAN — Les sapeurs du poste No 1 se sont rendus au 313 de la première rue, à Shawinigan, vers 12 h 30 hier midi, pour y combattre un feu de cheminée. Aucun dommage n'est à déplorer à la suite de ce feu. Les pompiers ont ramené la cheminée. Ils ont été de retour à leur caserne quelques minutes plus tard.

LE DEUXIEME COURS DE survie nationale organisé par l'Armée canadienne à l'intention des sans-travail, a débuté, hier, au manège militaire de Shawinigan. Plus de 235 candidats se sont présentés, soit plus que le nombre requis. De nombreux demandés sont faites pour le 3e cours. Cette seconde série se terminera le 16 février, soit une durée de 6 semaines. Ci-haut, on remarque le sergent-major Roland Gauthier souhaitant la bienvenue et donnant les instructions à ceux qui suivront les cours.

Me Benoit Dufour suggère une refonte complète de la charte

SHAWINIGAN — Le greffier de la ville, Me Benoit Dufour, vient de publier la charte de Shawinigan. Le volumineux document de plus de 200 pages se divise en trois parties et comprend la loi 8 Edouard VII, chapitre 95

(1968), loi refondant la charte de la Cité; la loi des Cités et Villes avec tous les amendements y compris ceux apportés par la loi 9-10 Elizabeth II (1960-1961), de même que les changements intervenus pour la Cité et certains pouvoirs spéciaux accordés par la loi, et enfin, les différentes lois qui ont été sanctionnées en faveur de la Cité depuis la refonte de 1908.

Dans sa présentation, Me Dufour souligne qu'avec le temps, il préparera une table des matières et d'autres additions utiles. Avant d'adopter la formule des feuilles mobiles, il sera facile d'y ajouter ou de retrancher les feuilles contenant les articles amendés, abrogés, ou ajoutés.

Le greffier signale également qu'une refonte de la charte ne saurait être différée encore bien longtemps. "Si ce travail, écrit-il, ne servait qu'à illustrer cet-

te opinion, je ne regretterais pas de l'avoir entrepris". La publication de cette charte a été rendue possible grâce à la collaboration de Mlle Roland Marchand, Micheline Giroux et Doris Boissonneault.

Assemblée du Jeune Commerce régional SHAWINIGAN — Des représentants des onze Chambres de Commerce des Jeunes de la Mauricie se réuniront, en assemblée du conseil régional, le jeudi 18 janvier prochain, à Shawinigan.

Cette assemblée se tiendra dans la salle du poste de police No 1 à 7 h 30. On s'attend à ce qu'une soixantaine de dirigeants de ces onze Chambres, prennent part à cette assemblée. Plusieurs questions touchant le régional seront alors discutées.

AVIS IMPORTANT Toutes les maisons d'affaires devraient posséder un système d'alarme pour prévenir d'un commencement d'incendie. Cela commence toujours par un léger incendie; et si personne ne trouve sur les lieux, vite le foyer d'incendie se propage et devient incontrôlable en plus cause des pertes considérables pour le commerçant et même quelque fois des pertes de vie.

CE SYSTÈME EST NON SEULEMENT POUR LES INCENDIES MAIS AUSSI EST UN GARDIEN CONTRE LES VOLS DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUX ET MÊME DANS LES MAISONS PRIVÉES. NOS ESTIMES SONT GRATUITS Pour toute commande ou information veuillez vous adresser à ST-MURICE ALARME 494, 2ième RUE, SHAWINIGAN, QUE. TEL. 6-5778

Incendie dans un hangar de la Chemicals

SHAWINIGAN — Les sapeurs du poste No 2 à Shawinigan ont été appelés vers 7h 45 dimanche matin pour maîtriser un incendie qui s'est déclaré dans un hangar appartenant à la Shawinigan Chemicals, division du Carburé. Ce hangar abritait les outils de certains employés.

Il appert qu'une chaudière électrique trop près d'un mur serait la cause de cet incendie. Pour le maîtriser, les cinq sapeurs sous la direction du sergent Maxime Grenier ont utilisé les réservoirs des deux camions à pompe de la cité.

Les dommages à la bâtisse seraient assez élevés. Les pompiers ont été de retour à leur caserne vers 8h 25.

M. Marcel Dessureault au banc d'oeuvre

ST-GEORGES-DE-CHAMPLAIN — M. Marcel Dessureault vient d'être élu marguillier de la paroisse. Il remplace à ce poste M. René Quesnel, sortant de charge. M. Dessureault est entré en fonction dimanche. Les autres marguilliers sont: M.M. Yvan Thellend, qui devient marguillier en charge, et Charles-Édouard Paquet.



LE NOUVEAU FRÈRE directeur du collège Sacré-Coeur, le R.F. Jean-Yves Gélinas, a rencontré les autorités de la commission scolaire et le personnel enseignant, hier après-midi. La photo nous montre, entourant le frère directeur, MM. Wilfrid Vincent et Gédéon Desaulniers, commissaires, M. le curé Léon-Panneton, M. Fernand Gilbert, surintendant des travaux à la commission scolaire, et M. Guy Thibodeau, commissaire.

Service des finances

Appropriations 1961 1962

Table with 2 columns: Appropriations 1961 and Appropriations 1962. Rows include: 1- Service de la dette, 2- Bibliothèque et cinémathèque, 3- Salaires de l'administration, 4- Rôle d'évaluation scientifique & recensement, 5- Audit des livres, 6- Hôtel de ville, 7- Dépenses légales, 8- Impression et papeterie, 9- Frais d'élection et referendum, 10- Service de la récréation, 11- Frais de représentation.

AUDITORIUM Aujourd'hui "S O S PACIFIC" Avec: Eddie Constantine - Pier Angeli.

"LA FILLE EN BLUE JEANS" (Cinémacope) Avec: Carol Lundy - Brandon de Wilde.

ROXY Aujourd'hui "MEURTRE SANS FAIRE-PART" (Eastman Color) Avec: Lana Turner - Anthony Quinn.

"PECHE DE JEUNESSE" Avec: Gil Vidal - Agnes Laurent.

CARTIER Aujourd'hui "PSYCHO" (Version Française) Avec: Anthony Perkins - Janet Leigh.

"TUEURS DE FEUX A MARACAIBO" (Technicolor - Vista Vision) Avec: Cornel Wilde - Jean Wallace.

CAPITOL Aujourd'hui "SOUTH PACIFIC" (Technicolor) Avec: Rita Hayworth - Rossano Brazzi.

"QUAND LE RIRE ETAIT ROI" Avec: Les Reynolds - Charlie Chaplin.

AVIS: Pour renseignements concernant programmes et horaires des CINEMAS S.V.P. Appelez LE 6-5466

L'agent Baillargeon s'en tire indemne

Une auto de la PP heurte une charrette à neige à Saint-Tite

SAINT-TITE — M. Jacques Baillargeon de Saint-Tite et agent de la Sûreté provinciale de Shawinigan, s'est tiré indemne d'une collision entre son automobile et une charrette à neige de la route exactement au limite de Saint-Tite et de St-Timothée d'Hérouxville sur la route 19-B.

L'accident est survenu à la courbe où la charrette à neige fait demi-tour pour l'entretien de la route. L'agent Baillargeon rentrait chez lui un peu après minuit, quand il n'a pu empêcher son véhicule d'aller frapper le camion en arrière de la cabine du conducteur. Les dommages à l'automobile peuvent s'évaluer à environ \$400. Le conducteur du camion était M. Rossaire Arcand à l'emploi de M. Antonin Lahaie, entrepreneur qui a l'entretien de plusieurs routes durant l'hiver.

Le nouveau président du club Richelieu entre en fonction

GRAND-MÈRE — C'est ce soir, à l'occasion du souper hebdomadaire du Club Richelieu de Grand'Mère, que M. Georges Lavolette recevra la masse, symbole d'autorité, qui lui sera remise par le président sortant de charge, Me Paul - Emile Marchand.

A cette première réunion de l'année, il n'y aura pas de conférencier invité, mais ce sera au tour de M. Marcel Venes de faire une conférence-éclair sur un sujet de son choix.

Comme à l'ordinaire, le souper aura lieu au Laurentide Inn à six heures et quinze, et on invite tous les membres à se faire un devoir d'assister à cette première réunion de 1962.

Dugal & Dugal C.A. Comptables agréés Edifice Caisse Postale 350, 5e Ave LE. 8-4101 Grand'Mère.

LIQUIDATION de toute notre marchandise d'hiver réduction jusqu'à 40%. Hâtez-vous pour un meilleur choix. Hanna Confection 452, 6e Avenue GRAND-MÈRE

LIQUIDATION

de toute notre marchandise d'hiver réduction jusqu'à 40%. Hâtez-vous pour un meilleur choix.

Hanna Confection 452, 6e Avenue GRAND-MÈRE

Dugal & Dugal C.A. Comptables agréés Edifice Caisse Postale 350, 5e Ave LE. 8-4101 Grand'Mère.

AVIS: Pour renseignements concernant programmes et horaires des CINEMAS S.V.P. Appelez LE 6-5466

Toujours en cause de l'Ecole Panneton

# Violentes discussions à la Commission scolaire de la ville de Louiseville

**Par Maurice Beland**  
LOUISEVILLE — Le premier mardi du mois et le deuxième jour de l'an 1962 aura connu des discussions assez violentes, lors de la réunion initiale de la Commission scolaire.

Il a même produit, devant les membres et l'assistance, réponses de ses lettres, demandant d'envoyer quelqu'un d'autorité enquêter sur la construction de l'école Panneton, avant l'acceptation définitive.



LES COMPAGNONS DE ST-ANTOINE ont fait leur distribution annuelle de cadeaux aux enfants déshérités de Louiseville, la veille du Jour de l'An. On remarque, faisant l'emballage des cadeaux, à la Caisse populaire, avant le départ: MM. J.-Roland Bellemare, l'abbé Joseph Hamel, le R.P. Joseph Baril, curé, et le R.F. Gustave Vachon, de l'école secondaire St-Louis.

Le commissaire Fernand Jacques a été des plus actifs et a mené le bal quant aux questions posées à certains de ses collègues.

Concernant ces démarches, du commissaire Fernand Jacques, M. Leo Langevin a laissé entendre que M. Jacques ne constituait pas seul la Commission scolaire et une prise de bec entre les deux s'ensuivit.



Le conseil municipal de La Tuque a servi un vin d'honneur à la population samedi dernier. Jour des Rois, à l'hôtel de ville. La salle de fêtes, publics était bondée. Les citoyens en ont profité pour rencontrer le maire Lucien Filion et les échelons.

La question de la construction de l'école Panneton et de son acceptation par les autorités concernées a fait l'objet de discussions des plus animées.

Relevant aux accusations de M. Jacques, M. Langevin, a dit que la Commission scolaire devait être avisée des démarches des autres membres et, "quand quelqu'un accuse, de poursuivre M. Langevin, il se doit de faire valoir les revendications des intéressés qui se présentent pour se défendre."



Le conseil municipal de La Tuque a servi un vin d'honneur à la population samedi dernier. Jour des Rois, à l'hôtel de ville. La salle de fêtes, publics était bondée. Les citoyens en ont profité pour rencontrer le maire Lucien Filion et les échelons.

On s'est entendu pour une telle rencontre et le secrétaire M. Levesque a été nommé pour grouper autour d'une même table ces personnages.

M. Fernand Jacques n'a pas caché ses intentions et ses démarches antérieures, en ce qui concerne cette enquête du conseiller technique du Département et a déclaré que c'était lui qui avait écrit aux autorités supérieures pour faire mener ladite enquête avec les résultats que tous connaissent.



Le conseil municipal de La Tuque a servi un vin d'honneur à la population samedi dernier. Jour des Rois, à l'hôtel de ville. La salle de fêtes, publics était bondée. Les citoyens en ont profité pour rencontrer le maire Lucien Filion et les échelons.

On n'a pu interroger Mme Tremblay depuis son entrée à l'hôpital St-Joseph parce qu'elle est toujours sous l'effet des calmants.

Mme Lorenzo Tremblay a été interrogée par un journaliste de cette semaine. Le médecin qui prodigue des soins à cette femme aurait dit qu'elle n'est pas encore interrogée sur les circonstances de cet événement encore inexplicable.



Le conseil municipal de La Tuque a servi un vin d'honneur à la population samedi dernier. Jour des Rois, à l'hôtel de ville. La salle de fêtes, publics était bondée. Les citoyens en ont profité pour rencontrer le maire Lucien Filion et les échelons.

Mme Lorenzo Tremblay a été interrogée par un journaliste de cette semaine. Le médecin qui prodigue des soins à cette femme aurait dit qu'elle n'est pas encore interrogée sur les circonstances de cet événement encore inexplicable.

Mme Lorenzo Tremblay a été interrogée par un journaliste de cette semaine. Le médecin qui prodigue des soins à cette femme aurait dit qu'elle n'est pas encore interrogée sur les circonstances de cet événement encore inexplicable.



Le conseil municipal de La Tuque a servi un vin d'honneur à la population samedi dernier. Jour des Rois, à l'hôtel de ville. La salle de fêtes, publics était bondée. Les citoyens en ont profité pour rencontrer le maire Lucien Filion et les échelons.

M. G. Cardinal se noie au lac à la Tortue.

Le permis pour construire l'aréna n'est pas émis.



Le conseil municipal de La Tuque a servi un vin d'honneur à la population samedi dernier. Jour des Rois, à l'hôtel de ville. La salle de fêtes, publics était bondée. Les citoyens en ont profité pour rencontrer le maire Lucien Filion et les échelons.

Le permis pour construire l'aréna n'est pas émis.

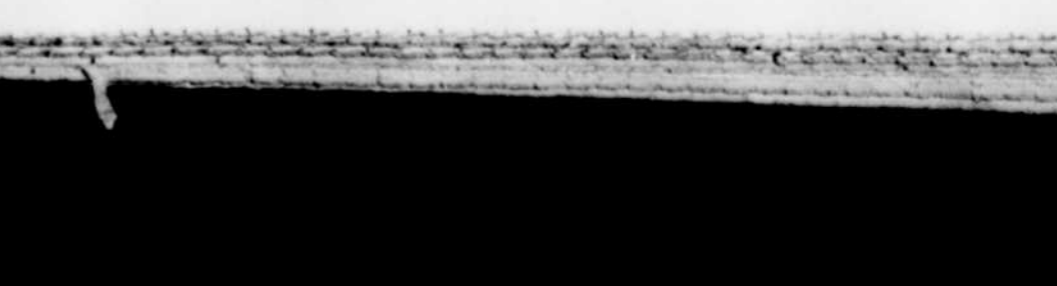
Le permis pour construire l'aréna n'est pas émis.



Le conseil municipal de La Tuque a servi un vin d'honneur à la population samedi dernier. Jour des Rois, à l'hôtel de ville. La salle de fêtes, publics était bondée. Les citoyens en ont profité pour rencontrer le maire Lucien Filion et les échelons.

Le permis pour construire l'aréna n'est pas émis.

Le permis pour construire l'aréna n'est pas émis.



Le conseil municipal de La Tuque a servi un vin d'honneur à la population samedi dernier. Jour des Rois, à l'hôtel de ville. La salle de fêtes, publics était bondée. Les citoyens en ont profité pour rencontrer le maire Lucien Filion et les échelons.



A PLUSIEURS REPRISES, des groupes se sont organisés, au cours de l'année 1961, pour faire des battues dans la région de Shawinigan-Sud, dans l'espoir de retrouver des traces de la jeune Denise Therrien, porteur disparu depuis le 8 août. La disparition de la jeune fille a tenu les manchettes des journaux locaux et régionaux, et les quotidiens de la province et du Canada en ont fait mention. Le mystère le plus complet continue de régner sur l'affaire.

## Les affaires Massicotte et Therrien ont marqué l'année

SHAWINIGAN — De nombreux événements ont bouleversé la tranquillité de la population de Shawinigan et Shawinigan-Sud au cours de la dernière année. Les plus nombreuses morts violentes causées par les accidents de la circulation, le feu, l'eau et autres, mentionnons la disparition mystérieuse de Mlle Denise Therrien et le meurtre dont M. Benoit Massicotte a été la victime.

On se souvient que dans la nuit du 23 au 24 juin dernier, un employé de la Du Pont, usine de Shawinigan, M. Benoit Massicotte a quitté son travail peu après minuit. Un individu l'abattit d'une balle à la tête au moment où il voulait ouvrir la porte de son auto stationnée sur les terrains de son employeur.

Transporté à l'hôpital Ste-Thérèse, il succomba quelques heures plus tard à ses blessures. La Sûreté municipale de Shawinigan a immédiatement ouvert une enquête. En coopération avec les limiers provinciaux, la Sûreté de Shawinigan n'a pas cessé de travailler l'affaire.

L'affaire a occupé la manchette des journaux, lorsque cinq mois plus tard, un individu était arrêté puis accusé du meurtre de M. Massicotte. Il s'agit de Jean-Marie Rufin.

Pour ce qui est de l'affaire de Mlle Denise Therrien, on se souvient que cette jeune fille a répondu à une offre d'emploi comme homme d'enfants. Une dame devant l'attendre à la maison de l'auto bus non loin du motel Caribou. La jeune fille n'a pas été revue depuis cet enlèvement.

Des recherches ont été entreprises à plusieurs reprises pour retrouver la jeune fille, mais elles furent vaines. Pour ce qui est de limiers provinciaux, ils ont poursuivi leurs recherches jusque dans l'Ontario.

Encore aujourd'hui, la jeune fille n'a pas été retrouvée. Voici un résumé des principaux événements du genre qui se sont produits dans la région au cours des douze mois de 1961.

**Janvier**  
5 — Un coup de feu est tiré dans une demeure de Shawinigan à la suite d'une violente discussion.  
24 — M. et Mme Gerry Desautels sont sérieusement blessés.

**Fevrier**  
5 — Des voleurs s'emparent d'un coffre-fort contenant environ \$600, propriété de Terrazzo, Marbre et Tuile de Shawinigan.  
7 — M. Roland Soucy perd la vie à la suite d'un accident. Le camion remorque qu'il conduisait a fait une embardée à l'angle des rues St-Marc et Notre-Dame à Shawinigan.  
10 — Le jeune Yves St-Arnaud se noie dans les eaux de la rivière St-Maurice. Le jeune René Croteau est retiré de la rivière par un passant.  
11 — M. Hervé Dorval est trouvé sans vie près de son camion dans son garage.  
12 — Quatre familles sont sur le pavé à la suite de l'incendie de la maison de Mlle Pauline Foucher à Shawinigan.  
18 — Le corps du jeune Yves St-Arnaud est retiré de la rivière St-Maurice après un séjour de 8 jours.  
21 — Un avion fait un atterrissage forcé près du cimetière St-Michel.  
26 — Une tempête nous apporte 18 pouces de neige.

**Mars**  
2 — Un incendie ravage la maison de M. Roméo Boulanger de Shawinigan.  
17 — M. Martial Blais est trouvé sans vie, une balle dans la tête dans une maison de rapport de la rue St-Marc.  
23 — M. Léopold Flageol est mortellement blessé lorsqu'il est coincé entre une auto et un camion près du motel Robi à Shawinigan-Sud.  
25 — Cinq autos sont impliquées dans deux collisions simultanées près du motel Robi à Shawinigan-Sud.

**Avril**  
12 — Une partie de la route 19 s'effondre près de Shawinigan. Toute circulation devient impossible.  
14 — Un incendie cause de lourds dommages à la propriété de M. Marcel Buisson de Shawinigan-Sud.  
16 — La route 19 est rouvrée. La construction d'un pont temporaire a été nécessaire pour combler le gouffre.  
20 — Un feu d'herbe s'est communiqué à une résidence à Shawinigan-Nord.  
21 — Un incendie cause pour environ \$15,000 de dommages à la Canadian Carborundum.  
27 — Vol de \$1,200 en marchandises commises au magasin Legare de Shawinigan.

**Mai**  
23 — M. Jean-Guy Gagnon est trouvé sans vie dans son auto au fond d'un ravin à Shawinigan.  
**Juin**  
2 — Dix nouveaux policiers sont assermentés à Shawinigan.  
4 — Le feu détruit la maison de M. Philippe Auchu sur la rue Tamarac à Shawinigan.  
6 — Deux bambins, Roland Clou-

**SHELL**  
réchauffe le cœur des maisons

Les huiles à chauffage Shell réchauffent vite, brûlent proprement. Les fournaises et les poêles donnent une flamme chaude et claire, restent propres plus longtemps. Pour placer vos commandes, téléphoner à

**LE 6-4456**  
**JOHN CORRIVEAU**  
**LTEE**

616, 4<sup>e</sup> RUE SHAWINIGAN

**Les Loups victorieux**  
LA TUQUE — Les Loups de La Tuque ont remporté la victoire par 2-1 contre les Selects de Grand-Mère, dimanche dernier, au cours d'une joute régulière de la Ligue Intermédiaire de la Mauricie à l'aréna locale.

**La tempête cause de multiples accrochages**  
LA TUQUE — La tempête de neige qui a traversé notre région, samedi et dimanche, a fait des sinistres à La Tuque comme ailleurs.

**Pas d'élections municipales?**  
LOUISEVILLE — Il semble qu'à moins d'imprévu, il n'y aura pas d'élections pour les trois sièges de la Rivière-du-Loup (Louiseville). Le maire est M. P.-E. Caron et les conseillers sont MM. Martial Thibault, Pierre-Elphège Dalcourt et Edouard Baril. M. Léon-Paul Picotte est le secrétaire-trésorier de cette municipalité.

**Collectionneur à ses heures**  
Pour Jacques Bélanger, les pièces de monnaie n'ont plus de secret

**Travaux d'hiver de \$3,200.**  
ST-ELIE-DE-CANTON — La municipalité de St-Elie-de-Canton a dépensé la somme d'environ \$3,200 pour le reconditionnement de chemins secondaires.

**Un seul décès en 1961 à Hérouville**  
HEROUVILLE — N'éût été la mort d'un jeune homme de la paroisse de St-Timothée d'Hérouville n'aurait enregistré aucun décès parmi ses résidents au cours de l'année 1961.

**Collectionneur à ses heures**  
Pour Jacques Bélanger, les pièces de monnaie n'ont plus de secret

**Collectionneur à ses heures**  
Pour Jacques Bélanger, les pièces de monnaie n'ont plus de secret



(Téléphoto UPI)

UN PRINTEMPS DORE est annoncé par Originala avec ce manteau de souple lainage importé de France, aux doubles poches appliquées. Le manteau, à devant simple, comporte un col détaché du cou des manches plutôt étroites.



(Téléphoto UPI)

LE TAILLEUR DU PRINTEMPS 1962 aura une ligne souple et élanée, avec une veste courte et une jupe un peu évasee, si l'on en croit les prédictions de la maison Ben Zuckerman. Celui-ci est en fin lainage tissé "panier", de couleur citron. La jaquette est à devant simple et comporte des ouvertures dans le prolongement des coutures du dos.



(Téléphoto UPI)

DES BOUTONS DE CUIVRE et une chaîne de même métal composent la garniture d'un tailleur beige, signé Oleg Cassini. Le couturier de la première dame des Etats-Unis, dessine la jupe courte et étroite, la jaquette, souple et courte. Le tailleur se porte avec une blouse de chiffon imprimé.



(Téléphoto UPI)

UNE ROBE TROMPEUSE, qui prend l'allure d'un deux-pièces vient de chez Harvey Berin. Elle est confectionnée en brillante soie italienne, de couleur bleue. Dessinée par Ken Stark, la robe toute simple comporte un effet de bolère se terminant à la pointe des hanches et une jupe étroite qui s'évase un peu vers le bas.

## Ce que vous devez savoir sur la cuisson du porc

Comme toutes les viandes tendres, le porc peut être rôti à découvert, à four modéré (325°F); cependant pour les Canadiens français le terme rôti de porc désigne fréquemment un morceau de porc rôti à couvert, dans un chaudron épais, sur un feu très doux (rôti en casserole).

Le porc doit toujours être cuit "à cœur" comme le dit un auteur français. La durée de cuisson varie légèrement avec les morceaux et la méthode employée. Par exemple l'épaule rôtie au four à découvert demande 30 à 35 minutes par livre et le jambon, 45 à 60 minutes dans les mêmes conditions. Si on utilise un thermomètre à viande, on cuit jusqu'à ce qu'il enregistre 185°F.

Le porc rôti en casserole cuit un peu plus rapidement. Les côtelettes, le filet, les tranches peuvent être faits à la poêle, rôtis au four et même grillés. Des côtelettes dont l'épaisseur varie d'un demi-pouce à un pouce prennent dix à vingt minutes à cuire soit à la poêle soit au four doux (325°F); dans les deux cas on a soin de faire d'abord dorer les côtelettes dans la poêle chaude.

On ne fait généralement griller que des morceaux d'un pouce d'épaisseur car ils séchent moins. Pour griller, placer sur

un grill dans le grilloir préalablement chauffé et à trois pouces de la source de chaleur. Faire cuire 8 à 10 minutes de chaque côté.

Le foie, les rognons, le cœur de porc sont délicieux sautés (faits à la poêle); quelques minutes seulement et servis au jus ou à la sauce brune; une forte chaleur ou une cuisson trop longue durcit ces viandes. Le foie de porc seul ou mélangé à d'autres viandes fait un excellent pain dont la valeur alimentaire se compare à celle du foie de veau.

Dans bon nombre de ménages on prépare encore de nos jours la graisse de panne et les crotons, le boudin blanc, la tête de fromage, la longe ou l'épaule farcie, le ragout de pattes, défilées, de boulettes, la saucisse en coiffe (trépinettes), le flanc à l'ail, les tourtières, toutes choses fort en honneur autrefois et fort précieuses en cas d'urgence! car à part la tête fumée, toutes ces charcuteries peuvent être conservées congelées de trois à quatre semaines. L'ail est le condiment classique du porc. La sauge et le thym sont d'heureux compléments de l'ail.

Les pommes de terre cuites dans la graisse de rôti, et le rôti de porc sont inséparables (Voir: Ce que vous page 15)



## Qu'on vous admire, vous, et non votre robe...

DEMANDE.— J'ai lu, dans plusieurs chroniques de mode, qu'une femme ou une jeune fille doit se vêtir selon sa personnalité. Vous l'avez écrit vous-même, plusieurs fois, dans vos articles et dans ce courrier. Je ne suis pas sûre d'avoir compris. Est-ce à dire que moi, qui suis studieuse et qui sors peu, je dois m'abstenir à jamais de robes somptueuses et de parures pour toujours porter des petites robes de flanelle avec un col rond d'écolière? Ou encore, parce que j'aime la littérature et les arts, dois-je me draper dans des tuniques grecques et porter mes cheveux en bandeaux? Pourtant, j'aime bien les choses très féminines, les étoffes douces au toucher et qui se drapent bien. Les draps me sont-ils interdits parce que ma personnalité est à l'opposé du genre sirène?

YSEULT

REPOSE: Voilà une bonne question, ma petite amie. Je constate que vous êtes sincère et que le problème se pose à vous mais j'ai l'impression que vous l'avez réglé un tout petit peu. Je n'ai jamais voulu dire — ni aucune chronique de mode n'a eu cette intention — que les robes très habillées sont interdites à la personne sérieuse, sage et timide. Allons, ma petite, personne ne va au bal en robe de flanelle grise avec un petit col Claudine! Il y a un temps pour tout et une toilette qui convient à chaque heure, à chaque lieu, à chaque circonstance.

Instinctivement, une femme de goût s'habillera pour faire res-

sortir sa vraie personnalité. Elle veut que ce soit elle qu'on regarde, qu'on admire même, et non la belle robe signée d'un grand couturier ou achetée à prix d'or dans un grand magasin. Il n'y a pas que les robes à volants, les dentelles, les falbalas qui sont des vêtements remarquables par leur féminité. Un beau fourreau de satin, blanc ou noir, sobrement décolleté, accompagné de longs gants du plus fin chevreau, peut être d'une exquise féminité s'il fait ressortir la silhouette classique et le beau visage grave de celle qui le porte.

Ce que nous voulons dire c'est qu'une femme intelligente ne suit pas aveuglément la mode, qu'elle n'achète pas toute nouveauté parce que c'est le dernier cri, qu'elle ne porte pas du violet ou du rose Kennedy même si toutes les vitrines en sont pleines et si ces couleurs ne vont pas à son teint.

De même, une personne sérieuse

ne recherchera pas les coiffures époustouflantes, les bijoux rutilants et le maquillage excessif qui la feraient juger tout autre qu'elle n'est réellement. Et la femme distinguée préfère toujours la sobriété à l'éclat. Au lieu de profiter de toute occasion pour exhiber ses plus riches toilettes, elle réservera les robes somptueuses pour les bals et les grandes réceptions du soir, ne portant durant le jour que des robes chemisiers ou des tailleurs. Parmi ces vêtements classiques, il en est de fort beaux dont l'élégance peut être relevée par un bijou, une fleur, un petit col de dentelle. Un simple changement d'accessoires peut transformer des vêtements de tout aller en toilette digne d'une réception de cinq heures. Dans ce domaine, les souliers et les gants ont une grande importance.

DEMANDE: Nous déménageons au printemps dans un logis neuf dont la construction n'est pas encore complètement terminée. Je songe à la décoration des pièces principales. Dans (Voir: Qu'on vous page 14)

### Carnet Mondain

Convocation: — Le prochain dîner mensuel du Business and Professional Women's Club aura lieu mercredi, le dix janvier, à la salle Le Flambeau de l'hôtel Saint-Maurice, à six heures et demie, sous la présidence de Mlle Annette Ricard. Le conférencier invité est M. M. Moir.



### Bons et mauvais livres

Parmi l'énorme production actuelle des livres ainsi que parmi tous les ouvrages anciens qui sont encore à notre portée, si nous pouvions faire une classification méthodique, en mettant les bons d'un côté et les mauvais de l'autre, comme ce serait facile de choisir ses lectures!

Mais d'après quels critères pouvons-nous juger? Si l'on ne considère que les livres officiellement condamnés par la Congrégation de l'Index il reste encore beaucoup d'ouvrages dangereux et nocifs. Pourquoi ne les a-t-on pas condamnés? Sûrement pas pour arriver au résultat que signalent quelques personnes naïves, c'est-à-dire que la condamnation serait un moyen sûr de les faire lire. Ce raisonnement est enfantin et il n'y a que quelques collègues un peu pervers qui se servent des répertoires de l'abbé Bethléem ou de Sagehomme pour se procurer les livres réputés dangereux. Ce n'est pas le fait de personnes adultes qui désirent prendre connaissance d'oeuvres riches et fortes sans toutefois risquer de perdre la foi ou d'être attirées vers le vice.

Certains auteurs ont vu tout ou partie de leurs ouvrages condamnés par la Congrégation de l'Index. Cela ne veut pas dire que personne ne les lit. Les professeurs d'université, les éducateurs, ceux qui préparent des thèses, les confesseurs, peuvent obtenir des autorités religieuses la permission de les consulter. Pour les autres, cette lecture entraîne un péché de désobéissance, en plus du risque qu'ils prennent de jeter le trouble dans leur âme et la confusion dans leurs pensées.

Mais, parmi les livres qui ne sont pas condamnés, comment choisir? Est-ce à dire que nous pouvons tout lire? Quels livres sont vraiment dangereux?

Il est absolument impossible d'établir une nomenclature pour satisfaire tout le monde. André Gide, dont tous les ouvrages sont condamnés, disait: "On ne fait pas de la bonne littérature avec des bons sentiments". Cette phrase, souvent citée, a été un peu galvaudée. Elle signifie tout simplement que ne vouloir peindre que ce qui est beau et bon ne donnerait pas des oeuvres romanesques intéressantes pour la bonne raison qu'elles ne seraient pas vraies. Nous naissons tous avec le péché originel et une tendance vers les sept péchés capitaux. La lutte que nous faisons pour y résister produit une tension. C'est ce conflit que les romanciers s'efforcent de peindre. Mais les uns y mettent de la complaisance, ce qui les rend dangereux. D'autres montrent en même temps le travail de la grâce mais si ces ouvrages sont moraux, ils ne sont pas à la portée des âmes fragiles, trop jeunes, trop peu instruites, trop faibles. Alors, quand on n'a pas une préparation suffisante, il faut consulter des guides avertis.

Maman

## Inauguration d'un foyer en Afrique

PETERBOROUGH, Ont. (PC) — Parce que les règlements d'hygiène de la localité de Bowmanville, en Ontario, ne permettant pas qu'une résidence fut habitée par plus d'un certain nombre de personnes par pièces, Mme Bertha Mom Whyte décida de fonder une institution pour enfants au cœur même de l'Afrique.

Dici, on apprend que Mme Whyte est maintenant installée à Ijeda, dans le Nigeria, et qu'elle a fondé un foyer qui abrite déjà vingt-cinq enfants sans foyer.

Dans la mission nigérienne, l'institution est connue sous le nom de "Whytehaven" et est maintenue avec l'aide du ministère de la Santé de ce pays.

Un haut fonctionnaire du ministère, parlant du travail accompli par Mme Whyte, a déclaré que "cette femme peut

nous enseigner beaucoup de choses".

A Bowmanville, on avait obligé Mme Whyte à fermer son institution parce qu'elle y accueillait un trop grand nombre d'enfants pour l'espace qu'elle avait à sa disposition.

Parte toujours ouverte

Mme Whyte dit qu'elle n'a pas l'intention de changer sa politique d'accueil, en Afrique et que jamais elle ne refusera d'accueillir un enfant qui frappe à sa porte.

Bien des choses ne se font pas en Afrique comme au Canada, a expliqué Mme Whyte à des amis du Canada. Par exemple, les aliments y sont préparés dans des pots d'argile au-dessus d'un petit feu de bois. Le menu est difficile à varier. Il consiste généralement en une soupe de viande de reptile bouillie.

(Voir: Inauguration page 15)

## VOUS VENEZ A MONTREAL?

ZEnith 2-2020 c'est le numéro qu'il vous faut composer pour réserver gratuitement une chambre à

L'HÔTEL LAURENTIEN qui offre à ses hôtes le stationnement gratuit, des chambres climatisées et équipées de la télé... à des prix modérés!

LE LAURENTIEN

UN HÔTEL SHERATON

## Collection "Caprice"

département pour dames

GRANDE VENTE

COMMENCANT

JEUDI

AU P'TIT MESSIEUR

SURVEILLEZ

NOTRE ANNONCE

DANS LE JOURNAL

DE JEUDI

Des spéciaux formidables vous attendent

Diamond Inc.

1579, ROYALE

TROIS-RIVIERES

AU P'TIT MESSIEUR

COLLECTION "CAPRICE"



Pour la  
**PREPARATION**  
de notre  
**GRANDE VENTE**  
des  
**MAMANS**

**COMMENÇANT JEUDI, LE 11  
JANVIER, A 8 HEURES 30**

**NOTRE  
MAGASIN  
SERA FERME  
AUJOURD'HUI ET DEMAIN**

Voir notre annonce en couleurs  
dans le journal de demain

**Chez BEATRICE**  
MAGASIN DEPARTEMENTAL POUR ENFANTS

1003, rue St-Maurice  
Tél.: FR. 4-3088

Le Helga Dan attendu au port le 13 janvier

Même si des embacles provoquent par le froid des derniers jours et des vents nord-est bloquent le Lac St-Pierre, le cargo danos Thora Dan est très attendu dans le port de Trois-Rivières. Après avoir lesté à la section 11 des marchandises alliant des ballots de coton aux sièges de bicyclette, le navire qui a instauré la navigation d'hiver au port trifluvien s'est transporté à la section 9, hier midi, pour prendre un important chargement comprenant de l'aluminium, des produits chimiques, de l'amiante, du carbure, etc., à destination de l'Europe.



LES MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION de la Fédération Orléanaise du Cap-de-la-Madeleine ont été assermentés lors d'une cérémonie qui s'est déroulée, hier soir, dans la salle des délibérations publiques de l'hôtel de ville. La photo ci-haut prise à cette occasion, fait voir de gauche à droite, MM. Joseph Bernard, troisième vice-président, Emile Jumeau, second vice-président, Son Honneur le maire J.-Real Desrosiers, Edgar Lesieur, président, l'abbé Roland Lemire, curé de St-Bernadette, MM. Philias Germain, premier vice-président, et Jeannot Vivier, secrétaire-trésorier.

Pour financer différents travaux municipaux La cité du Cap lance une émission d'obligations de plus de \$900,000

La cité du Cap-de-la-Madeleine recevra des souscriptions jusqu'au 22 du mois courant pour l'achat de \$905,000 d'obligations en vue du financement de différents travaux municipaux. Les souscriptions seront reçues par M. Arthur Beaudin, greffier de la cité, à l'hôtel de ville du Cap, 375 rue Notre-Dame, jusqu'à huit heures du soir, à la date précitée. C'est à ce moment que les souscriptions seront ouvertes, au cours d'une séance du conseil.

Un référendum nécessaire? Le conseil du Cap amende le règlement de ZONAGE

Le conseil municipal du Cap-de-la-Madeleine a adopté en première, deuxième et dernière lectures un règlement visant à amender le règlement de zonage des existant. Mais la parole appartient maintenant aux électeurs-contribuables qui auront à décider le 24 janvier prochain d'une assemblée publique, tenue de 7 heures à 10 heures, s'il un référendum sera nécessaire pour passer le règlement. Mais l'amendement au règlement 371 a provoqué une discussion entre certains membres du conseil et il a fallu que M. Jacques Bettez, vienne faire de la lumière en apportant quelques éclaircissements. A la suite de la première lecture l'échevin Jacques Lachapelle s'est obéissant en disant que le règlement 371-C que l'on se proposait d'adopter contenait une erreur. Il a ajouté que la Commission d'urbanisme devrait être consultée dans de tels cas.

Au conseil de la Paroisse des Trois-Rivières Pour les sans-travail, cours de formation professionnelle

Le conseil municipal de la Paroisse des Trois-Rivières avait à peine le quorum pour s'assembler hier soir. L'assemblée était présidée par S.H. Le maire Jules Monton et seulement trois électeurs y participèrent, soit MM. Pierre Gouin, Jacques Dugré et Henri Guilbert. Les minutes des assemblées du mois de décembre dernier furent adoptées sur proposition du conseiller Pierre Gouin. Le conseiller Henri Guilbert en profita pour suggérer qu'à l'avenir les rapports des chefs de service ne soient plus incorporés aux minutes. L'assistant-secrétaire, M. Real Fleury, venait de terminer une lecture de près d'une heure.

Mise en garde de la Gendarmerie Royale De faux billets de \$20 en circulation

Le sergent J.-E. L. Raymond de la Gendarmerie Royale de notre ville, nous a appris, hier, que samedi soir dernier, un faux billet de \$20 a été passé dans un restaurant de la rue Royale. À ce sujet, M. Raymond prie la population de Trois-Rivières et de la région de surveiller étroitement les passeurs de faux billets de la Banque du Canada et de rapporter à la Gendarmerie Royale toute brève de renseignement qui pourrait conduire à l'arrestation des faussaires.

Au lieu de Charbonneau Le nom d'une rue changé au Cap-de-la-Madeleine?

L'abbé Roland Lemire, curé de la paroisse Ste-Bernadette, a fait parvenir une lettre au conseil du Cap suggérant que la rue qui est habituellement connue sous le nom de "rue de l'Abitation" faisant allusion à une nouvelle paroisse dans le Nouvelliste où l'on rapportait que le conseil avait l'intention de nommer la dite arête "rue Charbonneau", l'abbé Lemire leur dit au sujet que le conseil décide le nom. L'abbé Lemire avait pensé à la rue de l'Abitation, en l'honneur de la première habitation des Jésuites en 1651 au Cap et aussi pour marquer le développement domiciliaire actuel dans la paroisse. L'abbé Lemire est aussi vice-président de la Société d'histoire du Cap.

M. Ferdinand Dupont en voie de guérison

M. Ferdinand Dupont, 87 ans, du rang Ste-Marguerite, se rétablit rapidement des blessures qu'il a subies en fin de semaine dernière dans un accident survenu en face de la Canada 1-on à Trois-Rivières.

Au conseil du Cap

Les minutes de la dernière assemblée ont été adoptées sur une proposition de l'échevin Rodrigue Lepage seconde par son collègue Jean-Paul Lavergne. Les comptes au montant de \$34,819.32 ont aussi été acceptés sur une résolution parrainée par l'échevin Armand Lemire qui a été appuyé par Jacques Leblanc.

ECOLE DE DANSE R. Paquet. Toutes les danses du monde. FOX TROT AU CHA-CHA GALS REUNIONS. EN DANSE A TOUT AGE. 563 DES FORGES FR6-2516. 1ère LEÇON GRATUITE.

Une collision cause des dégâts élevés

Deux automobiles ont été endommagées pour une valeur de \$1,000, hier matin vers 7h35 lors d'une collision survenue à l'intersection des rues Ste-Cécile et Ste-Genevieve. Le premier véhicule était conduit par M. François Lord du 1685 rue Projean de Trois-Rivières et l'autre par M. André Reaubien du 91, rue Viner Cap-de-la-Madeleine.

L'abbé Bellemare se remet de ses blessures

L'abbé Roger Bellemare, professeur au Séminaire St-Joseph, se rétablit rapidement des contusions subies jeudi dernier dans un accident survenu sur la route de Montréal, près de Lanoire. Il repose actuellement à l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières, sous les soins du Dr Charles-Edouard Lamoureux.

Combien... DE DOSSIERS DE COMPTES A RECEVOIR ont été DETRUIES ET PERDUS? VOUS POUVEZ ASSURER CES DOSSIERS ET CES COMPTES CONTRE TOUTS RISQUES. AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD. N'attendez pas votre tour... Voyez P.E. PANNETON & PIERRE LAJOIE Inc. ASSURANCES. 364 DES FORGES TROIS-RIVIERES FR. 4 3508.

FOLCHINELLE. Dans son allocution aux juristes de la ville de Trois-Rivières, venant pour entendre parler de la mission des représentants commerciaux de la province de Québec à Londres et à Paris, M. Hugues Lapointe a dit que Son Honneur le maire J.-A. Mongrain était probablement le meilleur propagandiste de la région à l'étranger. On comprend mieux alors la raison des nombreux voyages de notre premier magistrat.

ASSOCIATION DES COURTIER D'ASSURANCES. VOYEZ VOTRE COURTIER LOCAL. TROIS-RIVIERES: Napoléon Alarie, 927, rue St-Genevieve, FR. 5-1436. Agence d'Assurance Maurice Ltee, 1395, Hart, 5-7703. Brunet, Montreuil & Associates Ent., 430 Des Forges, 8-2088. Richard Bergeron, 650, rue Ste-Julie, 5-2655. A. W. Caron & Fils, 1447, rue De Laverendrye, 5-7361. Roger Drainville, 583, rue Gervais, 6-3035. F. X. Bergeron Ent., 1243, Laviolette, 5-1842. Real Fugere & Fils, Edifice Caisse Populaire Ste-Cécile, 5-1645. Gélinas, Spénard & Cie Ltee, 936, rue Notre-Dame, 4-5889. Guy Gosselin, 153, Laviolette, 4-8489. Arthur Grenier, 169, rue Laviolette, 8-8336. Pierre Grenier, Edifice Ameau, 118, rue Radisson, 8-8484. P. E. Panneton & Pierre Lajoie Inc., 364, Des Forges, 4-3508. André Pinard, 153-A, Laviolette, 5-5352. Gérard Lantaigne, 364, rue Des Forges, 5-4853. Dave McKay, 3600, Boul. Laviolette, 6-7534. Arthur Spénard, 218, rue Des Forges, 5-2929. Bernard Toussaint & Fils Ltee, 1368, rue Notre-Dame, 6-2348. CAP-DE-LA-MADELEINE: Donat Beaumier & Fils Ent., 21, Boul. St-Laurent, 8-8843. Le Comptoir d'Assurances Ltee., rue Rochelleau, 6-2377. Créclien Poirier, 112, Boul. Pie XII, 5-5953. Lucien Levesque, 60, rue Fusay, 5-8444. LOUISEVILLE: J.A. Julien Ent., 71, St-Laurent, CA 8-2817. STE-ANNE-DE-LA-PERADE: Paul-A. Grimard, 58. YAMACHICHE: Jean Villeneuve, 670, Ste-Anne, 33.



DU SERVICE AU BESOIN... C'est le SERVICE le plus important et c'est le service d'assurance que SEUL VOTRE COURTIER LOCAL peut vous fournir. Il est toujours à votre portée, disposé et heureux de vous aider. Nous sommes INDEPENDANTS. PAS DES EMPLOYES DE COMPAGNIE. Nous vous conseillons dans VOTRE meilleur intérêt. Au moment d'une perte NOUS prenons encore vos intérêts et seulement les VOTRES. Pour la protection et le service voyez VOTRE courtier local... IL EST A VOTRE SERVICE

Ligue Internationale de baseball.

# Dressen nommé pilote des Leafs de Toronto

TORONTO (PC) — Charlie Dressen a été engagé comme gérant des Maple Leafs de Toronto, de la ligue Internationale, de classe A, a annoncé hier le gérant général Frank Pollock à une conférence de presse.

L'ancien gérant et instructeur des majeures a signé un contrat d'un an, dont les termes n'ont pas été divulgués. Il demeure en Californie et n'est plus dans le baseball depuis qu'il a été nommé par les Braves de Milwaukee à la fin de la saison 1961.

Pollock a révélé que le propriétaire Jack Kent Cooke, qui réside maintenant en Californie, a été un facteur dominant dans l'engagement de Dressen, qui a passé 42 ans dans le baseball professionnel en tant que joueur, instructeur et gérant.

**Sa carrière**

Dressen a débuté chez les pros avec Moline, de la ligue Triple-A en 1919. Puis il fit son entrée

dans les majeures, en 1925, comme 3e but des Reds de Cincinnati avec lesquels il est demeuré jusqu'en 1931. Il devait jouer sa dernière partie avec les Giants de New York en 1933.

Son premier poste de gérant fut avec le Cincinnati en 1934, où il demeura pendant quatre saisons. En 1938, il géra le Nashville, de la ligue Southern. Il dirigea les Oakland de la ligue de la Côte du Pacifique en 1949 et 50, puis les anciens Dodgers de Brooklyn de 1951 à 53. Ils gagnèrent alors deux championnats de la ligue Nationale, mais perdirent à chaque occasion aux Yankees de New York dans les séries mondiales, en 1951 et 52.

Il a été instructeur des Dodgers de 1939 à 42, mais n'a pas renouvelé son entente avec eux avant la fin de la saison 1943. Il demeura avec eux jusqu'à la fin de 1946, puis passa aux Yankees, toujours comme instructeur, en 1947 et 48.

Il quitta les Dodgers à la fin de 1953 lorsque le président O'Malley ne voulut pas lui accorder un contrat de plus d'un an. En 1954, il retourna à Oakland, gérant les Senators de Washington en 1955-56 et une partie de 57, retournant alors à l'Organisation de Brooklyn comme instructeur. Il quitta définitivement les Dodgers en 1959 alors transférés à Los Angeles, et dirigea les Braves de Milwaukee en 1960-61, alors qu'il fut remercié de ses services.

**L'ancien gérant**

Dressen succède à Tim Thompson, qui prit la gerance des Leafs l'an dernier à la suite du congédiement de Johnny Lipon. On s'attend à ce qu'il visite Toronto dans quelques semaines. Quant à Thompson, il n'a pas encore renouvelé son contrat, mais on croit qu'il va demeurer avec l'équipe en tant qu'instructeur.



## On manque de sérieux dans la boxe

Les amateurs de boxe en viendront à douter du sérieux de ce sport à la suite des événements des derniers mois. A tout instant, on remet un combat, ou on présente des combats où l'aspirant n'a aucune chance de détrôner le champion.

La dernière nouvelle à sensation provenant du monde de la boxe est l'annulation du combat de championnat entre Robert Cléroux, champion poids lourd canadien et l'aspirant No 1, Cecil Gray. C'est la deuxième fois en deux mois que Cléroux est l'un des combattants d'un match remis ou contremandé. Le 5 décembre, il devait combattre le vétéran Archie Moore, mais la bataille a été remise à cause d'une "craze malade".

Eddie Quinn a été suspendu pour avoir remis ce combat du 5 décembre. Il n'a pas pris la chance d'encaisser une forte perte d'argent en présentant le combat tel que cédé. Sans doute, les amateurs de boxe ont-ils cru qu'on voulait les exploiter en leur faisant payer 25 pour les meilleurs sièges? Le combat a suscité beaucoup d'intérêt, mais peu de personnes se sont présentées pour le voir: les amateurs de boxe ne sont sans doute pas aussi bêtes que l'on croit les organisateurs du combat, ou Moore qui avait demandé une somme exorbitante.

La veille, à Toronto, un combat entre Patterson et Tom McNeely a bel et bien eu lieu, mais encore là, il n'a pas remporté le succès financier escompté. Le public a compris que McNeely, malgré tout son courage, n'avait aucune chance de détrôner Patterson, et seulement quelque 9.000 personnes ont vu les deux pugilistes à l'œuvre. Patterson a joué avec McNeely comme un chat avec une souris, et lui a passé le k.o. au quatrième round. McNeely a fait sept ou huit voyages au plancher avant d'être définitivement "endormi" par le champion.

Ce n'est certainement pas en présentant de tels combats que l'on prouvera le sérieux de la boxe. Les promoteurs ne devraient pas jouer avec la crédulité du public, car celui-ci se lassera tôt ou tard, et ce sera vraiment dommage.

**En vrac...**

CHARLIE McLENDON est le nouvel INSTRUCTEUR en chef de l'UNIVERSITE de l'Etat de la LOUISIANE. Agé de 31 ans, il était l'assistant de PAUL DIETZEL depuis 1953. Dietz a obtenu son congé pour accepter le poste d'instructeur en chef de l'équipe de football du collège WEST POINT.

Le quart-arrière MILT PLUM et le joueur offensif RAY LEMEK, des Redskins de Washington, rejoindront l'équipe de l'EST pour la jouée de "pro bowl all-star", contre l'OUEST dimanche, à Los Angeles. Ils ont été nommés en fin de semaine pour remplacer le quart-arrière SUNNY JURGENSEN et J.-D. SMITH, tous deux des Eagles de PHILADELPHIE, blessés samedi dans la jouée contre les Lions de DETROIT.

Les INDIENS de CLEVELAND de la Ligue AMERICAINNE de Baseball ont annoncé que le receveur JOHN ROMANO et le joueur de troisième but, BUBBA PHILLIPS ont signé leur contrat pour la SAISON 1962.

Les WOLVES de Sudbury de la LIGUE PROFESSIONNELLE de l'Est sont devenus la 5e EQUIPE à tenter l'expérience de disputer des jouées le dimanche après-midi. Les équipes de Hull, Kitchener, North Bay et Sault-Ste-Marie présentent déjà des parties le dimanche après-midi. Ce changement est devenu possible grâce à un amendement de la loi de la province d'Ontario.

MARY STEWART de Vancouver a BRISÉ deux de ses propres RECORDS CANADIENS en fin de semaine. Dans les 100 mètres style libre, pour femmes, elle a abaissé la marque de 1.03.1 à 1.02.4; à la nage papillon, elle a abaissé à 1.08 la distance de 100 mètres qu'elle avait déjà franchie en 1.08.7.

Jacques Ebacher



LE CERBERE DES CANADIENS DE MONTREAL, Jacques Plante, avance son bâton et réussit à faire devier le lancer de Norm Ullman (7) des Red Wings de Detroit, au cours de la deuxième période de la rencontre entre Detroit et le Tricolore dans la ville de l'automobile, dimanche. La rencontre s'est terminée par un verdict nul de 2-2.

# Le succès peu apprécié par les amateurs de sport de Montréal

Par LAURENT CHIASSON

MONTREAL (PC) — Les amateurs de sport, en général, sont difficiles à satisfaire et ne se contentent de rien moins qu'un gagnant. Toutefois, en ce sens qu'ils n'apprécient tout simplement pas le succès, selon Frank Selke, gérant général des Canadiens de Montréal.

Pour soutenir son affirmation, Selke rappelle toutes les équipes puissantes des Canadiens depuis la fin de la 2e Guerre. Cependant, selon lui, ces machines ont été huées sur leur glace plus souvent que les Bruins le sont, cette année, par leurs partisans. Et d'ajouter le gérant général, les amateurs montréalais sont beaucoup plus patients à l'égard d'un athlète de langue française qu'envers celui de langue anglaise.

A preuve, Selke cite le cas d'Ab McDonald, natif de Winnipeg, qui a été obligé d'échanger aux Black Hawks de Chicago. Le grand ailier gauche, considéré comme un grand espoir par la direction des Canadiens, développa un complexe d'infériorité de première grandeur parce que les partisans de locaux le huèrent constamment. Si bien que s'il était demeuré

avec l'équipe, selon Selke, il n'aurait été d'aucune utilité pour personne.

Cette saison, McDonald s'est affirmé un dangereux compte pour les Hawks et, pour la première fois, les amateurs montréalais l'apprécient, au grand désappointement de Selke. Ainsi, lorsqu'il compta le point victorieux des siens contre ses anciens coéquipiers il y a quelque temps, il reçut une ovation. Ce qui fit dire à Selke: "Ecoutez-moi cela, et dire qu'il y a deux ans ils l'ont chassé du Forum. Vraiment, ils sont les supporters les plus difficiles à contenter."

**De Duram à Plante**

McDonald n'a pas été le seul joueur à entendre les huées de ses partisans ces dernières années. Bill Duram, considéré comme un des meilleurs gardiens de buts, les a entendues au

début des années 50, de même, ses successeurs, Gerry McNeil et Jacques Plante. Ils n'ont jamais approuvé les sorties de ce genre, ainsi que le port de son masque ces dernières années.

**"Boum Boum"**

Bernard "Boum Boum" Geoffrion n'a pas échappé à leur sarcasme. En 1954-55, ils le critiquèrent pour avoir dépassé Maurice Ross et Richard en tête des compteurs par un point. Ce dernier était leur idole et, selon eux, le titre de Geoffrion était une injustice. Par contre, Geoffrion a regagné leur estime depuis la retraite du Ross, avant la saison 1959-60. Ils l'applaudissent sans relâche chaque fois qu'il s'approche du record le plus cher à Richard, l'an dernier, soit 50 buts en une saison.

Et, le soir où il réussit à égaler le record, il reçut une ovation monstre.

# Robert Guertin promoteur du match Bob Cléroux - Cecil Gray

HULL, Qué. (PC) — Robert Guertin, échevin de Hull, a dit, hier soir, qu'il sera le promoteur du combat de championnat poids lourds canadien entre Bob Cléroux et Cecil Gray, ici, le 22 janvier.

Le match avait été contremandé, la veille, à la suite de pressions extérieures exercées par le promoteur original Howard Darwin.

Guertin a révélé qu'il avait reçu l'approbation de la Fédération canadienne de boxe.

Darwin a dit qu'il avait été menacé par la Commission athlétique de l'Ontario et le promoteur Frank Tunney, de Toronto, d'abord de perdre sa licence de promoteur en Ontario, puis de faire poursuivre en justice.

À Toronto, Tunney prétend que Darwin a bien fait de contremander le combat, car quiconque présentait un tel match serait en contrevention avec les règlements de la FCB, d'autant plus qu'il possède un contrat pour un combat revanche entre Cléroux et l'ex-champion canadien George Chuvalo.

**QUEBEC (PC)** — Gene Létourneau, commissaire actuel de la FCB, a déclaré qu'il n'avait pas entendu dire que Guertin était devenu promoteur de boxe, ajoutant qu'il se pouvait que le combat ait pu être approuvé par le président de la FCB, Gérard Bedard, de Sherbrooke.

Entre-temps, Cléroux a révélé qu'il avait été avisé par son gérant Al Bachman, de New York, de se rendre à Ottawa, lundi prochain, afin de commencer son entraînement pour le match.

Le match avait été contremandé, la veille, à la suite de pressions extérieures exercées par le promoteur original Howard Darwin.

Guertin a révélé qu'il avait reçu l'approbation de la Fédération canadienne de boxe.

Darwin a dit qu'il avait été menacé par la Commission athlétique de l'Ontario et le promoteur Frank Tunney, de Toronto, d'abord de perdre sa licence de promoteur en Ontario, puis de faire poursuivre en justice.

À Toronto, Tunney prétend que Darwin a bien fait de contremander le combat, car quiconque présentait un tel match serait en contrevention avec les règlements de la FCB, d'autant plus qu'il possède un contrat pour un combat revanche entre Cléroux et l'ex-champion canadien George Chuvalo.

**QUEBEC (PC)** — Gene Létourneau, commissaire actuel de la FCB, a déclaré qu'il n'avait pas entendu dire que Guertin était devenu promoteur de boxe, ajoutant qu'il se pouvait que le combat ait pu être approuvé par le président de la FCB, Gérard Bedard, de Sherbrooke.

Entre-temps, Cléroux a révélé qu'il avait été avisé par son gérant Al Bachman, de New York, de se rendre à Ottawa, lundi prochain, afin de commencer son entraînement pour le match.

# La mise au point par Melchers d'un nouveau gin au goût d'aujourd'hui

Les goûts évoluent... les goûts se raffinent. Pour rencontrer les exigences des consommateurs du gin authentique, les Distilleries Melchers ont mis au point un nouveau gin "Croix d'Or" au goût d'aujourd'hui. C'est un gin authentique, raffiné et rafraîchissant. De même teneur en alcool, ce nouveau gin Croix d'Or possède un saveur plus discrète et un bouquet plus léger.

Le nouveau gin "Croix d'Or" est distillé et vieilli à point dans les vastes distilleries Melchers de Berthierville. Ce gin authentique rencontre les exigences spéciales permettant qu'il soit libellé "GIN" sans autres qualificatifs. Fait de grains et spécialement distillé et rectifié avec des bases de

genévrier et autres plantes aromatiques, ce gin Croix d'Or au goût d'aujourd'hui est distillé et rectifié dans des alambics scientifiquement perfectionnés par les Distilleries Melchers, une entreprise du Québec, à votre service depuis 1898.

Le goût d'aujourd'hui réclame un gin authentique mais léger. En toutes occasions, servez le nouveau gin Croix d'Or qui répond aux exigences des consommateurs de notre époque.

Le médaillon 1898 s'ajoute à l'étiquette identifiant le nouveau Gin Croix d'Or Melchers, le gin des gens de bon goût.

En vente à tous les magasins de la Régie des Alcools du Québec.

Y goûter, c'est l'adopter!

# Durocher conduit Ste-Cécile à un gain de 3 à 1 sur le Patro

Denis Durocher a marqué un but et s'est mérité deux assistances, hier soir, au Colisée pour conduire le Ste-Cécile Juvenile à une victoire de 3 à 1 sur le Patro St-Charles, et permettre à son club de monter seul en compte de 5 à 2.

Les vainqueurs ont été de plus opportunistes et surent profiter de toutes les occasions.

Dans le camp des perdants, les punitions n'aidèrent pas à cause des hommes de Thibault. Certains joueurs ont fait preuve de manque de jugement en étant sournoisement l'adversaire.

Pour le Notre-Dame, Claude Alain a augmenté son avance de première place des compteurs et obtient deux buts et une assistance. Robert Savary, Jacques Larouche et André Hincin ont obtenu les autres buts. De plus, Hincin s'est mérité trois passes.

Dans le camp du Ste-Marguerite, Réjean Gagnon et Réjean Marchand ont obtenu les buts. Claude Roberge et Roland Milette, même s'ils n'ont pu participer au pointage, ont bien joué durant toute la rencontre.

Par contre, Michel Thibault, surtout dans la troisième période, n'aida pas la cause de son club en se méritant deux punitions inutiles!

Le prochain programme sera présenté vendredi prochain alors que le St-Philippe jouera contre le Patro et que les Sénateurs joueront contre le Notre-Dame.

Denis Durocher a marqué un but et s'est mérité deux assistances, hier soir, au Colisée pour conduire le Ste-Cécile Juvenile à une victoire de 3 à 1 sur le Patro St-Charles, et permettre à son club de monter seul en compte de 5 à 2.

Les vainqueurs ont été de plus opportunistes et surent profiter de toutes les occasions.

Dans le camp des perdants, les punitions n'aidèrent pas à cause des hommes de Thibault. Certains joueurs ont fait preuve de manque de jugement en étant sournoisement l'adversaire.

Pour le Notre-Dame, Claude Alain a augmenté son avance de première place des compteurs et obtient deux buts et une assistance. Robert Savary, Jacques Larouche et André Hincin ont obtenu les autres buts. De plus, Hincin s'est mérité trois passes.

Dans le camp du Ste-Marguerite, Réjean Gagnon et Réjean Marchand ont obtenu les buts. Claude Roberge et Roland Milette, même s'ils n'ont pu participer au pointage, ont bien joué durant toute la rencontre.

Par contre, Michel Thibault, surtout dans la troisième période, n'aida pas la cause de son club en se méritant deux punitions inutiles!

Le prochain programme sera présenté vendredi prochain alors que le St-Philippe jouera contre le Patro et que les Sénateurs joueront contre le Notre-Dame.

**NOUVEAU - NOUVEAU SERVICE de LOCATION DE TOUS LES OUTILS ELECTRIQUES**

**Black & Decker**

- SCIES A DECOUPER
- SCIES
- ETC., ETC.
- SABLEUSES
- PERFOREUSES

**AUSSI ECHAFAUDAGES DE TOUTES SORTES**

- Trelles roulantes pour échafaudage pour cheminées
- Ascenseurs démontables
- Crics pour maçons
- Grues tournantes de marque
- Crics
- Echafaudages

**"W A C O"**  
"TOUTES S'INSTALLENT SANS BOULON"

**Gouin Lumber Co. Ltd**  
2201, BELLEFEUILLE TROIS-RIVIERES FR 5-1681

**la nouvelle LARK '62**

Officiellement nommée "l'auto de l'année"

La Lark 1962 a été choisie la gagnante du "trophée de l'auto de l'année" parmi toutes les autres voitures fabriquées au pays. Canada Track and Traffic, le principal journal de l'automobile au pays, a fait subir des épreuves sévères à chaque marque de voiture. Ligne, qualité, confort, spacieux, maniabilité, économie, fiabilité, fabrication et chaque détail de la construction et du rendement de chaque automobile furent soigneusement étudiés. La Studebaker Lark 1962 se révéla la meilleure voiture à acheter parmi toutes les autres fabriquées au pays.

**Ligne**  
Les membres du jury déclarèrent unanimement que sa ligne est élégante, fonctionnelle et libre de toute garniture qui entraine la démodé. Le fini et le décor intérieurs sont d'une qualité supérieure. L'apparence générale, raffinée, élégante domine aussi.

**Rendement**  
Insurpassable, grâce au choix de moteurs à 6 cylindres ou V-8, allant jusqu'à 225 c.v. Très grand choix de transmissions—standard, automatique, quatre vitesses type sport et surmultiples. Cette voiture a été adoptée par plusieurs groupes constabulaires et entreprises de taxis.

**Confort**  
Son intérieur est plus spacieux que toutes les autres voitures domestiques, dites familiales. Bien formés, les sièges fermes diminuent la fatigue du voyage. Plus d'espace pour la tête. Entrée et sortie faciles. Conditions de conduite et visibilité considérées comme excellentes.

**Fiabilité**  
Un essai élaboré a révélé que la Lark est exempte de grinements, que sa carrosserie est étanche et son roulement silencieux. Le châssis intégral, unique, offre une excellente rigidité. Les moteurs sont de fonctionnement sûr. La Lark prouva l'excellence de son fonctionnement en gagnant le premier rallye Trans-Canada.

**Économie**  
L'étude approfondie de son millage au gallon, de son entretien minimum, de son comportement général, du coût minimum des réparations, des ailes bouillonnées et des facilités de service dans tout le Canada a placé la Lark comme la voiture la plus économique à utiliser.

**Prix avantageux**  
Le jury compara attentivement les prix courants de tous les manufacturiers et choisit la Lark comme étant la plus avantageuse pour le prix. L'on remarqua que le prix de base de la Lark était le plus bas sans pour un modèle qui est de quelques dollars de moins.

**Acceptation du public**  
Les ventes de Lark ont augmenté de 103,3% et les clients satisfaits dans tout le Canada nous commencent à nous en procurer des milliers de mille sans panne, et à des frais d'utilisation vraiment bas, tout en obtenant un rendement général supérieur.

**Jugez la Lark vous-même et essayez-la chez votre vendeur Studebaker**

**LEFRANCOIS AUTO ELECTRIC**  
TROIS-RIVIERES

COIN NOTRE-DAME et LAVIOLETTE.

<b>GARAGE ROLAND LEMIRE</b> 272, rue NOTRE-DAME NICOLET TEL.: 293-4414	<b>GARAGE ARMAND GAUVIN</b> 749-A, rue ROY LA TUQUE TEL.: 523-5061	<b>GARAGE ROLAND MONGRAIN</b> 170, rue Principale LAC A LA TORTUE TEL.: LE 8-4034	<b>GARAGE R. AREL</b> YAMASKA-EST CO. YAMASKA TEL.: 65 R 3
--	--	---	--



# HOCKEY

**LUNDI**  
LIGUE DE L'EST  
Kingston à Sault Ste-Marie (remise)  
LIGUE PROVINCIALE JUNIOR  
Shawinigan 1 Québec 8

**MARDI**  
LIGUE DE L'EST  
Kingston à Sault Ste-Marie  
Hull à North Bay  
(seules jouées à l'affiche)

**CLASSEMENTS**

**LIGUE NATIONALE**

ÉQUIPE	G	P	PP	PC	PF
Montreal	20	9	10	14	93
Toronto	22	10	8	12	91
New York	15	16	8	11	120
Chicago	12	15	12	10	104
Detroit	14	17	7	10	116
Boston	9	25	4	10	161

**LIGUE AMERICAINNE**

ÉQUIPE	G	P	PP	PC	PF
Springfield	24	10	2	15	103
Hershey	19	12	1	11	94
Providence	19	15	1	11	117
Quebec	16	22	1	11	116

**(Division Ouest)**

ÉQUIPE	G	P	PP	PC	PF
Rochester	18	18	2	12	112
Buffalo	18	15	2	14	123
Cleveland	17	16	2	11	115
Pittsburgh	27	1	0	15	137

**LIGUE DE L'EST**

ÉQUIPE	G	P	PP	PC	PF
Kitchener	21	12	4	10	110
Kingston	19	11	2	12	108
Hull	14	12	7	8	88
Sudbury	12	13	7	14	114
North Bay	12	17	5	9	100
Sault Ste-Marie	8	21	8	11	147

**LIGUE PROVINCIALE JUNIOR**

ÉQUIPE	G	P	PP	PC	PF
Quebec	26	3	1	10	79
Victoriaville	16	13	1	12	119
Shawinigan	14	14	1	10	106
MT-Nord	11	15	3	9	108
St-Hyacinthe	9	20	1	8	143
T-Rivieres	7	19	1	8	127

94-62F  
TEL. FR. 5-1675



# Phil Giroux assuré d'une place dans le Royal Victoria Jubilee

Le tournoi "round robin" pour déléguer deux ronds du centre quatre aux rondes éliminatoires du bonspiel Royal Victoria Jubilee s'est poursuivi en fin de semaine.

Deux rencontres qui devaient avoir lieu dimanche après-midi, à Louiseville, une seule fut présentée. Les deux autres équipes, voyant le chemin plus ou moins praticable à la suite de la tempête de fin de semaine, s'entendirent, avec la permission des officiels du district, pour disputer leur match au club Wabasso.

Deux autres parties furent disputées samedi au Trois-Rivières Curling Club.

**Le rink Giroux s'assure de participer aux finales**

Le rink Philippe Giroux, représentant le club de curling Wabasso, est la seule équipe à ne pas avoir subi la défaite à date. Aussi, grâce à sa victoire de 11-0 aux dépens du rink Herve Richard, cette troisième rencontre permit au rink Giroux de se qualifier pour les rondes finales du Royal Victoria Jubilee qui seront disputées à Trois-Rivières les 18, 19 et 20 janvier prochain.

Le quatuor Jean Saulnier du CCC est présentement la seule équipe à avoir disputé ses quatre parties. Saulnier a une fiche de deux victoires et autant de défaites.

Les autres rinks, à savoir: Trois-Rivières, du skip René Matteau, Louiseville, de Herve Richard, et Lavolette, de Marcel Baril, ont tous trois remporté une partie et subi deux revers.

C'est donc dire que les deux rencontres de mercredi soir prochain au Cap Curling Club seront très importantes. Le Wabasso pour sa part affrontera le Lavolette et Louiseville fera les frais de l'autre match avec l'équipe représentant le Trois-Rivières Curling Club.

Le rink Philippe Giroux tentera de remporter sa quatrième victoire consécutive pour ainsi sortir de cette éliminatoire du centre. L'équipe qui affrontera Giroux sera sans avoir connu la défaite, soit celle du skip Marcel Baril, du Lavolette, se devra, pour sa part, de l'emporter si elle ne veut pas subir l'élimination.

# Grand'Mère et Louiseville se font face pour la 1ère place

**GRAND'MÈRE** — Les activités reprendront, ce soir, dans la ligue de hockey de l'Enseignement Spécialisé de la Mauricie, section Juvénile. L'équipe de Grand'Mère recevra à 7h 45 p. m. la visite du Louiseville. Cette rencontre sera très importante pour les deux équipes puisque la première position sera à l'enjeu. Le Louiseville mène présentement le classement avec une avance d'un point sur le Grand'Mère qui suit en seconde place. L'École de Métiers de Grand'Mère a cependant joué une joute de plus que les meneurs.

Le pilote André Lapolice est confiant que ses hommes offriront le meilleur d'eux-mêmes afin de l'emporter et ainsi devancer le Louiseville par un point au premier échelon du classement. Jusqu'à présent ces deux équipes se sont affrontées à deux reprises et le Louiseville l'emporte à chaque fois de justesse aux comptes de 2 à 1. Les hommes d'André Lapolice espèrent bien reprendre leur revanche cette fois.

Classement	G	P	N	PP	PC	Pts
Louiseville	4	2	1	15	4	8
Grand'Mère	4	3	0	24	13	8
Cap	2	3	1	11	13	8
7. Rivières	0	4	0	3	45	0

# Ste-Thècle blanchit St-Tite

**GRAND'MÈRE** — Les Trappeurs de Ste-Thècle ont remporté la victoire au compte de 3 à 0 aux dépens des Castors de St-Tite dans une joute régulière de la ligue Mauricienne Moisons de hockey, joute disputée dimanche après-midi à l'arena de Grand'Mère. Advenant une victoire du La Tuque, les Trappeurs se sont approchés à trois points des Sélects de Grand'Mère en troisième position.

Les porte-couleurs du Ste-Thècle ont profité de l'avantage d'un homme pour ouvrir le pontage dans la première période. Claude Groleau, aide de son frère René Real et de Jacques Hébert, a compté à 16:06 pendant que Roger Robitaille, des Castors purgeait une punition mineure.

Les deux autres points de la joute ont été comptés dans la seconde reprise. Richard Groleau a fait briller la lumière rouge à 2:10 sur des passes de Lefebvre et Hébert, tandis que Michel Groleau logeait le disque dans les filets. Il a reçu des passes de son frère Normand à 18:53.

L'arbitre de la joute a décerné 12 punitions mineures dont sept dans la seule troisième période. Les Castors de St-Tite ont reçu deux punitions dont une a été coûteuse. Dans la troisième période, les Trappeurs ont tout mis en oeuvre pour protéger leur avance et ceci leur a valu six punitions de deux minutes dans le dernier engagement.

Voici le sommaire de la joute.

**Première période**  
1. Trappeurs: Claude Groleau (Real Groleau-Hébert) 16:06  
Punitions: Jean-Claude Groleau (Trappeurs) 7:55; Roger Robitaille (Castors) 15:33; Jean-Charles Groleau (Trappeurs) 18:24.

**Deuxième période**  
2. Trappeurs: Richard Groleau (Lefebvre-Hébert) 2:10  
3. Trappeurs: Michel Groleau (Normand Groleau) 18:33  
Punitions: Real Groleau (Trappeurs) 2:40; Billy Arand (Trappeurs) 12:04.

**Troisième période**  
Aucun but.  
Punitions: Claude Groleau (Trappeurs) 2:08; Germain (Trappeurs) 5:55; Normand Groleau (Trappeurs) 7:14; Jacques Hébert (Trappeurs) 7:53; Real Groleau (Trappeurs) 19:56; Roger Robitaille (Castors) 19:30; Jean-Charles Groleau (Trappeurs) 19:30.

# Allard compte et permet au SSM de l'emporter 4-3 sur le Tech

**SHAWINIGAN** — Un but de Maurice Allard a permis au Séminaire Ste-Marie de disposer de l'Institut de Technologie de Shawinigan au pontage de 4 à 3, dans la ligue Juvénile, dimanche après-midi dernier. Cette victoire place le SSM en deuxième position du classement, un point devant les Chevaliers de Colomb et à 4 points de l'ESIC en première place. Ce soir il y aura programme double dans cette ligue, présidée par M. Jean Many.

Dans la première joute, qui débuta à 6:45 p.m., le SSM tentera de s'approcher à deux points de l'ESIC alors qu'il affrontera cette dernière équipe qui jusqu'à présent est demeurée invincible dans ses six premières joutes. Dans la seconde partie qui suivra à 7:45 p.m., les Chevaliers de Colomb de Paul Technic et le St-Georges de Shawinigan-Sud feront joute nulle 3 à 3 dimanche après-midi. Chez les Bantam, samedi après-midi dernier, les Rapides ont disposé des Comètes 6 à 2 tandis que les Optimistes remportent leur 7e victoire en autant de joutes au pontage de 6 à 2 sur le SSM.

SSM en recuit 3

Classement	G	P	N	PP	PC	Pts
ESIC	3	0	1	14	6	11
SSM	3	1	2	13	9	7
C. de Col.	3	1	0	9	7	4
Optimistes	1	3	1	12	15	3
Spoutniks	0	3	2	7	12	2
Technique	0	4	2	8	12	2

# L'ESIC et le SSM l'emportent chez les Midgets de Shawinigan

**SHAWINIGAN** — L'École Secondaire Immaculée-Conception et le Séminaire Ste-Marie ont triomphé lors du programme double de la ligue Midget de Shawinigan, vendredi soir dernier. De leur côté, les Optimistes et le St-Georges de Shawinigan-Sud firent joute nulle 3 à 3 dimanche après-midi. Chez les Bantam, samedi après-midi dernier, les Rapides ont disposé des Comètes 6 à 2 tandis que les Optimistes remportent leur 7e victoire en autant de joutes au pontage de 6 à 2 sur le SSM.

**Ligue Midget**  
Dans la rencontre qui a permis à l'ESIC de l'emporter 4 à 1 sur les As, Pellerin, Longpré, Brodeur et Dery ont enfilé les buts de l'École Secondaire. Bellemare a marqué l'unique but des As, privant le cerbere Lacerte et l'ESIC d'un triomphe par blanchissage. Dans le domaine des punitions, 11 minutes furent distribuées mais aucune ne fut coûteuse. C'était la quatrième victoire de l'ESIC en cinq parties. L'autre se termina par un verdict nul contre le St-Georges.

Le Séminaire Ste-Marie a disputé du St-Georges 7 à 3 pour ainsi rejoindre le St-Georges en troisième place. François Brunelle a pris la vedette de la joute en réussissant le tour du chapeau. Les autres buts du SSM furent enregistrés par André Demers et René Panetton. Pour le St-Georges, les buts ont été marqués par Eddy Naud, Pronovost et Bobby Naud.

Le St-Georges de Shawinigan-Sud a marqué deux buts en moins de 33 secondes et ainsi renforcer les Optimistes à annuler 3 à 3, dimanche après-midi dernier. Le but égalisateur du St-Georges fut enregistré par Pier-

# Phil Rodgers finit en lion et gagne l'omnium de Los Angeles

**LOS ANGELES (PA)** — Ecrasant toute opposition et tous les records du tournoi, Phil Rodgers a remporté l'Omnium de Los Angeles, d'une valeur de \$45,000, hier, avec un fameux 9 sous la normale et un total de 268 pour 72 trous.

Sur un pied d'égalité avec Fred Hawkins et quelques coups en avant de neuf autres joueurs avant la dernière ronde, le champion menait déjà par trois coups après le premier neuf et n'a jamais été en danger par la suite en s'assurant la part du lion, une somme de \$7,500.

Rodgers a brisé deux records: celui d'une ronde avec un 62, un de mieux que le record établi par Tommy Bolt en 1956 et Ken Venturi en 1959; et celui d'un total avec 268, quatre de mieux que Lloyd Mangrum en 1956.

Deux joueurs, Bob Goalby et Fred Hawkins, ont fini sur un pied d'égalité en deuxième position, neuf coups derrière le meneur. Suivent Jack Burke, 4e, avec 278; Tony Lemé, George Bayer et Bobby Nichols, ex aequo en 5e position, avec des 279.

Stan Leonard, de Vancouver, a gagné \$900 avec un total de

# Le championnat à la portée du club St-Sacrement dès ce soir

Une victoire du club St-Sacrement ce soir, aux dépens des Indiens lui assurerait le championnat de la saison régulière de la ligue de ballon-panier de la Cité.

Cette rencontre qui débutera à neuf heures au Pavillon Mgr St-Arnaud sera précédée d'une autre partie régulière du circuit Harry Ashworth qui mettra aux prises le Pavillon et le St. Pat's.

Comme on le sait, les porte-couleurs du St-Sacrement ont remporté neuf victoires et subi un seul revers à date cette saison et une victoire ce soir, leur permettrait de s'assurer mathématiquement du championnat de la campagne régulière.

Tout comme l'autre rencontre à l'affiche, cette partie entre St-Sacrement et Indiens promet d'être éblouissante au possible. De toute façon, les hommes de l'entraîneur Paul Germain ont encore cinq parties à disputer, incluant celle de ce soir, et n'ont besoin que d'une seule victoire pour s'assurer les honneurs.

# Phil Rodgers finit en lion et gagne l'omnium de Los Angeles

**LOS ANGELES (PA)** — Ecrasant toute opposition et tous les records du tournoi, Phil Rodgers a remporté l'Omnium de Los Angeles, d'une valeur de \$45,000, hier, avec un fameux 9 sous la normale et un total de 268 pour 72 trous.

Sur un pied d'égalité avec Fred Hawkins et quelques coups en avant de neuf autres joueurs avant la dernière ronde, le champion menait déjà par trois coups après le premier neuf et n'a jamais été en danger par la suite en s'assurant la part du lion, une somme de \$7,500.

Rodgers a brisé deux records: celui d'une ronde avec un 62, un de mieux que le record établi par Tommy Bolt en 1956 et Ken Venturi en 1959; et celui d'un total avec 268, quatre de mieux que Lloyd Mangrum en 1956.

Deux joueurs, Bob Goalby et Fred Hawkins, ont fini sur un pied d'égalité en deuxième position, neuf coups derrière le meneur. Suivent Jack Burke, 4e, avec 278; Tony Lemé, George Bayer et Bobby Nichols, ex aequo en 5e position, avec des 279.

Stan Leonard, de Vancouver, a gagné \$900 avec un total de

Roulez vos cigarettes avec

MACDONALD'S

# British Consols

Tabac de Virginie doux et suave

# Curling

**Ligue des Garçons de Table**  
Trois rencontres ont été présentées, lundi après-midi, à la résidence des activités de la ligue des Garçons de Table sur les glaces du Cap Curling Club.

Comme on le sait, le circuit Marcel Morand était inactif depuis le 20 décembre dernier afin de permettre aux joueurs de se délasser quelques peu durant la période des fêtes.

Nous n'avons pu savoir si le Riviera a tenu des pratiques à la suite de sa défaite survenue au cours de décembre dernier. Chose certaine toutefois, les hommes de Eugène Besupré, sont revenus plus forts que jamais puisqu'ils ont infligé un humiliant revers de 16 à 1 au rink Oasis de Bert René, hier après-midi.

Il appert que le skip Bert René ne possède pas l'autorité voulue auprès de ses joueurs aussi s'est-il fâché après le cuisant revers des siens en s'exclamant: "Si un remaniement s'impose, il n'y a rien qui m'empêche de le faire. Mes joueurs devront s'en tenir au curling à la prochaine rencontre, sinon, je me verrai dans l'obligation d'agir."

Dans une autre partie à l'affiche, le Canada-Monaco du skip Hermann Lafontaine n'a pas eu trop de mal à disposer du rink Des Forges de Marcel Morand au compte de 8 à 4.

Le rink St-Maurice, pour sa part, habilement dirigé par le skip Etienne Gervais, a eu le meilleur sur les Taverniers de Marcel Plouffe.

Cédule des rencontres pour aujourd'hui:

Primo-Gourmet vs Château de Biols, Taverniers vs Des Forges, St-Maurice vs Riviera.

XXX

**Bonspiel Ed-Louis Bouchard**  
Le bonspiel invitation mixte Edmond-Louis Bouchard, a été inauguré dimanche après-midi sur les glaces du club de curling Le Lavolette.

Les rencontres se poursuivent

# Furillo se croit victime des Mets de la Nationale

**NEW YORK (PA)** — Le commissaire Ford Frick et les Mets de New York, de la ligue Nationale, ont déclaré, hier, que Carl Furillo était dans l'erreur en prétendant qu'il était sur la liste noire des majeures.

Frick a précisé qu'une telle liste n'existant pas, ajoutant que la seule fois où Furillo a eu recours à ses services c'était pour réclamer son salaire des Dodgers de Los Angeles. Comme il ne s'était pas rapporté à leur filiale de Spokane, le commissaire n'a pu donner suite à sa demande.

On sait que Furillo avait déclaré antérieurement qu'il était

# Furillo se croit victime des Mets de la Nationale

**NEW YORK (PA)** — Le commissaire Ford Frick et les Mets de New York, de la ligue Nationale, ont déclaré, hier, que Carl Furillo était dans l'erreur en prétendant qu'il était sur la liste noire des majeures.

Frick a précisé qu'une telle liste n'existant pas, ajoutant que la seule fois où Furillo a eu recours à ses services c'était pour réclamer son salaire des Dodgers de Los Angeles. Comme il ne s'était pas rapporté à leur filiale de Spokane, le commissaire n'a pu donner suite à sa demande.

On sait que Furillo avait déclaré antérieurement qu'il était

Moi? J'ai une patience d'ange!

Si je casse un lacet le matin, je ris.

Tempête de neige... circulation bloquée? Je garde le sourire.

MAIS quand j'ai vraiment soif, s'il n'y a pas de CANADIAN... la je me fache!

MOLSON CANADIAN bière légère

la bière légère qui désaltère!

**KEY**

EST	PP	PC	Pts
1	10	154	93
2	11	117	8
3	12	108	120
4	13	104	106
5	14	100	104
6	15	90	100
7	16	85	100
8	17	80	100
9	18	75	100
10	19	70	100
11	20	65	100
12	21	60	100
13	22	55	100
14	23	50	100
15	24	45	100
16	25	40	100
17	26	35	100
18	27	30	100
19	28	25	100
20	29	20	100
21	30	15	100
22	31	10	100
23	32	5	100
24	33	0	100
25	34	0	100
26	35	0	100
27	36	0	100
28	37	0	100
29	38	0	100
30	39	0	100
31	40	0	100
32	41	0	100
33	42	0	100
34	43	0	100
35	44	0	100
36	45	0	100
37	46	0	100
38	47	0	100
39	48	0	100
40	49	0	100
41	50	0	100

**TELEVISION**

3.00-2.7-Varsovie  
 5P-Young D. Malone  
 6-National School Show  
 8-Queen for a Day  
 12-Romper Room  
 3.30-5P-Our Five Daughters  
 6-Verdict Is Yours  
 3.55-6-Cross section  
 4.00-2.7-13-Botino  
 5P-Mak, room for daddy  
 6-Cartoon Corner  
 8-American Bandstand  
 12-Texas Rangers  
 13-Ciné-matinée  
 4.30-2.7-13-Boite à surprises  
 5P-American Bandstand  
 6-Blinky  
 12-Surprise Party  
 4.45-6-Flower Pot Men  
 4.50-5P-8-American Newstand  
 5.00-2.7-13-La vie qui bat  
 5P-Ruzzle Dazle  
 6-Your for a Song  
 8-Superman  
 10-P'tits hommes  
 5.30-2.13-Ouragan  
 5P-Cartoon Carnival  
 6-Supercar  
 7-Soldiers of Fortune  
 8-Movie  
 10-Furie  
 12-Quick Draw McGraw  
 6.00-2-Nouvelles  
 5P-News  
 6-National Velvet  
 7-Ti-Ranc Richard  
 10-Télémetro  
 12-Kin To Wir  
 13-Camera 13

**RADIO CH-55**

12.00 Musique en dinant  
 12.30 Radio-journal P.-A. Gouin  
 12.40 Indiscrétions  
 (Charbonnerie St-Laurent)  
 12.50 Radio-commentaires Dow  
 1.00 Me gusta  
 1.25 Cinema ce soir  
 1.30 25 minutes avec  
 (animé par Nicole St-Pierre)  
 2.00 Carrousel 550  
 (animé par Nicole St-Pierre)  
 2.55 Nouvelles  
 3.00 Carrousel 550  
 3.55 Nouvelles  
 4.00 A votre choix  
 (animé par Robert Dupont)  
 4.55 Nouvelles Prunau Inc.  
 5.00 Succès CH-55  
 (animé par Robert Dupont)  
 6.00 Radio-journal Le Nouvelliste  
 6.10 Radio-sports CH-55  
 6.20 Succès CH-55  
 7.00 Le Chapellet  
 7.15 Paire-part  
 7.16 La pêche aux petits  
 poissons à Batican  
 9.00 La pêche aux petits  
 poissons à Batican  
 10.30 Radio-journal  
 10.40 La pêche aux petits  
 poissons à Batican  
 11.30 Sports en revue  
 (avec Jean-Paul Trudel)  
 11.40 La pêche aux petits  
 poissons à Batican  
 11.55 Résumé des nouvelles  
 de la journée  
 12.50 Pensée du soir  
 FIN DES EMISSIONS

**Maurice Ronet et Lili Palmer dans "Le Rendez-vous de Minuit"**

Brun aux yeux bleus, tel est Maurice Ronet, jeune premier sportif né à Nice, le 13 avril 1927, de parents comédiens.

Après avoir poursuivi ses études secondaires jusqu'au baccalauréat, il prit des leçons de diction (14 professeurs dont Bernard Blier, Robert Dhéry, Julien Berthelette, René Simon, Henri Rollan, etc.) et fut élève du Conservatoire pendant un an (classe de René Alexandre).

Parle couramment l'anglais et un peu l'espagnol et l'italien. Doué pour tous les arts, il peint, sculpte, modèle la céramique et joue du piano et de l'orgue. Passionné de philosophie, il a écrit un essai sur Kierkegaard et Schopenhauer, ses écrivains préférés sont: Gide, Cocteau, Breton, Voltaire et Michaux, ce qui ne l'empêche pas de pratiquer à peu près tous les sports: ski, natation, équitation, escrime.

Maurice Ronet débuta de bonne heure au théâtre. Il joua déjà les tragédies classiques et les comédies de Molière, quand il était élève au Conservatoire. Parmi les pièces qu'il a interprétées, citons: "Andromaque" de Racine (rôle de Pyrrhus), "Horace" de Corneille, "Lorenzaccio" de Musset, "Les Parents Terribles" de Cocteau, "Destin à vendre" de Paul Hérennes,

"Maître Boldec et son mari", "Un beau dimanche" de Jean-Pierre Aumont.

C'est Jacques Becker qui lui a confié en 1949 son premier grand rôle au cinéma dans LE RENDEZ-VOUS DE JUILLET.

Il a tourné depuis: UN GRAND PATRON, LES SEPT PECHES CAPITAUX (sketch de la luxure), LA JEUNE FOLLE, LA MOME VERT DE GRIS, HORIZON SANS FIN, LUCRECE BORGIA, LE GERISSEUR, CHATEAU EN ESPAGNE (à Madrid), CASA RICORDI et CASTA DIVA de Caroline Galone (en Italie), GUEULE D'ANGE et LES ARISTOCRATES.

LA SORCIERE, SECTION DES DISPARUS tournée en Argentine, CELUI QUI DOIT MOURIR de Jules Dassin, en Crete.

Ses derniers films: ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD 1958, UN SILENCE DE MORT 1958, PLEIN SOLEIL 1959, L'HISTOIRE D'UN ACCIDENT 1960, LES GRANDES PERSONNES, PORTRAIT-ROBOT.

Dans LE RENDEZ-VOUS DE MINUIT, il incarne Pierre Nervys, jeune romancier cynique. Sa personnalité donne un relief sûr à son personnage.



LE COMEDIEN BOB HOPE tiendra à Hollywood le rôle d'un habitué de salle de billard qui pèse trois cents livres, dans sa première apparition à la télévision, cette année. Ses comparses dans son rôle d'obèse sont James Garner et Nancy Kwan, qui l'ont vu à droite.

**Jacques Deray, jeune réalisateur français**

Jacques Deray est né à Lyon le 19 février 1929. Issu d'un milieu

bourgeois (son père est industriel), il quitta Lyon à douze ans et vint à Paris pour poursuivre ses études secondaires.

Il souhaite devenir comédien et il a vingt ans quand il s'inscrit au cours d'Art dramatique de René Simon. Il obtient différents petits rôles au cinéma et au théâtre.

En 1952, il bifurque et décide de passer de l'autre côté de la caméra. Il débute comme assistant stagiaire du metteur en scène Jean Boyer, avec le film: "Le Trou Normand" - (Productions Jacques Bar) - dont le principal interprète est Bourvil et qui marque également les débuts d'une inconnue: Brigitte Bardot.

Puis, il suit la filière normale, devenant peu après second assistant, et enfin premier assistant à la mise en scène. Il travaille notamment avec Jean Boyer, Henri Verneuil, Norbert Carbonnaux, Louis Buniel, Jules Dassin, Marcel Camus et tout particulièrement avec Gilles Grangier, dont il sera durant plusieurs années le premier collaborateur.

En 1960, il réalise son premier film: "Le Gigolo", avec comme interprète: Alda Valli et Jean-Claude Brialy.

En octobre 1961, il tourne à Tokyo son second film: "Rififi à Tokyo", avec Charles Vanel, Karl Boehm, Keiko Kishi, Barbara Lass, Michel Vitold, Eric Okada, Dante Maggio. Le film est adapté d'un scénario original d'Auguste Le Breton par Jacques Deray, R. M. Arisau et José Giovanni. Ce dernier signe également le dialogue.

**Tous les acteurs ne sont pas de vrais cowboys**

Renato Salvatori, qui campa le personnage de Rocco, dans "Rocco et son frère", a voulu participer à un rodéo en Californie. En effet, il se trouvait, aux Etats-Unis, avec Annie Girardot et Franco Rossi, pour tourner "Smog", un film dont l'intrigue se déroule à New York. Le jeune acteur italien s'est tellement enthousiasmé du rodéo auquel il a assisté, pendant un arrêt du tournage, qu'il a voulu, lui aussi, dompter un poulain. Evidemment et on pouvait s'y attendre, l'aventure du nouveau cow-boy a mal tourné. Après avoir résisté vaillamment quelques secondes aux rudes du cheval sauvage, Salvatori a été violemment désarçonné. Heureusement, il n'a été que légèrement blessé, et il a pu reprendre son travail après quelques jours de repos.

**"La Risacca" tournée sur l'île d'Ustica**

Ustica est une merveilleuse île de la Mer Tyrrhénienne, qui n'a rien à envier aux îles plus célèbres, telles que Capri, ou Ischia, en fait de beauté. C'est un pays encore sauvage, d'où le tourisme est à peu près absent. C'est la raison pour laquelle Leo Guarrasi, le metteur en scène de "La Risacca", a choisi comme décor de son film. La troupe au complet, composée des acteurs Georgia Moll, Spyros Focas, Barbara Nelli, Liana Orfei, Massimo Serato, Tiberio Murgia, Sara Uzi et Alberto Rabagliati, du metteur en scène et des techniciens, est donc débarquée à Ustica. L'accueil des "indigènes" a été chaleureux: feux d'artifice, pétards, cloches qui "cartilonnaient" gaiement, en une grande fête, destinée à célébrer le vent nouveau que la troupe apportait dans l'île. Elle y restera environ un mois, avant de regagner Rome pour y tourner les intérieurs.



VINGT-SIX jeunes cow-boys chantants, qui forment le célèbre chœur des "Texas choir boys", de renommée mondiale, ont assisté à un opéra du type western au Metropolitan: "The Girl from the Golden West", de Puccini. Dans les coulisses, les jeunes cow-boys ont rencontré les vedettes de l'opéra, le soprano Dorothy Kirsten et le ténor Richard Tucker. Au centre, on voit Tim Kid, âgé de dix ans, un des jeunes cow-boys.



MYOSHI UMEKI qui décrocha un Oscar pour le premier film qu'elle tourna en Amérique, "Sayonara", s'en retourne au Japon où elle espère jouer dans un film car c'est dans son pays natal qu'elle commença sa carrière de comédienne. Elle dit en plaisantant qu'elle n'apparaît pas dans les films de son pays parce qu'elle a trop le type japonais.

**CKTM-TV 13**  
**MARDI 9 JANVIER 1962**  
 12.00 Télématinée  
 2.15 Mademoiselle de Paris  
 2.45 Ouverture du Parlement de Québec  
 4.00 Bobino  
 4.30 La boîte à surprises  
 5.00 La vie qui bat  
 5.30 Ouragan  
 6.00 Camera 13  
 6.00 Le coffre au trésor  
 7.15 Camera 13  
 7.20 Temps présent: "Le monde arabe"  
 8.00 Joie de vivre  
 8.30 Edition spéciale  
 9.00 Votre courrier  
 9.30 Sur deux notes  
 10.00 Le troisième homme  
 10.30 Conférence de presse  
 11.00 Téléjournal  
 11.15 Nouvelles sportives  
 11.25 Meico  
 11.30 Le 13 vous informe  
 11.35 Les couche-tard  
 12.05 CBC TV News  
 12.15 Fin des émissions

LE POSTE DE TV LE PLUS POPULAIRE AU COEUR DU QUEBEC

6.15-2-Nouvelles sportives  
 6.30-2-Téléjournal  
 5P-Cartoon Carnival  
 7-Nouvelles  
 6.45-2-Carte our  
 5P-4-News  
 7.00-5P-Ms Three-Sons  
 6-Seven-O-One  
 7-Marc Legend  
 10-Nouvelles  
 12-Sea Knot  
 13-Le coffre au trésor  
 7.15-2-Semaine avec  
 8-News-Weather  
 10-Cinéma  
 13-Camera 13  
 7.30-7.13-Temps présent  
 5P-L'air  
 6-Real McCoy  
 8-Bugs Bunny  
 10-Télé-surprise  
 12-Rachelor Father  
 7.45-10-Comment, pourquoi?  
 8.00-2.7-13-Joie de vivre  
 6-Gary Moore  
 8-Rachelor Father  
 10-Eternel amour  
 12-Movie  
 8.30-2.7-13-Edtion spéciale  
 5P-Alfred Hitchcock  
 8-New Breed  
 10-Vox Populi  
 9.00-2.7-12-Votre courrier  
 5P-Dick Powell

**IMPERIAL**  
 AUJOURD'HUI  
 MINO-CARERE-COE-EDEN  
 CROSSY-MOORE-BACKUS-LANDIS  
**"Les DECHAINES"**  
 Egalement en couleurs et Cinemascope  
**JOHN WAYNE dans "LE BARBARE ET LA GEISHA"**

**WALTO**  
**"LE DESERT DE PIGALLE"**  
 Egalement en couleurs et Cinemascope  
**JOHN WAYNE dans "LE BARBARE ET LA GEISHA"**

**DEMAIN**  
 5.50 Ouverture et intermède  
 6.00 Meico du Saccharine  
 6.30 Le matin je m'éveille en chantant  
 (avec Roger Drolet)  
 6.55 Nouvelles  
 7.00 Le matin je m'éveille en chantant  
 7.30 Météo et manchettes  
 7.35 Le matin je m'éveille en chantant  
 8.00 Radio-journal Le Nouvelliste  
 8.10 Nouvelles sportives HFC  
 8.15 En marche  
 8.30 Variétés CH-55  
 8.55 Nouvelles A & P  
 9.00 Horoscope Esta  
 9.05 La guinguette  
 (avec Maurice Bourget)  
 9.45 La voix-motiv  
 (Mélanges à gâteaux Brodie)  
 10.00 La guinguette  
 10.55 Nouvelles  
 11.00 Succès CH-55  
 11.55 Actualités du jour  
 (Margarite Soja)  
 12.00 Musique en dinant

**Lancement du concours du Prix Montcalm**  
 Le concours annuel pour l'obtention du "Prix Montcalm" est maintenant ouvert. On sait que ce prix a été fondé par le Comité Montcalm et doté par la Municipalité de Vestric et Cadillac (Gard), en France d'un montant de 50 N.F. augmenté de dons collectés à cet effet et décerné annuellement par le Syndicat des Journalistes et Ecrivains de France. Les oeuvres de tous genres, publiées ou manuscrites, doivent être susceptibles de perpétuer le souvenir du Marquis de Montcalm, de faire connaître les lieux où il a vécu, d'exalter l'amitié franco-canadienne. Le prix de 1959 fut attribué à Mme Claire Gervais-Roy, des Trois-Rivières, celui de 1960 à l'abbé Jean Toulart, pour son livre Canada, Telle de France, et celui de 1961, à Reine Malouin, pour son roman La Prairie au Soleil et l'ensemble de son oeuvre.  
 Aucun droit d'inscription n'est demandé pour ce concours. Les ouvrages doivent être adressés en deux exemplaires à M. le secrétaire Général, Syndicat des Journalistes et Ecrivains, 1 rue Jules-Parent, à Ruell-Malmaison, (Seine & Oise) France.

**TELEVISION**  
 6-Red Skelton  
 10-Quiz-O  
 9.30-2.7-13-Sur deux notes  
 6-Front Page Challenge  
 8-Yours for a Song  
 10-Médecine d'aujourd'hui  
 12-Checkmate  
 10.00-2-Devant la science  
 5P-Naked City  
 6-Inquiry  
 7-13-Troisième homme  
 10-Dix sur dix  
 10.50-2.7-Lively Arts  
 12-Pulse  
 Conférence de Presse  
 10.45-10-Nouvelles  
 11.00-2.5P-6-7-8-13-Téléjournal  
 12-Movie  
 11.15-10-Long métrage  
 11.15-6-Viewpoint  
 13-Nouvelles sportives  
 11.20-6-Local News  
 8-Movie  
 11.25-2-Commentaires  
 13-Météo  
 11.30-5P-Jack Paar  
 7-Movie  
 13-Le 13 vous informe  
 11.35-2.13-Couche-tard  
 6-Movie  
 12.05-13-CBC-TV News

**AUJOURD'HUI**  
 2 grands films en français  
**"POURQUOI VIENS-TU SI TARD?"**  
 Egalement en couleurs et Cinemascope  
**JOHN WAYNE dans "LE BARBARE ET LA GEISHA"**

**DANSE**  
 tous les soirs  
**SAMEDI AVEC ORCHESTRE RESTAURANT GREEN PANSY**  
 338, DES FORGES (2e étage)  
 aussi:  
 • SALLE DE RECEPTION A LOUER pour mariages, banquets, fêtes, etc.  
 • SERVONS AUSSI BANQUETS de noces dans n'importe quelle salle.  
 Pour réservations: FR 6-6355

**2 GRANDS FILMS EN FRANÇAIS AU CAPITOL AUJOURD'HUI**  
 La vie, les amours et la musique lyrique du fabuleux FRANZ LISZT  
**"LE BAL DES ADIEUX"**  
 avec GENEVIEVE PAGE PATRICIA MORISON DAN DECEAY MARITTA HUNT LEO JACONI  
**CAPUCINE**  
 avec JACK HAWKINS  
**"INSPECTEUR DE SERVICE"**  
 avec JACK HAWKINS  
 MATINEE 11.30 - SOIREE 6 HEURES et 8 HEURES P. M. - PRIX REGULIER.



PARLO CASALS, le réputé violoncelliste qui a joué récemment à la Maison Blanche, joue maintenant pour sa femme Maria, 25 ans, leur domicile de San Juan, Porto Rico. Casals a fête de cette façon son 85e anniversaire de naissance.

**Un critique torontois loue la présentation du T.N.M.**

Voici ce qu'écrivait le 18 décembre dernier, M. Nathan Cohen, critique dramatique du Toronto Star, au sujet de L'Opéra de Quat'sous, tel que présenté par le Théâtre du Nouveau Monde. L'on sait que ce spectacle tenu l'affiche durant six semaines au théâtre Orpheum. Même si mon enthousiasme pour l'oeuvre de Brecht-Weill est moins délirant, j'ai une admiration sans bornes pour la souplesse, le piquant, la logique et la couleur que le T.N.M. a apportées à la production de cette oeuvre.

"Le metteur en scène et acteur Jean Gascon a eu l'heureuse inspiration de tirer l'oeuvre de son contexte victorien et de la situer dans les années 1920. La pièce demeure toujours de pointe et conserve le style de l'oeuvre originale. Il a aussi accordé plus d'importance au personnage de Polly, lui attribuant un peu du rôle de Jenny, changement qui ne gêne en rien l'intrigue et met davantage en lumière plusieurs des personnages. Le décor de Robert Prevost et la direction musicale d'Otto Werner-Mueller constituent deux atouts d'importance."

**MADÉLON**  
 JUSQU'A MARDI  
**CINEMA PARIS**  
 LA GLOIRE VAUT-ELLE TANT DE SACRIFICES?  
 PIERRE CRESSOT  
 GABRIEL FERZETTI  
 ELEONORA ROSSI-DRAGO  
 LE PRIX DE LA GLOIRE  
 2ième FILM  
 JEAN-CLAUDE PASCAL  
 SIMONE SIMON  
**TOTO**  
**LES TROIS VOLEURS**  
 HORAIRE: 1.30 - 6.30 - 8.30

**SYNTONISEZ TOUJOURS CHLN 550**  
 AU CADRAN DE VOTRE APPAREIL AFIN D'ENTENDRE  
**"Les nouvelles de la Rive-Sud"**  
 DIRECTEMENT DE Nicolet  
**5:30 P. M. DU LUNDI AU VENDREDI**  
 AVEC JEAN-LOUIS CARON  
 CETTE EMISSION EST COMMANDITEE PAR UN GROUPE DE MAISONS D'AFFAIRES DE NICOLET.

Bourse de Montréal

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

Bourse Canadienne

Table of stock market data for the Canadian market, including various stock prices and indices.

Bourse de Toronto

Table of stock market data for the Toronto market, including various stock prices and indices.

Quebec Gas Transmission Lines s'adressera à la Législature

Quebec Gas Transmission Lines Inc. s'adressera encore une fois à la Législature provinciale, cette année, afin d'obtenir l'autorisation d'établir un réseau de distribution de gaz naturel dans plusieurs comtés du Québec et quelques autres.

En dépit d'une croissance décevante de l'économie nationale Les marchés montréalais ont connu une activité sans précédent au cours de 1961

Les modifications apportées à la revue mensuelle des bourses en vue de faire de celle-ci non pas seulement un agrégat de statistiques de marché mais aussi une publication financière de grande envergure. On y trouve en effet des articles portant sur l'économie canadienne et régionale, sur les compagnies dont les actions sont inscrites en bourse, et en général sur des sujets de la plus grande importance.

Informations financières et boursières

Le meilleur MONTREAL (PC) — Sur la place de Montréal hier, le prix des boursiers était généralement à la baisse de \$1,00, tandis que les autres prix se sont maintenus. Les ventes ont été actives et la demande était bonne.

Le programme dont nous avons trace ici les grandes lignes a pour but principal de faire de Montréal un grand centre financier, susceptible de répondre aux exigences d'une économie régionale et nationale en plein essor.

Le meilleur

MONTREAL (PC) — Sur la place de Montréal hier, le prix des boursiers était généralement à la baisse de \$1,00, tandis que les autres prix se sont maintenus.

Le programme dont nous avons trace ici les grandes lignes a pour but principal de faire de Montréal un grand centre financier, susceptible de répondre aux exigences d'une économie régionale et nationale en plein essor.

Bourse Canadienne

Table of stock market data for the Canadian market, including various stock prices and indices.

Bourse de Toronto

Table of stock market data for the Toronto market, including various stock prices and indices.

Bourse de New York

Table of stock market data for the New York market, including various stock prices and indices.

Les denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Emplois disponibles

- Psychiatre (avec formation postuniversitaire et expérience dans le domaine de la psychiatrie et certifié membre du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada...)

Selon un rapport de The Prudential Insurance Le revenu national du Canada connaîtra en 1962 sa hausse la plus importante en six ans

Le rapport annuel sur les prévisions économiques, publié par The Prudential Insurance Company of America, révèle que le revenu national brut du Canada connaîtra, au cours de 1962, la hausse la plus importante des six dernières années.

Pommes de terre du Québec

Les agneaux de qualité diverse valaient \$19 et les communs \$15 à \$18.

Rapport géologique

L'honorable René Lévesque, ministre des Ressources Naturelles de la province de Québec, annonce la publication d'un rapport géologique préliminaire sur la région des monts Shigami, territoire de Mistassini.

Bourse de Montréal

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

Bourse Canadienne

Table of stock market data for the Canadian market, including various stock prices and indices.

Bourse de Toronto

Table of stock market data for the Toronto market, including various stock prices and indices.

Bourse de New York

Table of stock market data for the New York market, including various stock prices and indices.

CONVOICATIONS

MARDI
QUEBEC: 3 heures, ouverture de la session provinciale.
TROIS-RIVIERES: 12h. 30. hôtel St-Maurice, déjeuner du club Rotary. Conférencier: le colonel Malcolm Moir, directeur de la défense civile à Trois-Rivieres.

SHAWINIGAN: Election à la session locale de la Croix-Rouge, au local du groupement, à 8 heures.
GRAND'MERE: Dîner du club Richelieu, à 6h. 15, au Laurentide Inn.
MERCREDI
TROIS-RIVIERES: Hôtel St-Maurice 6h. 30. Dîner-causerie du Business & Professional Women's Club (conférencier, M. M. Moir).

POURQUOI ETIREZ VOS DOLLARS
refuser des profits supplémentaires?
ETIREZ VOS DOLLARS MULTIPLIEZ VOS PROFITS tout en économisant

PAGES POPULAIRES PAGES D'AUBAINES PAGES D'ECONOMIES
telles sont

121 - Garderies d'enfants
AIDE DEMANDEE pour prendre soin d'enfants âgés de 3 à 12 ans.
125 - Autos-camions à vendre
A VENDRE Camion GMC, 1956, 3 tonnes. Spécial, très propre, moteur neuf.

4 - Propriétés à vendre
TERRAINS A VENDRE. Conditions spéciales. Aussi magnifiques résidences à vendre.
23 - Logement à louer
A ST-GEORGES: quatre pièces, non chauffé, récemment remis à neuf.

2 - Cartes d'affaires
Frank Spenard
INCORPORÉ.
Four transactions, 1000000, 500000, 1000000, 500000.

23 - Logement à louer
DANS CENTRE DE LA VILLE, 4 pièces, chauffage central, salle de bain.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

31 - Bureaux à louer
BUREAU MODERNE, 450 pieds carrés, division salle d'attente et deux autres.

34 - Prêlats & tapis
Sablage
Poilage de prêtres et tapis.
Tapis de tous genres.

34A - Remboursement
PAUL MAROIS ENR, 1502 Ste-Jus, spécialiste de tous genres de meubles.

35 - Meubles neufs
TAPIS TWEED, 450 pieds carrés, division salle d'attente et deux autres.

35 - Meubles neufs
TAPIS TWEED, 450 pieds carrés, division salle d'attente et deux autres.

37 - Articles de ménage
MENAGE NEUF ULTRA-MODERNE, de style scandinave, meublant salon.

60 - Fourneaux
NAP-ADAM GELINAS FOURNEAUX, 1315 Notre-Dame, FR 4-7722.

74 - Nettoyage & pressage
UN CHAPEAU NEUF? Non, c'est mon vieux chapeau que je fais remonter.

75 - Oeufs & volailles
ACHETEZ d'un couvoir certifié, pour toutes races, dindonnards, bronzes.

Aviculteurs
ACHETEZ d'un couvoir certifié, pour toutes races, dindonnards, bronzes.

46 - Machines à coudre
MACHINES A COUDRE HEINMA, modèle 320-2, 827-3, 829-5.

47 - Machines à bureau
JEAN BANVILLE INC.
MACHINES A ADDITIONNER & à écrire, à vendre et à louer.

50 - Radios-télévisions
REPARATIONS DE RADIOS et télévisions de toutes marques.

57 - Salons de coiffure
VOUS SEREZ soignée et ravissante pour les fêtes.

58 - Salons de chapeaux
GRANDE REDUCTION de 20 à 25% sur tous les chapeaux d'hiver et de printemps.

35 - Meubles neufs
FUTURS MARIÉS Assembleurs
Aubaines des futurs mariés chez CLEMENT BOISVERT

35 - Meubles neufs
FUTURS MARIÉS Assembleurs
Aubaines des futurs mariés chez CLEMENT BOISVERT

35 - Meubles neufs
FUTURS MARIÉS Assembleurs
Aubaines des futurs mariés chez CLEMENT BOISVERT

35 - Meubles neufs
FUTURS MARIÉS Assembleurs
Aubaines des futurs mariés chez CLEMENT BOISVERT

35 - Meubles neufs
FUTURS MARIÉS Assembleurs
Aubaines des futurs mariés chez CLEMENT BOISVERT

35 - Meubles neufs
FUTURS MARIÉS Assembleurs
Aubaines des futurs mariés chez CLEMENT BOISVERT

35 - Meubles neufs
FUTURS MARIÉS Assembleurs
Aubaines des futurs mariés chez CLEMENT BOISVERT

35 - Meubles neufs
FUTURS MARIÉS Assembleurs
Aubaines des futurs mariés chez CLEMENT BOISVERT

35 - Meubles neufs
FUTURS MARIÉS Assembleurs
Aubaines des futurs mariés chez CLEMENT BOISVERT

35 - Meubles neufs
FUTURS MARIÉS Assembleurs
Aubaines des futurs mariés chez CLEMENT BOISVERT

35 - Meubles neufs
FUTURS MARIÉS Assembleurs
Aubaines des futurs mariés chez CLEMENT BOISVERT

35 - Meubles neufs
FUTURS MARIÉS Assembleurs
Aubaines des futurs mariés chez CLEMENT BOISVERT

35 - Meubles neufs
FUTURS MARIÉS Assembleurs
Aubaines des futurs mariés chez CLEMENT BOISVERT

35 - Meubles neufs
FUTURS MARIÉS Assembleurs
Aubaines des futurs mariés chez CLEMENT BOISVERT

35 - Meubles neufs
FUTURS MARIÉS Assembleurs
Aubaines des futurs mariés chez CLEMENT BOISVERT

35 - Meubles neufs
FUTURS MARIÉS Assembleurs
Aubaines des futurs mariés chez CLEMENT BOISVERT

35 - Meubles neufs
FUTURS MARIÉS Assembleurs
Aubaines des futurs mariés chez CLEMENT BOISVERT

35 - Meubles neufs
FUTURS MARIÉS Assembleurs
Aubaines des futurs mariés chez CLEMENT BOISVERT

35 - Meubles neufs
FUTURS MARIÉS Assembleurs
Aubaines des futurs mariés chez CLEMENT BOISVERT

111A - Hommes-Femmes demandés
Sperry Gyroscope Company of Can. Ltd., 6011 Côte de Liesse Rd., Montréal, Québec.

99 - Prêts
PRETS SUR HYPOTHEQUE
Prêts environ 125000 par prêt dit possible sur hypothèque.

107 - Personnel
AGENCE MATRIMONIALE: Hommes, femmes, qui désirent vous faire des amis.

110 - Femmes demandées
AVON
VOUS POUVEZ aider le budget familial en achetant un produit par jour.

111 - Hommes demandés
COMMISSIONNAIRE DEMANDE, maintenant 1000 \$ par semaine.

113 - Positions offertes
FILLE DEMANDEE pour travailler dans un restaurant, 1000 \$ par semaine.

116 - Vendeuses demandées
VENDEUSES DEMANDEES
Remplacement immédiat - 4 à 6 heures.

117 - Vendeuses demandées
VENDEUSES DEMANDEES
Remplacement immédiat - 4 à 6 heures.

118 - Services de maison
BONNE DEMANDEE pour maison privée, nettoyage à l'année.

118 - Services de maison
BONNE DEMANDEE pour maison privée, nettoyage à l'année.

118 - Services de maison
BONNE DEMANDEE pour maison privée, nettoyage à l'année.

118 - Services de maison
BONNE DEMANDEE pour maison privée, nettoyage à l'année.

118 - Services de maison
BONNE DEMANDEE pour maison privée, nettoyage à l'année.

118 - Services de maison
BONNE DEMANDEE pour maison privée, nettoyage à l'année.

118 - Services de maison
BONNE DEMANDEE pour maison privée, nettoyage à l'année.

118 - Services de maison
BONNE DEMANDEE pour maison privée, nettoyage à l'année.

118 - Services de maison
BONNE DEMANDEE pour maison privée, nettoyage à l'année.

118 - Services de maison
BONNE DEMANDEE pour maison privée, nettoyage à l'année.

118 - Services de maison
BONNE DEMANDEE pour maison privée, nettoyage à l'année.

2 - Cartes d'affaires
Frank Spenard
INCORPORÉ.
Four transactions, 1000000, 500000, 1000000, 500000.

23 - Logement à louer
DANS CENTRE DE LA VILLE, 4 pièces, chauffage central, salle de bain.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

52 - Bijoux
MAGASIN A VENDRE: Occasion unique, magnifique pièce bijouterie exclusive.

2 - Cartes d'affaires
Frank Spenard
INCORPORÉ.
Four transactions, 1000000, 500000, 1000000, 500000.

23 - Logement à louer
DANS CENTRE DE LA VILLE, 4 pièces, chauffage central, salle de bain.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

4 - Propriétés à vendre
Alcide Caron
POUR VOS TRANSACTIONS immobilières, consultez Alcide Caron.

Il est prouvé que les résultats font la popularité des annonces classées

Les annonces classées ESSAYEZ-LES, VOUS VERREZ !

Les annonces classées ESSAYEZ-LES, VOUS VERREZ !

1,633 causes inscrites...

(suite de la page 2) Le 21: Mme Edouard Bureau se plaint de l'odeur infecte...

Le 24: Le Syndicat national des employés municipaux de Trois-Rivières...

Le 27: Le 27, seconde injonction présentée à la Cour par le Syndicat des Seafarers International Union...

Le 29: Adanae Nu Tile prend une action de \$50,000 contre Grégoire Pontigny...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

Le 29: M. Guy Lame prend une action de \$75,000 contre les Filles de Jésus de l'hôpital Lafleche...

LA METEO

MONTREAL (PC) - Prévisions officielles de la météorologie nationale.

Généralement nuageux avec légères chutes de neige très dispersées...

Le 18: Requête d'habas corpus de Lucien Laperle contre le jure de la Cour du Bien-Etre de Louisville J.-D. Schreiber...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Les personnalités... Les affaires...

M. James Milligan, âgé de 33 ans. Parmi les personnalités connues...

Le premier ministre, M. John Diefenbaker, a perdu sa mère, Mme Florence Diefenbaker...

Le jeune Daniel Thiffault perdit dans l'incendie de la maison de M. Arthur Thiffault...

M. Joseph Blais trouvé sans vie dans un champ non loin de Mont-Carmel.

M. Romuald Landry succomba à de multiples lésions lors de l'incendie à la Shawinigan Chemicals.

Un vol important est commis à l'entrepôt de M. Conrad Lajoie.

Recherches en vue de retrouver l'arme qui a servi pour tuer M. Benoit Massicotte.

Jean-Marc Ruffange tenu criminellement responsable de la mort de M. Benoit Massicotte.

Un incendie est causé par l'explosion d'un alambic à Shawinigan.

Un individu arrêté à la suite de l'incendie causé par l'explosion d'un alambic à Shawinigan.

Le chou braisé, la choucroute, le navet et les épinards à l'anglaise...

Le chou braisé, la choucroute, le navet et les épinards à l'anglaise...

Le chou braisé, la choucroute, le navet et les épinards à l'anglaise...

Le chou braisé, la choucroute, le navet et les épinards à l'anglaise...

Le chou braisé, la choucroute, le navet et les épinards à l'anglaise...

Le chou braisé, la choucroute, le navet et les épinards à l'anglaise...

Le chou braisé, la choucroute, le navet et les épinards à l'anglaise...

Le chou braisé, la choucroute, le navet et les épinards à l'anglaise...

Le chou braisé, la choucroute, le navet et les épinards à l'anglaise...

Le chou braisé, la choucroute, le navet et les épinards à l'anglaise...

Le chou braisé, la choucroute, le navet et les épinards à l'anglaise...

Le chou braisé, la choucroute, le navet et les épinards à l'anglaise...

Le chou braisé, la choucroute, le navet et les épinards à l'anglaise...

Le chou braisé, la choucroute, le navet et les épinards à l'anglaise...

Le chou braisé, la choucroute, le navet et les épinards à l'anglaise...

Le chou braisé, la choucroute, le navet et les épinards à l'anglaise...

Le chou braisé, la choucroute, le navet et les épinards à l'anglaise...

Le chou braisé, la choucroute, le navet et les épinards à l'anglaise...

Le chou braisé, la choucroute, le navet et les épinards à l'anglaise...

Un avis...

(Suite de la page 6) cette répartition parce que la demande d'incorporation avait été faite.

Le 14 décembre, Jacques Beuchemin accusé d'avoir, par suite de sa négligence criminelle...

Le 13: Albert Grenier accusé du meurtre de Diane Marguerite Pauré-Beauchemin...

Le 18: Paul Cossette est acquitté d'une accusation de négligence criminelle...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

Le 20: Jacques Nadeau est reconnu non-coupable à cause d'aliénation mentale...

NECROLOGIE

APRES 7 HEURES P.M. FR 4-2500

CARBONNEAU - A Yamachiche, le 7 janvier 1962 est décédé à l'âge de 73 ans...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

La défunte laisse dans le deuil ses fils: Jean-Jules, marié à Jacqueline...

Services - anniversaires

GAUDET - Le 9 janvier 1962, à 9h30, en l'église d'Arton Junction...

LORD - Le 10 janvier 1962 à 9h30, en l'église St-Philippe, Trois-Rivières...

LEBRASSEUR - A La Tuque, le 3 janvier, est décédé à l'âge de 52 ans...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Messe-Anniversaire

BOISCLAIR - Le 10 janvier 1962 à 8 heures, en l'église Ste-Cécile de Trois-Rivières...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Mme Jean-Marie...

Horticulture H.G. Gauthier Fleurs

Vertical text on the left margin: HENRI BLONDINETTE GIGI MANDRAKE LEFANTOME JULIE

Comic strip panels with dialogue bubbles and illustrations.

Inauguration...

(suite de la page 8) le dans un grand chaudron avec des plantes rutilantes...

Mme Whyte sait que les deux tiers de la population mondiale sont sous-alimentés...

"Pour réaliser le tragique de la situation", dit-elle, "il faut avoir vu, par exemple, un petit Africain s'emparer dans la cuisine d'une tasse de chocolat..."

"C'est devant un tel spectacle que l'on comprend que les mots 'avoir faim' ont un sens", dit Mme Whyte.

Ce que vous...

(suite de la page 8) dans

### Au conseil de Nicolet

**NICOLET (L.C.)** — Son Honneur le maire de Nicolet, M. André Vigeant, présidait la séance du conseil de ville, hier soir. Y assistaient, les conseillers, M. Brochu, Rivard, Talbot et Fortier. Seul, l'échevin Fernand Rock était absent.

— 0 —

Le secrétaire-trésorier, M. Charles Desrosiers, fit lecture des minutes de la séance précédente, dont l'adoption fut proposée par l'échevin Fernand Talbot.

— 0 —

Dans une lettre adressée au conseil, La Société St-Jean-Baptiste de Nicolet demande la permission d'ériger une affiche publicitaire, à l'entrée de la ville, dans les 40. Sur proposition de l'échevin Fernand Talbot, la ville ne s'opposera pas à la pose de cette affiche, en tant qu'elle est concernée. Il faudra toutefois que la Société St-Jean-Baptiste respecte les lois provinciales relatives à cet effet, ainsi que les intérêts des particuliers, chez qui elle est appelée à installer cette affiche.

— 0 —

La Corporation de la Bibliothèque publique de Nicolet a fait parvenir à la ville un état des comptes au mieux un exposé de sa situation financière, dans lequel elle demande à la ville de renouveler son octroi de mille dollars. La demande sera prise en considération et étudiée lors de la confection du prochain budget.

— 0 —

La ville de Nicolet a renouvelé

# Construction éventuelle d'un aréna dans la ville de Nicolet ?

**Par Louis Caron**

**Nicolet** — Une rumeur de plus en plus persistante, à Nicolet, veut que la ville soit bientôt dotée d'un aréna. Aucune déclaration n'a encore été faite dans ce sens par qui que ce soit, mais des sources habituellement

sûres le précisent. Le projet de construction ou d'aménagement d'un aréna est revenu sur les lèvres des Nicoletais. La ville et divers mouvements de Nicolet ont souvenies fois tenté de réaliser ce projet, jamais sans succès.

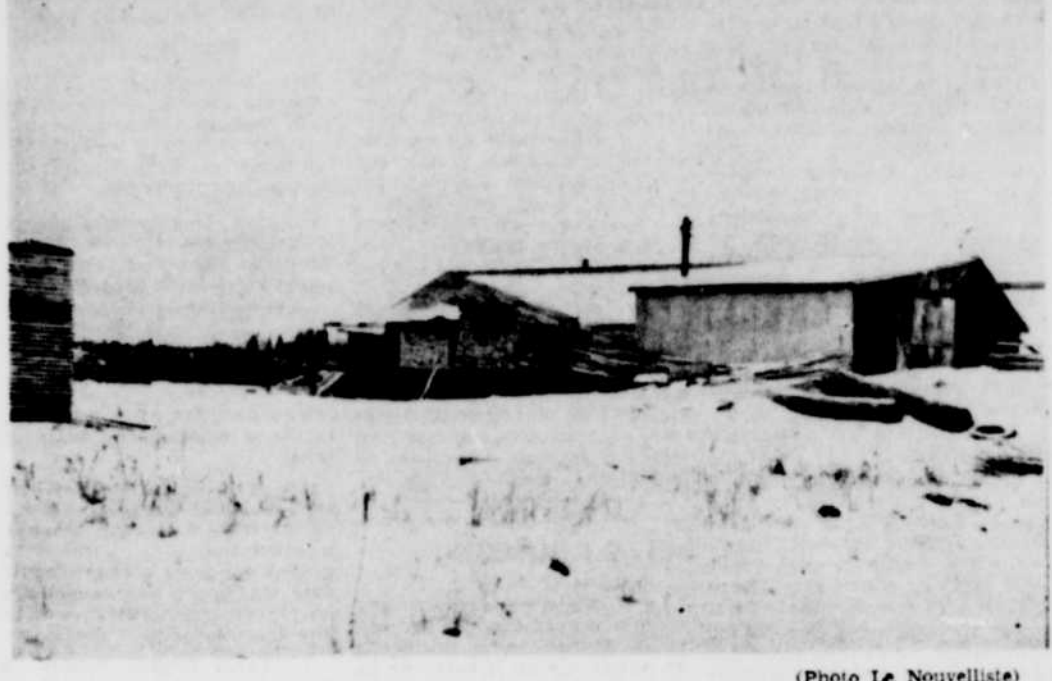
La rumeur veut, à Nicolet, que la rencontre qui est prévue pour mercredi soir, entre le conseil de ville, la commission scolaire et l'Œuvre des Loisirs de Nicolet Incorporée, ait été raient prêts à consentir certains octrois à cette fin. Il serait en fin question, toujours selon la rumeur, de l'achat d'un terrain démontable, qui serait transporté et érigé à Nicolet.

Le Nouvelliste sera votre délégué à la réunion de mercredi soir, et vous fera rapport des décisions qui y seront prises, en des projets, qui seront mis de l'avant.

## Trois blessés Un échafaudage cède à la cathédrale

**NICOLET (L.C.)** — Trois hommes ont été blessés, hier avant-midi, sur les chantiers de la cathédrale, à Nicolet, alors qu'une partie d'un échafaudage a cédé. Ce sont MM. Philippe Courtemanche, de St-Hyacinthe, Oscar Leclerc, de Drummondville, et Ovide Danjou, de St-Pacôme.

Les trois hommes ont été conduits à l'hôpital du Christ-Roi.



(Photo Le Nouvelliste)

**LA PRINCIPALE INDUSTRIE** du village de St-Alban. Un moulin à scie, érigé à proximité de la forêt dans le nord du comté de Portneuf. St-Alban est donc l'endroit rêvé pour le propriétaire d'une telle entreprise. Cette industrie fait vivre quelques familles de ce paisible village.

### Amélioration de l'acoustique

**LOUISEVILLE** — Les travaux pour l'amélioration de l'acoustique sont en cours dans l'église paroissiale.

On installera d'autres haut-parleurs dans la nef ce qui aura pour effet de donner plus de portée à la voix du prédicateur.

### L'emphysème — une maladie trop négligée

Plus fréquent que le cancer du poumon et la tuberculose, l'emphysème était jusqu'à ces derniers temps bien mal connu des médecins. Mais cette maladie, caractérisée par un souffle court, commence à faire l'objet des études qu'elle mérite. SÉLECTION du Reader's Digest de janvier vous indique les symptômes de l'emphysème et ce qu'on peut faire pour l'éviter. Achetez votre Sélection de janvier aujourd'hui même!

### A Yamachiche

## Un rapport favorable pour la Commission scolaire

**YAMACHICHE (DNC)** — Le rapport de l'inspecteur Ber-

trand Lessard félicite la Commission scolaire d'Yamachiche sous la présidence de M. Marcel Duchesne, qui a si bien mené à point les 22 classes, sous la direction de Soeur St-Odon d'Auvergne et du Frère Esdras. L'inspecteur est d'avis que la direction est soucieuse du progrès des enfants et maintes réalisations tangibles viennent appuyer ses affirmations. Par exemple, au couvent il y a six spécialistes, soit pour l'enseignement ménager, le piano, le chant, l'anglais, la diction et la culture physique; de même, au collège, deux spécialistes sont en charge des sciences et de l'anglais.



**La cassettes d'Isidore**

**Pour défendre leurs intérêts**

Un groupe de propriétaires de champs de gaz et de pétrole de la Mauricie se propose de fonder une association protectrice de leurs intérêts communs, à l'exemple des fermiers de l'ouest pour s'assurer leur juste part de l'exploitation de ces immenses ressources naturelles sur lesquelles ils sont établis depuis toujours.

Cette révélation pour le moins intéressante a été faite à votre ami Isidore au cours des derniers jours par un groupe de propriétaires concernés. On sait que depuis quelques mois, l'exploitation des richesses naturelles de cette région a pris une ampleur fantastique par suite de la découverte d'un important gisement de gaz naturel, particulièrement dans la région immédiate de Pointe-du-Lac.

Les propriétaires intéressés se plaignent entre autres de ne pas être suffisamment rémunérés pour les dommages que l'on cause à leur propriété ou encore tout simplement pour le fait que l'on s'approprie la principale valeur de leur terrain.

On sait que déjà d'importants travaux de forage dans la région ont donné de bons résultats plus que satisfaisants. A plusieurs reprises le gaz naturel a jailli dans les airs en signe de richesse pour toute la région du Lac St-Pierre, aussi les propriétaires de terrain dans les environs sont anxieux de savoir quelle part ils tireront de tout cela.

Pour le moment il est difficile de prévoir jusqu'où ira toute cette affaire mais il faut en conclure que les propriétaires concernés n'ont pas l'intention de laisser tomber l'affaire et les résultats de leur démarche dépendront nécessairement du nombre et de l'importance des protestataires. Il ne faut pas être en doute que toute cette affaire fera couler beaucoup d'encre et ne manquera pas d'être le sujet de conversation dans la région.

Pour sa part Isidore entend se tenir au courant de toute l'affaire afin de renseigner davantage ses fidèles lecteurs au cours d'une prochaine cassettes.

**Madi-Inoué** — M. François Desrosiers a été nommé conseiller, en remplacement de M. Lucien Déry, démissionnaire. Ce dernier était en fonction depuis quatre termes d'office.

— 0 —

**Maskinongé** — La distribution et la vente de l'almamanach "Le Monde Rural" a connu un succès inespéré et ce sont les jeunes de la J.A.C. qui se sont chargés de la besogne.

— 0 —

**Yamachiche** — M. Achille Tréhan a été nommé marguillier, en remplacement de M. Welle Tréhan, sortant de charge, au cours d'une assemblée de franciscaniers et de paroissiens, présidée par M. l'abbé Ernest Jacob, curé de la paroisse.

— 0 —

**Sainte-Ursule** — M. Arthur Arsenault devient marguillier du banc, succédant à M. Ramon Turner, dont le mandat d'office était expiré. MM. Ubald Beland et Bruno Beland sont les deux autres marguilliers.

— 0 —

**Sainte-Ursule** — La patinoire de la paroisse est le centre des activités de nombreux jeunes patineurs depuis quelque temps déjà. Une autre des merveilleuses initiatives de la J.O.C.

ISIDORE.

## La saison se poursuit avec beaucoup de succès

**NICOLET (L.C.)** — Les activités de la Ligue de l'Œuvre des Loisirs de Nicolet Incorporée se poursuivent avec succès. Cette ligue compte quatre clubs et les parties se déroulent depuis le 18 décembre. Présentement le Tréfle est en tête de la ligue, sur un pied d'égalité avec le Pique. Ces deux clubs ont gagné chacun deux parties.

Suivent ensuite le Coeur avec une partie de gagnée et le Carreau zéro.

Les meilleurs compteurs de la ligue sont Roger Normand, René Roy, François Roy et Louis Roy.

Chez les gardiens de buts, la vedette va à Charles-Auguste Bouvette et Jacques Courchesne.

Voici la cédule des prochaines parties de cette ligue:

- Janvier**
- 10. Tréfle vs Pique
  - 15. Tréfle vs Coeur
  - 16. Pique vs Carreau
  - 17. Pique vs Coeur
  - 22. Tréfle vs Carreau
  - 24. Coeur vs Carreau
  - 25. Tréfle vs Pique
  - 29. Coeur vs Tréfle
  - 31. Carreau vs Pique

## Cours d'art culinaire

**Nicolet (L.C.)** — L'UCFR de la Baie-du-Febvre organise des cours d'art culinaire, pour les dames et jeunes filles de cette municipalité. Les cours sont donnés par Mme Jocelyne Lemire, technicienne du service diti ménager du Québec. Les cours sont donnés l'après-midi et le soir, du 9 au 12 janvier.

## Léger accrochage

**LOUISEVILLE** — Un taxi appartenant à M. Léonard Noël et conduit par M. Jules Noël, a été accroché angle St-Aimé et St-Laurent par un Meteor 1958, propriété de Mme Ange-Aimé Lachance du 6142 Notre-Dame dans la Banlieue des Trois-Rivières.

M. Noël, le conducteur de la première voiture a appliqué les freins mais comme la chaussée était glissante, son véhicule est allé donner contre celui de M. Lachance. Le premier a subi des dommages d'environ \$50 alors que la voiture de M. Lachance est endommagée pour \$100 environ.

Les constatations ont été faites par l'agent André Plante.

## Imposant bilan de charité

**LOUISEVILLE** — Le Service d'Assistance Emélie Gamelin de l'Hospice de la Providence a fait connaître son rapport pour 1961. Parmi les détails mentionnés, on y trouve: 130 familles indigentes inscrites, 1946 visites reçues, on compte, ville et paroisse, 1,471 nécessiteux et 475 repas chauds ont été servis aux passants.

Un total de 78 malades ont été visités, 832 visites ont été faites, dont 294 aux malades, 119 aux pauvres, 200 aux hospitalisés, 181 relativement au relèvement moral et 49 au salon mortuaire.

Un nombre de 216 démarches ont été entreprises, et 251 entrevues ont été accomplies, dont 83 avec clients, 19 avec membres du clergé, aucune avec la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, 47 avec agence et 102 avec d'autres personnes.

Au cours de 1961, on a reçu 864 appels téléphoniques, on y a fait 1,110 appels, reçu 18 lettres, envoyé 21, trouvé 5 emplois, dispensé 39 heures d'assistance aux agonisants, assisté 19 décès et 39 assistances aux funérailles.

En ce qui a trait aux colis de Noël, la valeur approximative reçue est de \$1,054.70 et le nombre d'articles 2,268, on y a, de plus reçu des conserves alimentaires, du bingo de Charité, de la lingerie usagée mais très propre, en provenance des gens de Louiseville, de la lingerie neuve, confectionnée avec des coupons de l'Associated Textiles et des chemises neuves, données par M. Alexandre Beland, manufacturier de Louiseville.

Soeur Louis-Octave, des religieuses de la Providence est la dévouée responsable du Service d'Assistance Emélie Gamelin, à l'Hospice de la Providence de Louiseville.

**NICOLET (L.C.)** — Les Jeunesses Musicales de Nicolet présenteront un autre de leurs concerts, ce soir, à l'auditorium des sœurs de l'Assomption. Au programme l'Enfant prodige, une cantate de Claude Debussy, et un opéra en un acte, Le Magicien, du compositeur montrealais Jean Vallerand. Les artistes seront Colombe Pelletier, Cécile Vallée, Pierre Boutet et Jules Bruyère.



# LA MUTUAL LIFE ANNONCE À SES ASSURÉS DE PLUS FORTS DIVIDENDES

Les assurés de la Mutual Life of Canada sont habitués aux forts dividendes, car cette société est célèbre pour la plus-value annuelle de ses polices.

En 1962, les dividendes plus considérables qui seront versés aux assurés réduiront encore le prix unitaire net de leur assurance. Depuis 1869, la Mutual Life a toujours fourni l'assurance-vie au plus bas prix possible; elle applique le même principe à l'assurance collective depuis son entrée dans ce domaine.

Vous aussi pouvez profiter de beaux dividendes que rapportent les polices de la Mutual Life du Canada. Votre représentant local se fera un plaisir d'expliquer les avantages de la protection qu'offre la Mutual Life.

**The Mutual Life**  
ASSURANCE COMPANY OF CANADA

La compagnie aux dividendes constamment élevés